

2013

RAPPORT ANNUEL

**LA BALANCE DES PAIEMENTS
ET LA POSITION EXTÉRIEURE
DE LA FRANCE**



ISSN 0292-6733

BANQUE DE FRANCE

DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES

Direction
de la Balance des paiements

Direction
des Enquêtes et Statistiques sectorielles

SOMMAIRE

VUE D'ENSEMBLE	7
CHAPITRE 1 LE COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	15
1 Les biens	16
1 1 Les échanges de marchandises	16
1 2 L'avitaillement et le négoce	18
2 Les services	18
2 1 Les services de transports	19
2 2 Les voyages	19
2 3 Les « autres services »	20
3 Les revenus primaires	20
3 1 Les revenus d'investissements directs	21
3 2 Les revenus d'investissements de portefeuille	22
3 3 Les revenus des « autres investissements » et des avoirs de réserve	22
3 4 Les autres revenus primaires et la rémunération des salariés	22
4 Les revenus secondaires	22
CHAPITRE 2 LE COMPTE FINANCIER	25
1 Les investissements directs	26
1 1 Les investissements directs français à l'étranger	26
1 2 Les investissements directs étrangers en France	27
2 Les investissements de portefeuille	27
2 1 Les investissements de portefeuille des non-résidents en titres français	28
2 2 Les investissements de portefeuille des résidents en titres étrangers	29
3 Les instruments financiers dérivés	29
4 Les autres investissements (opérations de prêts et emprunts)	30
4 1 Les prêts et emprunts des institutions financières monétaires (IFM)	30
4 2 Les prêts et emprunts hors IFM	31

CHAPITRE 3 LA POSITION EXTÉRIEURE	33
1 Les investissements directs entre la France et l'étranger	35
1 1 Les stocks d'investissements directs français à l'étranger	35
1 2 Les stocks d'investissements directs étrangers en France	36
2 Les investissements de portefeuille	38
2 1 Les investissements de portefeuille des résidents en titres étrangers	38
2 2 Les investissements de portefeuille des non-résidents en titres français	38
3 Les instruments financiers dérivés	39
4 Les autres investissements (position de prêts-emprunts)	39
5 Les réserves brutes de change	40
BALANCE DES PAIEMENTS DES ANNÉES 2012 ET 2013 – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	41
ANNEXES	
Partie I Glossaire	A1
Partie II Définition des zones géographiques	A9
Partie III Balance des paiements – révisions des données 2011 et 2012	A11
Partie IV Position extérieure – révisions des données 2011 et 2012	A15

Des informations complémentaires sur la nouvelle méthodologie et sa mise en œuvre en France sont disponibles sur le site internet de la Banque de France, sous le lien
<https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/base-de-donnees/methodologie/methodologie-de-la-balance-des-paiements-et-de-la-position-exterieure-de-la-france.html>

Les tableaux statistiques complémentaires ne sont pas repris dans le Rapport annuel « *La balance des paiements et la position extérieure de la France* », mais sont en revanche disponibles sur le site internet de la Banque de France à l'adresse suivante :
<https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/balance-des-paiements-et-economie-internationale/la-balance-des-paiements/rapport-annuel-de-la-balance-des-paiements-et-la-position-exterieure-de-la-france.html>

ENCADRÉS

1 Mise en œuvre des nouvelles normes internationales pour la balance des paiements	8
2 Échanges de biens : des données douanières à la balance des paiements	9
3 Échanges de biens : des données douanières à celles de la balance des paiements	17
4 Parts de marché des échanges de biens	18
5 Les transferts avec les institutions de l'Union européenne	23
6 Les stocks d'investissements directs étrangers en France en fonction du pays de l'investisseur ultime	37

| VUE D'ENSEMBLE

En 2013, le solde des transactions courantes – importations et exportations de biens et services, flux de revenus entre résidents et non-résidents – est déficitaire de 30,3 milliards d'euros, soit 1,4 % du PIB, après 1,5 % du PIB en 2012 et 1,1 % en 2011¹.

T0-1 Principaux soldes des transactions courantes

(en milliards d'euros)

	2011	2012	2013
Transactions courantes	- 22,3	- 31,8	- 30,3
(en % du PIB)	- 1,1	- 1,5	- 1,4
Biens ^{a)}	- 64,8	- 54,6	- 42,5
Services	24,0	24,7	18,3
Revenus primaires	56,0	40,7	39,3
Revenus secondaires	- 37,5	- 42,6	- 45,3

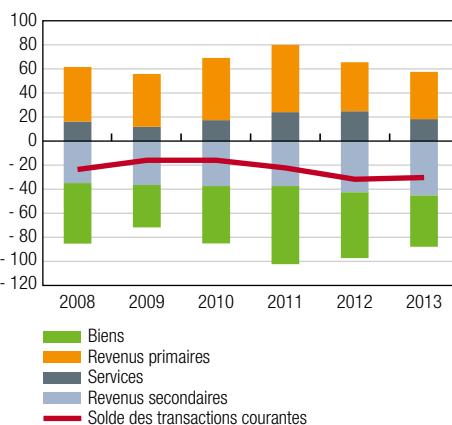
a) Les échanges de biens sont établis à partir des statistiques douanières et de mesures complémentaires – cf. encadré n° 2.

Source : Banque de France.

Du fait de la mise en œuvre des nouvelles normes internationales relatives à la balance des paiements, le déficit du compte des transactions courantes a dû être révisé et son montant se trouve réduit, à hauteur de 0,4 point de PIB sur chacune des années 2011 à 2013. Ce changement de méthode est associé en particulier à l'amélioration du traitement des collectes sur les services (0,1 point), à la prise en compte des données Eurostat

G0-1 Solde des transactions courantes

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

sur la balance des paiements des institutions européennes (0,1 point) et à l'amélioration du calcul des revenus d'investissement de portefeuille (0,1 point)².

Après une dégradation en 2011 et 2012, le déficit des transactions courantes atteint un niveau inférieur à celui qu'il avait avant la crise en 2008.

1 Sur la base du PIB publié par l'Insee le 15 mai 2014.

2 Voir description plus détaillée en annexe (partie III).

ENCADRÉ 1

Mise en œuvre des nouvelles normes internationales pour la balance des paiements

De longue date, il est apparu nécessaire d'harmoniser, à l'échelle internationale, les pratiques des statisticiens en établissant un cadre de référence normalisé. Le FMI a institué récemment de nouvelles normes (la 6^e version du Manuel de balance des paiements ou BPM6). Les balances des paiements et positions extérieures des pays de l'Union européenne devront être établies au plus tard en novembre 2014 selon ces nouvelles prescriptions, avec une rétropolation des données sur plusieurs années. En France, la première présentation au nouveau format a eu lieu en mars 2014, au titre des données du mois de janvier 2014.

La Banque de France présente sur son site les principales caractéristiques de cette réforme statistique internationale : <https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/base-de-donnees/methodologie/methodologie-de-la-balance-des-paiements-et-de-la-position-exterieure-de-la-france.html>.

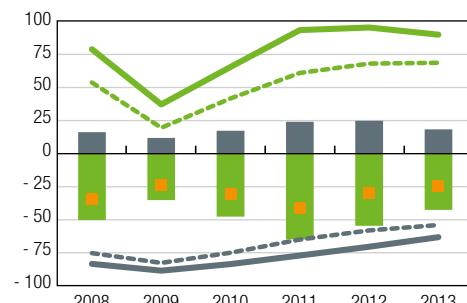
Les statistiques de balance des paiements établies selon le BPM6 reflèteront mieux la chaîne mondiale des échanges internationaux des biens et des services dont une part croissante prend la forme de contributions successives de plusieurs pays. Les principaux changements concernent les transactions sur biens et services (négocié, travail à façon, service d'assurance), les revenus tirés d'activités à l'étranger et les opérations financières (investissements directs). La nouvelle méthode repose sur le principe – également retenu pour l'élaboration du PIB – du changement de propriété économique entre résidents et non-résidents, ce qui ne correspond pas nécessairement au passage de flux de marchandises ou de services de part et d'autre des frontières, ni même à des paiements (flux intragroupe). Les révisions sont décrites dans le détail en annexe (partie III).

Le BPM6 vise aussi à imposer un calcul plus précis de la position extérieure des pays. La connaissance de celle-ci s'est en effet révélée un élément indispensable du diagnostic d'éventuels déséquilibres macroéconomiques.

G0-2 Exportations et importations de biens et de services

(solde en milliards d'euros)

(flux, en milliards d'euros)



- Solde – biens (échelle de gauche)
- Solde – services (échelle de gauche)
- Solde – biens et services (échelle de gauche)
- Biens – dépenses (échelle de droite)
- Biens – recettes (échelle de droite)
- Services – dépenses (échelle de droite)
- Services – recettes (échelle de droite)

Source : Banque de France.

Le seuil d'alerte fixé par la Commission européenne est franchi lorsqu'en moyenne durant les trois dernières années, le solde des transactions courantes est inférieur à - 4 % ou supérieur à + 6 % du PIB. Actualisé avec les données du présent rapport et des comptes nationaux établis selon les nouvelles normes internationales, l'indicateur européen ressort à - 1,3 % pour la France.

Les échanges de biens et de services poursuivent en 2013 l'amélioration observée en 2012. Le déficit se réduit de 5,7 milliards en 2013, après 11 milliards en 2012.

Cette diminution du déficit des biens et services est due au fléchissement des importations de biens, qui étaient stables en 2012. La baisse des prix du baril en euros (- 5,8 % en 2013) contribue fortement à celle de la facture énergétique (- 6,9 % selon les données douanières

T0-2 Exportations et importations de biens et de services

(en milliards d'euros)

	2012	2013
Biens		
Exportations	436	437
Croissance en %	3,4	0,3
Importations	491	480
Croissance en %	0,8	- 2,2
Services		
Exportations	184	192
Croissance en %	8,3	4,3
Importations	159	174
Croissance en %	9,1	9,1

Source : Banque de France.

ENCADRÉ 2

Échanges de biens : des données douanières à la balance des paiements

Les échanges de biens sont mesurés principalement à partir des données des Douanes sur les échanges de marchandises et des enquêtes de la Banque de France sur le négoce international. Les échanges de marchandises sont mesurés, selon les normes internationales des statistiques de balance des paiements, FAB-FAB (franco à bord). De ce fait, les frais d'acheminement jusqu'à la frontière française sont classés parmi les services de transport. Dans une deuxième étape la Banque de France soustrait les échanges sans paiement (presque toujours intragroupe), afin que les échanges de biens retracent les seuls flux physiques correspondant à des changements effectifs de propriété économique; ajoute également l'avitaillement et le soutage; inclut enfin, le négoce international (il s'agit des biens qui changent de propriétaire bien que leur passage sur le territoire national puisse être de courte durée, voire inexistant).

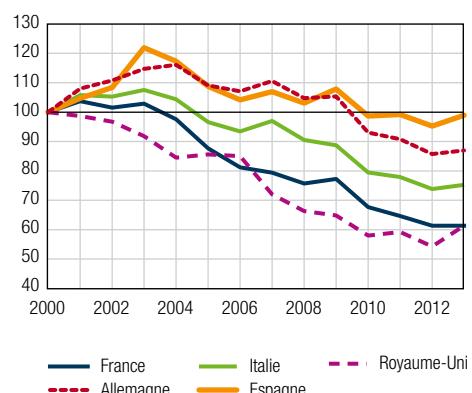
CAF-FAB). Plus généralement, les importations de la plupart des grandes classes de produits décroissent.

La diminution des importations provient surtout de la faiblesse de la demande interne française. En particulier, l'investissement des entreprises, singulièrement celui en matériel, baisse en 2013. Or le contenu en importations de cette composante du PIB est important.

Les exportations de biens sont stables en valeur en 2013, enregistrant une légère diminution en fin d'année. La France et le Royaume-Uni ont plus particulièrement perdu des parts de marché mondiales au cours des dernières années.

G0-3 Évolution des parts de marché comparées entre pays européens

(base 100 = 2000)



Source : FMI ; calculs Banque de France.

Les échanges de services sont plus dynamiques que ceux de biens. Cela résulte de multiples facteurs, entre autres des possibilités qu'offrent les technologies de l'information pour vendre des services à distance. L'écart entre les évolutions des échanges de biens et de services est particulièrement marqué en 2012 et 2013. Les exportations de services augmentent mais les importations croissent davantage (respectivement, de + 4 % et + 9 %).

Les recettes et dépenses de «services techniques, services liés au commerce et autres services aux entreprises» croissent de, respectivement, 13 et 11 milliards.

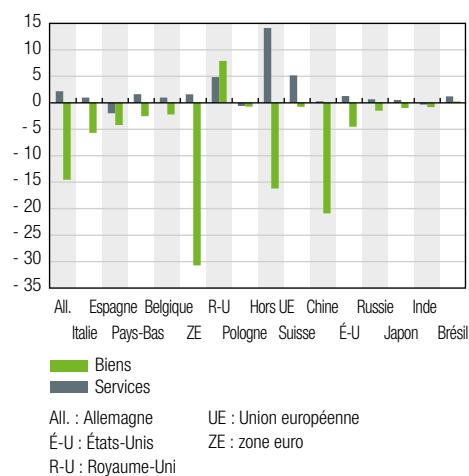
Les voyages restent une composante importante des exportations de services. Les recettes nettes, quasi stables en 2013, progressent de 3 milliards de 2011 à 2012, pour atteindre 10 milliards.

Les dépenses en «services de télécommunication, d'informatique et d'information» croissent de 4 milliards, augmentant le déficit de ce poste. De même, les services de transports continuent de générer un déficit, avec un alourdissement des dépenses de plus de 2 milliards (+ 7 % environ).

Enfin, les recettes des commissions pour usage de propriété intellectuelle baissent de 2 milliards sur deux ans (soit - 21 %). Cette dégradation contribue nettement à la diminution de l'excédent observé pour cette composante. Elle provient pour partie de l'expiration de redevances et de licences du secteur

G0-4 Ventilation géographique du solde des biens et des services en 2013 (Principaux pays)

(en milliards d'euros)



Note : Par pays d'origine des biens.
Source : Banque de France.

pharmaceutique, sans que de nouvelles innovations aient pris le relais.

L'essentiel du déficit des biens de la France provient du déséquilibre de ses échanges avec la zone euro (- 31 milliards sur - 42 au total), en particulier avec l'Allemagne. Les échanges avec la Chine sont aussi fortement déficitaires (- 21 milliards), ce qui est nettement moins le cas avec les États-Unis (- 4,5 milliards). En revanche, l'excédent sur le Royaume-Uni est important (8 milliards).

Pour ce qui concerne les services, les pays qui contribuent le plus à l'excédent sont la Suisse, le Royaume-Uni et l'Allemagne. De façon plus générale, la France enregistre un excédent – souvent modeste – des services avec la plupart des pays. Par ailleurs, les pays avec lesquels le déficit bilatéral des biens est le plus élevé sont souvent ceux avec lesquels le solde des services est le plus excédentaire.

Près de la moitié des échanges ont lieu avec des pays dont la monnaie est l'euro. Les pays avec lesquels la France a une large gamme d'échanges sont peu nombreux. Ils sont en général proches géographiquement.

Les **revenus** jouent également un rôle significatif dans les transactions courantes. Ils reflètent notamment les profits tirés de l'activité internationale des groupes français, les revenus des placements financiers et, en sens inverse, la charge des intérêts versés en contrepartie de l'endettement auprès de l'étranger.

T0-3 Ventilation géographique des échanges de biens et de services

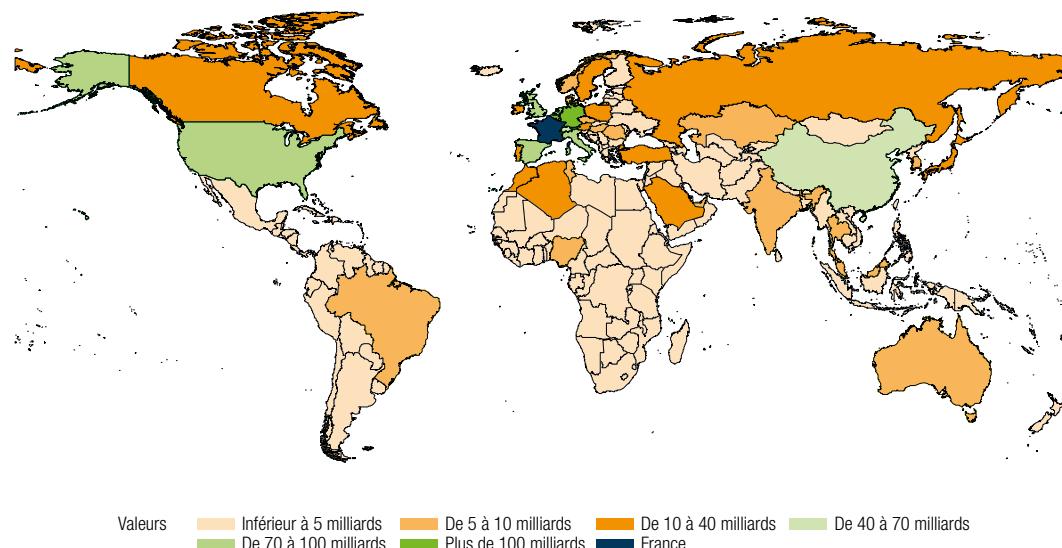
(en %)

	Biens ^{a)}	Services ^{a)}
Allemagne	15,1	12,6
Belgique	8,0	6,5
Pays-Bas	4,3	5,2
Italie	7,3	5,0
Espagne	6,3	4,9
Zone euro	46,0	42,4
Royaume-Uni	5,5	10,8
Union européenne	57,5	57,8
États-Unis	6,0	10,9
Suisse	2,4	6,0
Chine	6,0	2,1
Japon	1,5	1,1
Brésil	0,8	0,8
Russie	2,1	0,9
Inde	0,8	0,8
Monde	100,0	100,0

a) Exportations + importations.
Source : Banque de France.

Ventilation géographique des échanges de la France

VUE
D'ENSEMBLE



Note : Somme des importations et exportations de biens et services par pays.
Source : Banque de France.

Après une hausse de 2008 à 2011, le solde des revenus primaires et secondaires³ baisse nettement en 2012. Globalement positif en 2011, ce solde était légèrement négatif en 2012 et est devenu encore un peu plus déficitaire en 2013.

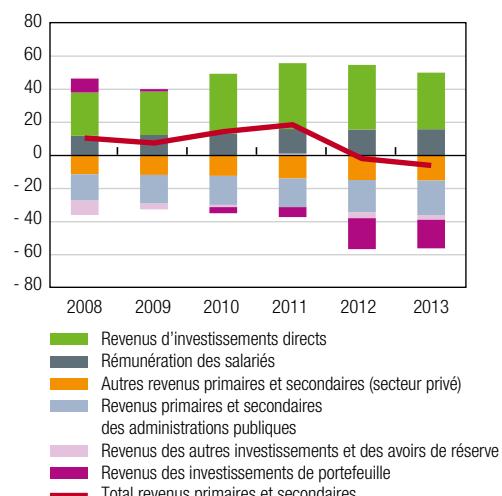
Cette évolution est due à la réduction de la déten-
tion de titres de dette étrangers et à la baisse de leur
rendement mais aussi à la hausse de l'endettement
externe. Le secteur financier français s'est largement

désengagé des obligations étrangères à rendement élevé. En outre, l'augmentation de l'endettement – essentiellement public – vis-à-vis des non-résidents accroît les intérêts à verser, même si cela est modéré par la réduction des taux longs.

³ Les revenus primaires retracent la rémunération tirée directement d'une activité de production (d'où l'expression « primaire »), du travail (salaires) et des capitaux investis (revenus). Les revenus secondaires retracent les opérations de répartition non liées aux moyens de production (impôts non liés à la production, prestations sociales, etc.).

G0-5 Revenus primaires et secondaires

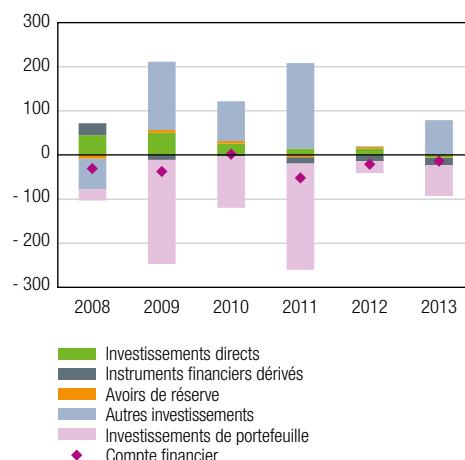
(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

G0-6 Solde financier

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

Les soldes des rémunérations des salariés (travailleurs frontaliers pour l'essentiel), des revenus d'investissements directs et des «autres investissements» (prêts et emprunts) se sont en revanche légèrement améliorés depuis 2008.

Le déficit du compte des transactions courantes est financé par des entrées de capitaux mesurées par le compte financier.

L'évolution du **solde financier** depuis 2008 permet de dresser deux constats :

- les mouvements les plus massifs ont eu lieu sur les investissements de portefeuille et les «autres investissements» (prêts et emprunts);
- les flux nets d'investissements directs ont été historiquement faibles en 2013.

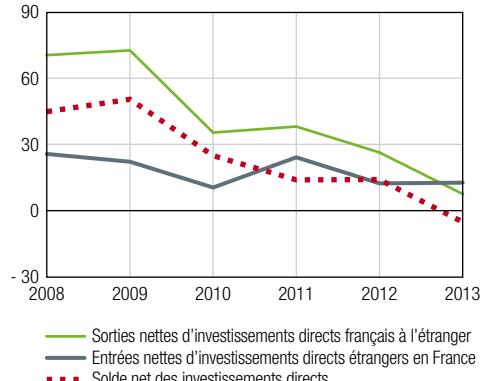
Depuis 2008, les **investissements de portefeuille** – représentatifs des opérations sur titres (obligations et titres à court terme) – constituent une source essentielle d'entrées de capitaux. En contrepartie, les «**autres investissements**», essentiellement les prêts et emprunts, présentent pour leur part un solde crééditeur depuis 2009.

L'année 2013 confirme la tendance à la décrue des **investissements directs français à l'étranger** enregistrée depuis 2009. Cette décrue contribue largement à expliquer que, au lieu de sorties de capitaux, les opérations d'investissements directs se soldent par des entrées nettes en 2013, résultat inhabituel.

Les opérations en capital social à l'étranger, investissements immobiliers compris, aboutissent à des entrées de capitaux pour 1,5 milliard⁴, ce qui signifie

G0-7 Flux d'investissements directs présentés selon la règle du principe directionnel étendu

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

que les désinvestissements et cessions d'actifs étrangers ont été plus importants que les nouveaux investissements et apports de capitaux à des filiales non résidentes.

Les **investissements étrangers en France** connaissent aussi une tendance baissière, mais moins marquée, à 13 milliards, après consolidation des opérations transfrontières intragroupe. Dans ce total, les investissements immobiliers représentent 5 milliards.

La position extérieure nette, qui représente le patrimoine ou l'endettement net de la France vis-à-vis de l'extérieur, devient davantage débitrice, à - 351 milliards⁵, soit - 16,6 % du PIB au lieu de - 236 milliards (- 11,3 % du PIB) en 2012.

La position prend en compte les flux nets de placements accumulés au cours du temps, ainsi que des effets de valorisation (évolution du cours de l'euro contre les autres monnaies, modification de la valeur de marché des titres obligataires, prix des actions). La dégradation de la position extérieure entre 2012

4 En principe directionnel étendu – voir glossaire : il s'agit d'une évaluation qui compense les flux débiteurs et créditeurs transfrontières au sein d'un même groupe.

5 Mesure dite «en valeur mixte» : selon cette mesure les actions cotées sont évaluées en valeur de marché et les actions non cotées en valeur comptable. Il s'agit de la mesure de référence retenue dans le tableau de bord européen pour la procédure de surveillance des déséquilibres excessifs.

T0-4 Position extérieure de la France^{a)}

(en milliards d'euros)

	2012	2013
Investissements directs	427	389
Français à l'étranger	966	971
Étrangers en France	539	582
Investissements de portefeuille	- 621	- 725
Avoirs (en titres étrangers)	1 991	2 095
Engagements (détenzione de titres français par les non-résidents)	2 612	2 820
Instruments financiers dérivés	- 45	- 65
Autres investissements	- 137	- 55
Avoirs de réserve	140	105
Position extérieure nette	- 236	- 351
<i>en % du PIB</i>	<i>- 11,3</i>	<i>- 16,6</i>
Dette extérieure nette^{b)}	681	690
<i>en % du PIB</i>	<i>32,6</i>	<i>32,6</i>

a) En valeur mixte – cf. note 5 et glossaire.

b) La dette extérieure nette est obtenue par la somme des «instruments de dette» présents dans chacune des grandes rubriques du tableau ci-dessus (les autres instruments sont entre autres les actions, l'or, les devises, les DTS et les instruments financiers dérivés).

Source : Banque de France.

et 2013 (- 115 milliards) est essentiellement imputable à l'accroissement de l'endettement externe des administrations publiques auprès de l'étranger et aux évolutions de taux de change, avoirs de réserve inclus.

Les investissements directs, qui représentent les prises de participation stratégiques, sont créateurs : les investissements directs français à l'étranger sont supérieurs aux investissements directs étrangers en France, à hauteur de 389 milliards en 2013. À l'exclusion des avoirs de réserve gérés par la Banque de France, qui naturellement sont créateurs, de 105 milliards en 2013, les autres composantes du patrimoine sont débitrices.

La position débitrice en titres et en prêts-emprunts se dégrade. Sur le long terme, cette évolution résulte largement du placement régulier auprès d'investisseurs étrangers des titres de dette, compte tenu de l'excès des besoins nationaux de financement au regard de l'épargne domestique.

La **dette extérieure nette** mesure le financement de l'économie par l'étranger (titres du marché monétaire, obligations, prêts-emprunts). Elle représente 32,6 % du PIB en 2012 et 2013.

La position débitrice de la France provient de la possession par des étrangers de titres publics français pour plus de 1 000 milliards. Celle-ci n'est que partiellement compensée par les avoirs nets des

T0-5 Position extérieure nette en 2013 des grands secteurs économiques

(en milliards d'euros)

Position nette	- 351
Banque de France	116
Administrations publiques	- 1 085
Banques	0
Autres secteurs	619

Source : Banque de France.

autres secteurs à l'étranger (619 milliards) et ceux de la Banque de France (116 milliards). La position des banques vis-à-vis de l'étranger est équilibrée.

Le ratio de la position extérieure nette rapportée au PIB a été révisé à la hausse de 3,3 points pour chacune des années 2011 à 2013, du fait de l'application des nouvelles normes mondiales et européennes et de l'amélioration de la collecte de données statistiques.

À - 16,6 % du PIB à la fin 2013, la position extérieure de la France reste sensiblement inférieure au seuil de 35 % du PIB fixé par la Commission européenne pour tous les États membres. Les fluctuations des marchés influencent, de façon le plus souvent éphémère, l'évolution annuelle de la position, mais au-delà de ces fluctuations, la tendance est à l'accroissement de la position débitrice du fait de la persistance du déficit des transactions courantes.



CHAPITRE 1

LE COMPTE

DE TRANSACTIONS COURANTES

T1-1 Transactions courantes

(en milliards d'euros)

	2012			2013		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
Transactions courantes	794,6	826,4	- 31,8	796,5	826,7	- 30,3
Biens	435,9	490,6	- 54,6	437,3	479,9	- 42,5
Services	184,0	159,2	24,7	192,0	173,7	18,3
Biens et services	619,9	649,8	- 29,9	629,3	653,5	- 24,2
Revenus primaires	163,3	122,6	40,7	155,0	115,7	39,3
Revenus secondaires	11,4	54,0	- 42,6	12,2	57,5	- 45,3

Note : En raison des arrondis, un agrégat peut ne pas être exactement égal au total des composantes.
Source : Banque de France.

Le solde des transactions courantes de la France est déficitaire de 30,3 milliards d'euros en 2013, soit 1,4 % du PIB, après 31,8 milliards (1,5 % du PIB en 2012¹). L'évolution du solde des transactions courantes résulte de deux mouvements en sens contraire qui sont détaillés dans la suite du chapitre :

- une réduction du déficit des biens de 12,1 milliards d'une part ;
- une diminution des excédents des services et des revenus primaires, respectivement de 6,4 milliards et de 1,4 milliard, et une augmentation du déficit des revenus secondaires de 2,7 milliards, d'autre part.

1| LES BIENS

Les échanges de biens se composent des échanges de marchandises et du négoce. Les échanges de

marchandises incluent les échanges douaniers corrigés notamment des échanges ne donnant pas lieu à un paiement², de l'avitaillement et du soutage maritime ainsi que des échanges liés à la fabrication coordonnée d'Airbus (encadré 3). En 2013, le déficit des échanges de biens se réduit sensiblement du fait de la baisse des importations.

1|1 Les échanges de marchandises³

En valeur (euros courants), les exportations et les importations françaises reculent de, respectivement, 1,4 % et 2,3 % en 2013⁴, à l'opposé des hausses observées en 2012 (+ 3,1 % pour les exportations, + 1,2 % pour les importations).

1 Sur la base du PIB en base 2010 publié par l'Insee le 15 mai 2014.

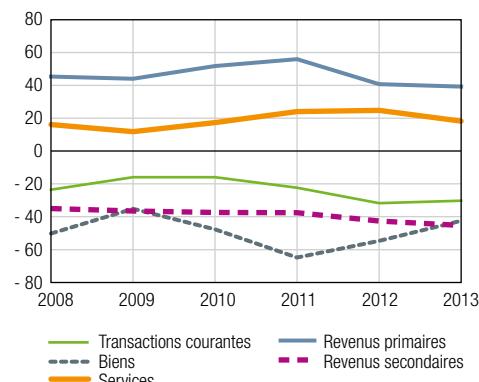
2 Par exemple, un échange intragroupe.

3 Hors soutage et avitaillement.

4 Données des Douanes, chiffres franco à bord – FAB (c'est-à-dire hors coût des assurances et du fret).

G1-1 Transactions courantes Soldes bruts

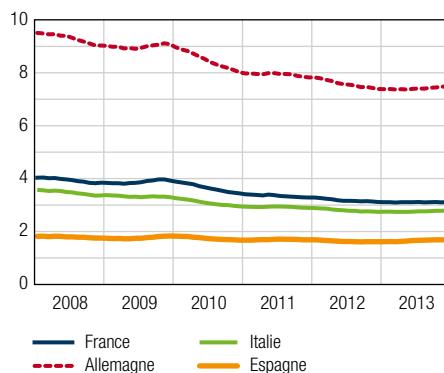
(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

G1-2 Parts de marché mondial à l'exportation

(en %)



Source : Fonds monétaire international (FMI). Calculs : Banque de France.

T1-2 Échanges de biens totaux et sectoriels

(en milliards d'euros)

	Exportations		Importations		Soldes	
	Montant en 2013	Variation 2013/2012 (en %)	Montant en 2013	Variation 2013/2012 (en %)	Montant en 2013	Variation 2013/2012 (en milliards d'euros)
Échanges de biens CAF-FAB ^{a)}	427,5	- 1,4	506,7	- 2,2	- 79,2	5,1
d ^{ont} : Secteurs agricole et agroalimentaire	60,1	3,2	48,7	4,1	11,4	- 0,1
Produits énergétiques	21,4	- 12,9	87,3	- 6,9	- 65,8	3,3
Équipements mécaniques, électriques et informatiques	80,4	- 2,9	100,5	- 1,3	- 20,2	- 1,1
Matériel de transport	92,4	- 0,7	76,4	- 0,4	16,0	- 0,3
Autres produits industriels	169,5	- 1,1	190,3	- 2,6	- 20,8	3,1

a) Hors matériel militaire.

Note : En raison des arrondis, un agrégat peut ne pas être exactement égal au total des composantes.

Source : Direction générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI), données estimées ; calculs Banque de France.

Le rééquilibrage du solde des marchandises de la France s'explique dans une large mesure par la contraction des achats énergétiques (- 6,9%, tableau T1-2). Le déficit de l'agrégat sectoriel des « autres produits industriels » (textile, bois, chimie, pharmacie, métallurgie, produits manufacturés divers) se réduit de 3,1 milliards grâce à la baisse des importations de 2,6%. Le solde excédentaire du secteur agricole est quasi stable à 11,4 milliards. Ce secteur se distingue par une hausse parallèle des exportations (+ 3,2%) et des importations (+ 4,1%).

En revanche, les secteurs des équipements mécaniques, du matériel électrique, électronique et informatique contribuent négativement à l'évolution du solde commercial : les exportations sont en recul de 2,9% tandis que les importations se contractent de 1,3%.

Le déficit des échanges de la France provient essentiellement de ses échanges avec les partenaires de la zone euro (- 41 milliards en 2013), notamment l'Allemagne (- 16,3 milliards, graphique G1-3)⁵. Le solde vis-à-vis de la zone euro s'améliore toutefois (réduction du déficit de 2,6 milliards en 2013) grâce à un recul plus prononcé des importations que des exportations.

Un déficit important est également enregistré avec les pays d'Asie (- 22,2 milliards), notamment la Chine et Hong Kong (- 21,8 milliards). Comme pour la zone euro, une baisse plus marquée des importations que des exportations entraîne une amélioration du solde (hausse de 1,0 milliard).

⁵ Ces données sont par pays d'origine et non pas de provenance des flux, le pays de provenance étant le dernier pays traversé avant d'arriver en France.

ENCADRÉ 3

Échanges de biens : des données douanières à celles de la balance des paiements

Les échanges de biens sont mesurés principalement à partir des données des Douanes sur les échanges de marchandises, et des enquêtes de la Banque de France sur le négoce international. Les données des Douanes sont publiées généralement CAF-FAB, c'est-à-dire que les importations incluent le coût des assurances et du fret, tandis que les exportations sont mesurées à leur valeur au passage de la frontière (franco-à-bord). Or la balance des biens doit être, selon les normes internationales, FAB-FAB. Pour ce faire, les coûts d'assurance et les frais d'acheminement jusqu'à la frontière française sont soustraits de la valeur des importations et reclasés dans les services. Ensuite, les échanges sans paiement (presque toujours intragroupe) sont soustraits afin que les échanges de biens retracent les seuls flux correspondant à des changements effectifs de propriété économique. Puis l'avitaillement et le soutage sont ajoutés. Enfin le négoce international est inclus.

Compte des biens en 2013

(en milliards d'euros)

	Recettes	Dépenses	Soldes
Biens	437,3	479,8	- 42,5
Marchandises	415,7	479,8	- 64,1
Données douanières	435,6	496,8	- 61,2
Corrections et ajustements	- 22,7	- 22,3	- 0,5
Soutage et avitaillement	2,8	5,2	- 2,4
Négoce international	21,6	-	21,6

Note : En raison des arrondis, un agrégat peut ne pas être exactement égal au total des composantes.

Source : Banque de France.

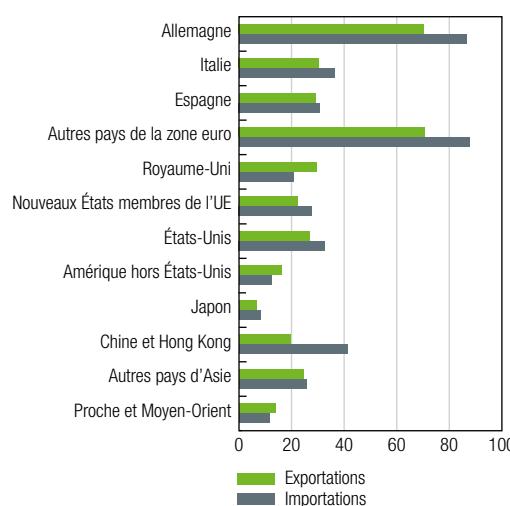
ENCADRÉ 4

Parts de marché des échanges de biens

Mise en perspective, la part de marché exportatrice de la France diminue, comme celle des pays industrialisés pris dans leur ensemble, tandis qu'augmente celle des pays émergents. Les pays de l'OCDE ont perdu en moyenne, chaque année, 2,1 % de parts de marché entre le début 2006 et le début 2013, au profit des pays non membres de l'OCDE (+ 3,7 %). Parmi les grands pays, l'évolution des parts de marché n'est pas uniforme : - 6,0 % pour le Royaume-Uni, - 4,1 % pour la France, - 1,5 % pour l'Espagne, - 2,7 % pour l'Allemagne et - 0,3 % pour les États-Unis. Depuis les années deux mille, la France perdait des parts de marché plus rapidement que les grands pays de la zone euro, mais cette tendance s'était atténuée à partir de 2007.

G1-3 Ventilation géographique des échanges de biens

(en milliards d'euros)



Source : DGDDI ; calculs Banque de France.

plus détaillées sont consultables dans le tableau statistique 1.2 du complément au *Rapport annuel* sur le site internet de la Banque de France).

1|2 L'avitaillement et le négoce

Le déficit sur l'avitaillement et le soutage maritime se replie légèrement, à - 2,4 milliards, du fait d'une légère hausse des exportations et d'une baisse des importations. Les transactions de négoce dégagent un excédent de 21,6 milliards en 2013, après 17,8 milliards en 2012 (tableaux détaillés pour 2013 et 2012 pages 41-48). Il s'agit de la principale contribution positive au solde des biens. L'activité de négoce international est le fait de l'activité de grandes entreprises de négoce, de l'énergie et de l'agroalimentaire, d'une part, du développement des échanges intragroupe, d'autre part. Ces derniers portent sur des biens intermédiaires, des composants industriels, pièces détachées... et sont liés au développement des chaînes mondiales de production.

2 | LES SERVICES

L'excédent des services continue d'être significatif mais il se réduit, passant de 24,7 milliards en 2012 à 18,3 milliards en 2013 (tableau T1-3). Il s'établit

Le solde commercial vis-à-vis des États-Unis d'une part, des nouveaux membres de l'Union européenne d'autre part, reste déficitaire mais est relativement stable. Enfin, l'excédent enregistré avec le Royaume-Uni augmente légèrement (des données

T1-3 Services

(en milliards d'euros)

	2012			2013		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
Services	184,0	159,2	24,7	192,0	173,7	18,3
Transports	37,6	37,9	- 0,3	37,1	38,8	- 1,7
Voyages	41,8	31,1	10,7	42,7	32,3	10,4
Autres services ^{a)}	104,6	90,3	14,4	112,2	102,6	9,6

a) Cf. détail dans le tableau statistique 1.6 « Autres services » consultable sur le site internet de la Banque de France.

Note : En raison des arrondis, un agrégat peut ne pas être exactement égal au total des composantes.

Source : Banque de France.

à un niveau proche de celui de 2010. La dégradation est due pour l'essentiel aux commissions pour usage de propriété intellectuelle (- 2,1 milliards), aux services de télécommunication, d'informatique et d'information (- 1,6 milliard) et aux services de transport (- 1,4 milliard).

2|1 Les services de transport

En 2013, le déficit des échanges de services de transport atteint - 1,7 milliard, après - 0,3 milliard en 2012. Cette évolution résulte d'une réduction de l'excédent du transport maritime et de l'accroissement du déficit du transport aérien.

Le transport maritime est marqué par un tassement de 0,4 milliard de son excédent. Ce repli est observé essentiellement sur le fret et les autres frais de transport (frais d'escale, d'affrètement de navires,...).

Le déficit du transport aérien s'accroît de 1,1 milliard pour atteindre - 1,7 milliard en 2013 en raison d'un fléchissement de 8% des recettes, notamment sur le transport des passagers aériens. Le fret aérien et les frais aéroportuaires affichent également une augmentation de leur déficit.

Le solde du transport routier ressort à - 3,5 milliards en 2013, avec un déficit de 4 milliards imputable au transport de marchandises.

Bien qu'en recul, le solde du transport spatial reste excédentaire avec 0,9 milliard en 2013. Le solde du transport ferroviaire, stable en 2011 et 2012, devient excédentaire en 2013 avec 0,2 milliard.

2|2 Les voyages

L'excédent des services de voyages se replie de 0,3 milliard après une progression presque ininterrompue depuis 2010. Le solde s'établit à 10,4 milliards en 2013 (tableau T1-3 et graphique G1-5). Cette contraction s'explique par une hausse des dépenses des Français à l'étranger (+ 4%) plus rapide que celle des dépenses des étrangers en France (+ 2%).

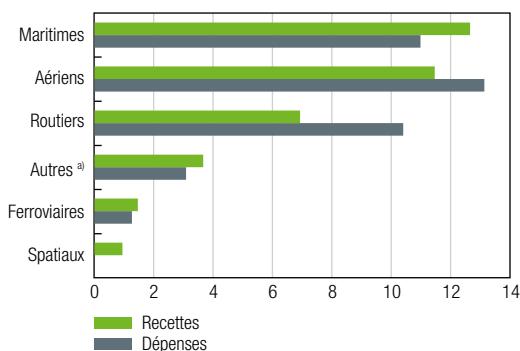
Les dépenses des Français à l'étranger repartent nettement à la hausse, en particulier vers les pays hors zone euro. Les dépenses touristiques des Français au Royaume-Uni, en recul en 2012, progressent de 7%. Les dépenses aux États-Unis et en Suisse continuent leur hausse entamée depuis 2010. Celles dans les pays du sud de la Méditerranée (Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie, Turquie) sont stables après une baisse en 2012.

Au sein de la zone euro, la baisse des dépenses en Espagne (- 8%), qui reste la première destination des Français, est plus que compensée par l'augmentation de celles enregistrées en Allemagne (+ 11%), en Belgique (+ 3%) et en Italie (+ 1%).

La tendance de longue période à la progression des dépenses des étrangers en France avait marqué un coup d'arrêt après la crise financière de 2007-2008. Sa reprise, amorcée en 2011, confirmée en 2012, s'amplifie en 2013 : ces dépenses sont estimées à 42,7 milliards, ce qui représente un plus haut niveau historique. Poursuivant la tendance observée depuis 2010, les Allemands continuent à dépenser davantage en France (+ 10%, graphiques G1-6).

G1-4 Transports

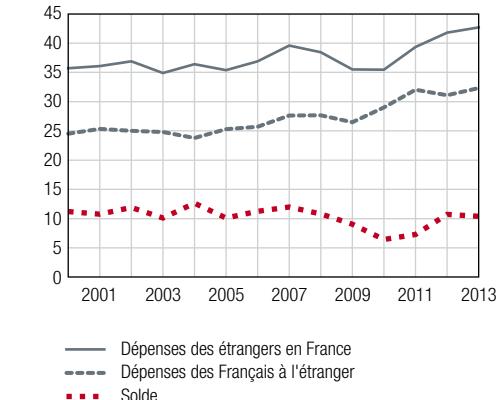
(en milliards d'euros)



a) Fluviaux, oléoducs, gazoducs, postaux, etc.
Source : Banque de France.

G1-5 Voyages

(en milliards d'euros)

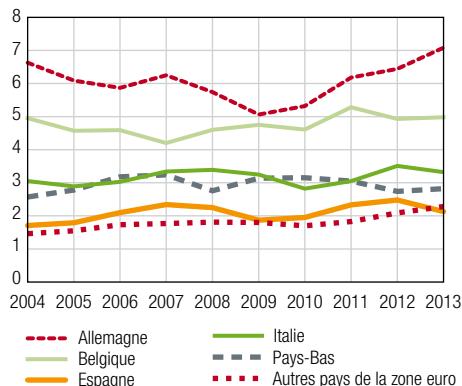


Source : Banque de France.

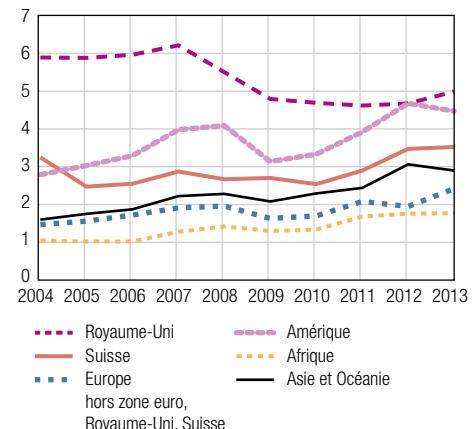
G1-6 Recettes de voyages

(en milliards d'euros)

En provenance des pays de la zone euro



En provenance des pays hors de la zone euro



Source : Banque de France.

Il en est de même pour les Belges et les Néerlandais tandis que les recettes venant des visiteurs italiens et espagnols se réduisent.

Les recettes en provenance du Royaume-Uni, qui est le premier partenaire hors zone euro de la France, enregistrent une hausse de 7 %, celles en provenance de Suisse (second partenaire) de 1 %. Les dépenses des résidents des autres pays européens hors zone euro croissent encore plus vite (+ 24 %). En revanche, les visiteurs en provenance d'Amérique et d'Asie-Océanie réduisent leurs dépenses en France, respectivement de 4 % et 5 %. Les recettes en provenance de l'Afrique sont stables⁶.

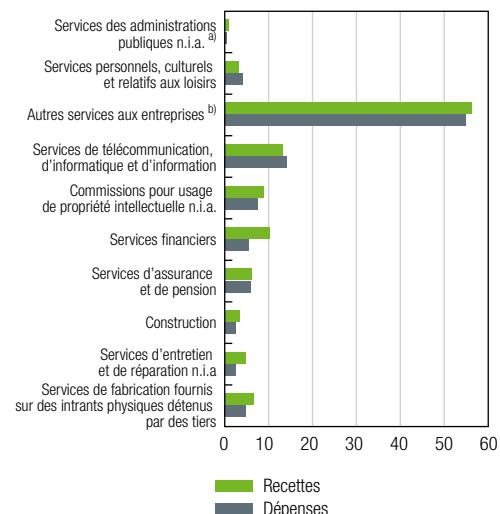
2|3 Les «autres services»

Les «autres services» se composent principalement des autres services aux entreprises (services de recherche et développement, services professionnels et conseil en gestion, services techniques, liés au commerce et divers autres services). Leur excédent se dégrade nettement, de 14,4 milliards en 2012 à 9,6 milliards en 2013. Les flux d'importations progressent de près de 14 %, un rythme nettement plus marqué que celui des exportations (+ 7 %).

Le solde s'amenuise en particulier du fait des commissions pour usage de propriété intellectuelle (- 2,1 milliards), et des services de télécommunication, d'informatique et d'information (- 1,6 milliard).

G1-7 Autres services

(en milliards d'euros)



a) n.i.a. : non inclus par ailleurs.

b) Services de recherche et développement ; services professionnels et services de conseil en gestion ; services techniques, services liés au commerce et autres services fournis aux entreprises.

Source : Banque de France.

S'agissant des commissions pour usage de la propriété intellectuelle, l'origine de la dégradation provient pour partie de l'expiration de redevances et licences du secteur pharmaceutique, sans que des innovations aient pris le relais.

3 | LES REVENUS PRIMAIRES

Les revenus primaires retracent la rémunération des moyens de production, le travail (salaire) et le

⁶ Cf. tableau statistique 1.4 du complément au Rapport annuel consultable sur le site internet de la Banque de France.

T1-4 Revenus primaires

(en milliards d'euros)

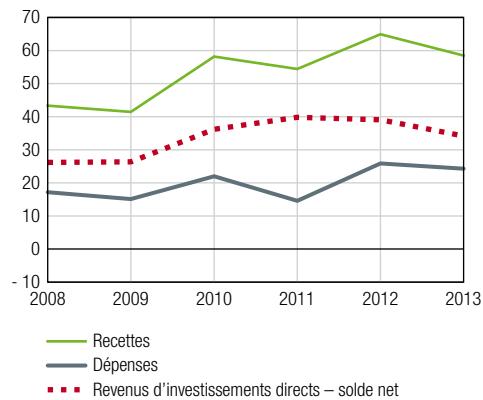
	2013
	Soldes
Rémunérations des salariés	15,9
Revenus des investissements	14,1
Revenus d'investissements directs	34,2
Dividendes	29,4
Bénéfices réinvestis	6,6
Intérêts sur prêts et emprunts entre affiliés	- 1,7
Revenus d'investissements de portefeuille	- 17,2
dont revenus des actions	- 8,0
Revenus des autres investissements (prêts et emprunts)	- 3,3
Revenus des avoirs de réserve	0,5
Autres revenus primaires	9,3
Total	39,3

Note : En raison des arrondis, un agrégat peut ne pas être exactement égal au total des composantes.

Source : Banque de France.

G1-9 Revenus d'investissements directs

(en milliards d'euros)



Notes : Résultats provisoires. Les recettes correspondent aux revenus des investissements directs français à l'étranger, les dépenses aux revenus des investissements directs étrangers en France. À partir de 2012, les revenus d'investissements directs comprennent des intérêts sur prêts intragroupe.
Source : Banque de France.

capital (revenus d'investissement). En 2013 et 2012, l'excédent des revenus primaires reste proche de 40 milliards (tableau T1-4). Les revenus des investissements directs apportent une contribution essentielle au solde des revenus primaires.

3|1 Les revenus d'investissements directs

En 2013, selon des données estimées, le solde des revenus d'investissements directs s'établit à 34,2 milliards d'euros, en baisse de près

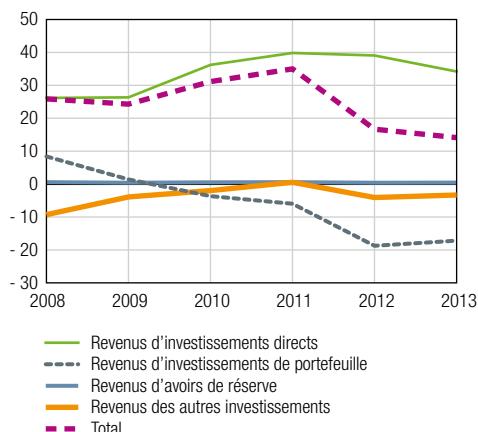
de 5 milliards par rapport à l'année précédente. Les revenus des capitaux propres présentent un excédent de 35,9 milliards (dont 29,4 milliards de dividendes et 6,5 milliards de bénéfices réinvestis), en recul de 5,7 milliards. Les intérêts sur prêts intragroupe dégagent un solde déficitaire de - 1,7 milliard, en réduction sensible par rapport à 2012 (- 2,6 milliards).

Le solde excédentaire des revenus d'investissements directs en capitaux propres découle pour l'essentiel du fait que les capitaux investis par des résidents à l'étranger sont deux fois plus importants que les capitaux étrangers investis en France ; il tient également à ce que le rendement apparent des investissements directs français à l'étranger pourrait être, sur l'année observée, de l'ordre de 2 points de pourcentage plus élevé que celui des investissements directs étrangers en France⁷. Le solde légèrement déficitaire des intérêts intragroupe reflète de son côté à la fois un écart, de l'ordre de 12 %, entre le montant des dettes et celui des créances intra-groupe, et une différence légèrement positive entre le taux moyen des intérêts versés sur les dettes et celui des intérêts perçus sur les créances.

En 2013, selon des données estimées, les pays de l'Union européenne auraient contribué pour quelque 46 % aux revenus d'investissements directs à l'étranger, les autres pays industrialisés pour 19 %

G1-8 Soldes des revenus d'investissements (y compris les bénéfices réinvestis)

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

⁷ Le rendement apparent des investissements directs est le ratio des revenus des capitaux propres de l'année sur les stocks d'investissements directs en capital social (hors immobilier) de la fin d'année précédente exprimés en valeur comptable.

et les pays émergents pour 35 %⁸. Les principaux pays de provenance des revenus d'investissements directs sont les grands partenaires commerciaux de la France (Royaume-Uni, États-Unis, Allemagne), d'une part, des pays qui accueillent des centres de gestion de trésorerie (Pays-Bas, Belgique, Suisse), d'autre part. Au sein des pays émergents, l'Indonésie, la Russie, le Brésil, Singapour et la Chine sont les principaux pourvoyeurs de revenus.

Concernant les revenus d'investissements directs étrangers en France, la répartition géographique est proche de la précédente, mais plus marquée. Pays-Bas, Belgique, Luxembourg et Suisse bénéficient au total de 54 % des revenus d'investissements directs revenant à des non-résidents, loin devant l'Allemagne, les États-Unis et le Royaume-Uni (34 % à eux trois).

3|2 Les revenus d'investissements de portefeuille

Le déficit des revenus d'investissements de portefeuille se réduit légèrement en 2013, à - 17,2 milliards, après - 18,7 milliards en 2012 (tableau T1-4)⁹. Cette amélioration concerne tant le solde des actions et parts d'organismes de placement collectif (OPC) que celui des titres de dette (obligations essentiellement)¹⁰. Les revenus et dépenses liés aux titres de dette sont orientés à la baisse en raison de la baisse des taux d'intérêt en 2013.

3|3 Les revenus des «autres investissements» et des avoirs de réserve

Le solde des revenus des «autres investissements», c'est-à-dire des prêts et emprunts courants, est déficitaire de 3,3 milliards en 2013, après - 4,1 milliards en 2012. En effet, le solde des créances et dettes vis-à-vis de l'étranger relevant des «autres investissements» est moins débiteur en 2013 qu'en 2012. Le solde des revenus des avoirs de réserve, de 0,5 milliard, est affecté par les taux d'intérêt qui sont à des niveaux historiquement bas.

3|4 Les autres revenus primaires et la rémunération des salariés

L'excédent des revenus des salariés retrace les rémunérations perçues par les salariés résidant en France et travaillant à l'étranger («travailleurs frontaliers»), nettes des rémunérations payées par

des entreprises résidentes à des non-résidents. Cet excédent est stable à près de 16 milliards en 2013¹¹ (tableau T1-4). Les autres revenus primaires des administrations publiques retracent pour partie les échanges de la France avec les institutions européennes (encadré 5).

4 | LES REVENUS SECONDAIRES

Les revenus secondaires retracent les opérations de répartition non liées aux moyens de production (impôts non liés à la production, prestations sociales, etc.).

Le déficit des revenus secondaires se creuse en 2013 et atteint 45,3 milliards (tableau T1-5). Il est principalement dû aux administrations publiques. L'essentiel de la contribution de la France aux institutions européennes est en effet comptabilisé parmi les revenus secondaires (tableau T1-5 et encadré 5).

Les envois de fonds des travailleurs – il s'agit ici des travailleurs résidents percevant un salaire en France et transférant une part de leur épargne dans leur pays d'origine – constituent une autre composante importante des revenus secondaires.

T1-5 Revenus secondaires

(en milliards d'euros)

	2013
	Soldes
Revenus secondaires des administrations publiques	- 30,5
Prestations sociales	- 6,4
Coopération internationale <i>dont frais de fonctionnement des organisations internationales</i>	- 4,2 - 0,8
Ressources propres des institutions de l'Union européenne	- 21,2
Autres transferts des administrations publiques	1,4
Autres revenus secondaires	- 14,8
dont transferts courants divers	- 12,3
<i>dont envois de fonds des travailleurs</i>	- 8,4
Total	- 45,3

Note : En raison des arrondis, un agrégat peut ne pas être exactement égal au total des composantes.

Source : Banque de France.

⁸ Données disponibles dans le complément au Rapport annuel (tableau statistique 1.8), consultable sur le site internet de la Banque de France.

⁹ Voir aussi le tableau statistique 1.7 du complément au Rapport annuel.

¹⁰ Le solde des actions et parts d'OPC s'élève à - 8,0 milliards en 2013, après - 9,2 milliards en 2012, celui des titres de dette à - 9,2 milliards, après - 9,5 milliards.

¹¹ De 2008 à 2012, les revenus des salariés avaient enregistré une hausse, en lien principalement avec les évolutions du taux de change euro-franc suisse.

Les transferts avec les institutions de l'Union européenne

Le déficit des transferts de la France vis-à-vis des institutions de l'Union européenne s'élève à - 8,5 milliards en 2013.

Les versements de la France aux budgets européens atteignent 23,7 milliards en 2013. Ils comprennent des revenus primaires au titre des droits de douane (1,7 milliard) et des revenus secondaires (22 milliards). Ces derniers se décomposent essentiellement comme suit :

- la contribution française au budget de l'Union européenne à hauteur de 21,2 milliards, dont 17,1 milliards calculés à partir du revenu national brut (RNB), 2,8 milliards provenant de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et 1,3 milliard de compensation financière versée à certains États membres (essentiellement le Royaume-Uni) ;
- par ailleurs, la contribution de la France au Fonds européen de développement (FED) pour 0,6 milliard.

Les recettes de la France en provenance des institutions de l'Union européenne atteignent 15,2 milliards. Les revenus primaires enregistrent les subventions perçues dans le cadre de la politique agricole commune (PAC), soit 11,1 milliards. Les revenus secondaires intègrent principalement les versements du Fonds social européen (FSE) pour 1 milliard. Le compte de capital (2,2 milliards) retrace notamment les concours alloués au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) à hauteur de 1,6 milliard. Enfin, les services des administrations publiques enregistrent en recettes 0,4 milliard. Ils représentent 25 % du montant des droits de douane et correspondent à la compensation des frais engagés par les États lorsque ceux-ci perçoivent des impôts au nom de l'Union européenne.

Transferts avec les institutions de l'Union européenne

(en milliards d'euros)

	2013		
	Recettes	Dépenses	Soldes
Services des administrations publiques	0,4		0,4
Revenus primaires	11,1	1,7	9,4
Impôts		1,7	- 1,7
Subventions	11,1		11,1
Revenus secondaires	1,5	22,0	- 20,5
dont ressources propres		21,2	- 21,2
dont Fonds européen de développement (FED)		0,6	- 0,6
Compte de capital	2,2		2,2
Total	15,2	23,7	- 8,5

Sources : Union européenne et Eurostat.



CHAPITRE 2

LE COMPTE FINANCIER

T2-1 Compte financier

(en milliards d'euros)

	2012	2013
Compte financier	- 21	- 14
Investissements directs	14	- 5
Investissements de portefeuille	- 27	- 70
Instruments financiers dérivés	- 14	- 17
Autres investissements	2	79
Avoirs de réserve	4	- 1

Source : Banque de France.

1 LES INVESTISSEMENTS DIRECTS

Les «investissements directs» sont les investissements de capitaux dans les entreprises dont l'investisseur détient au moins 10 % des capitaux, ainsi que les mouvements de fonds (prêts-emprunts) et les bénéfices réinvestis (voir glossaire) entre des sociétés ainsi liées les unes aux autres.

En 2013, le solde des investissements directs se traduit par des entrées de capitaux. Cette situation n'avait pas été observée depuis les années quatre-vingt-dix.

1|1 Les investissements directs français à l'étranger

Les investissements directs français à l'étranger reculent de près de 20 milliards d'euros en 2013, pour s'établir à 7 milliards. Cette mesure tient compte d'une consolidation préalable, au sein de chaque groupe d'entreprises, des flux financiers entrants et sortants du territoire national (cette méthode de calcul, et de présentation,

T2-2 Flux d'investissements directs

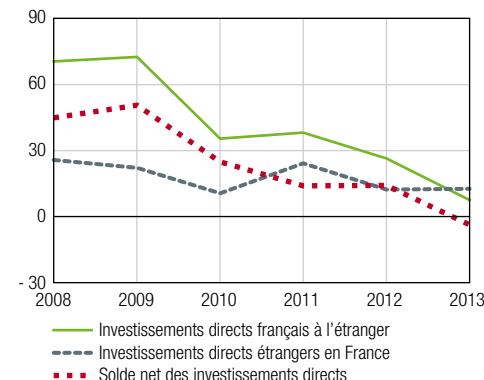
(en milliards d'euros)

	2012	2013
Français à l'étranger	26	7
Capital social, y compris immobilier	35	- 2
Bénéfices réinvestis	11	11
Autres opérations (prêts intragroupe) pour mémoire : autres opérations (créances)	- 20	- 2
	- 8	- 9
Étrangers en France	12	13
Capital social, y compris immobilier	9	13
Bénéfices réinvestis	3	4
Autres opérations (prêts intragroupe) pour mémoire : autres opérations (engagements)	0	- 5
	11	- 13
Investissements directs – solde net	14	- 5

Note : Les flux sont établis selon la règle internationale du principe directionnel étendu dont la teneur est expliquée dans le glossaire.
Source : Banque de France.

G2-1 Flux d'investissements directs présentés selon la règle du principe directionnel étendu

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

est dénommée «principe directionnel étendu» dans la terminologie de la balance des paiements).

Les acquisitions de capital dans des entreprises étrangères présentent un solde négatif de 2 milliards, les désinvestissements étant plus importants que les nouveaux investissements et les apports de capitaux à des filiales préexistantes.

Le solde est cependant positif dans le secteur de l'immobilier, traduisant un investissement net à l'étranger d'un peu plus de 4 milliards. Au sein des autres secteurs, la situation est contrastée : sorties nettes de fonds vers des industries extractives, du commerce, des télécommunications, mouvement inverse dans les autres secteurs – pour des montants plus importants puisque le solde global des investissements est négatif. Des opérations capitalistiques ponctuelles concernent, selon les années, tel ou tel domaine d'activité ; il convient donc de ne pas attacher une signification excessive aux variations annuelles de nature sectorielle.

Le montant des bénéfices de filiales étrangères qui sont conservés et réinvestis sur place est stable, à 11 milliards.

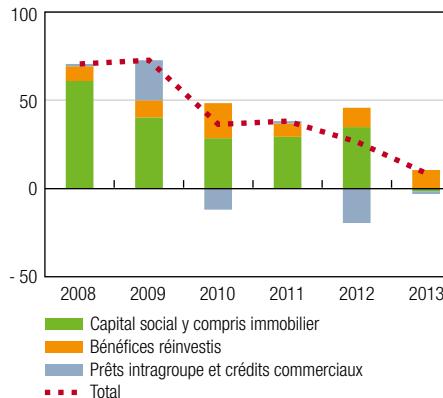
Enfin, les groupes français diminuent, globalement, de près de 2 milliards leurs créances sur leurs filiales étrangères.

En 2013, deux zones géographiques captent l'intégralité des investissements directs français à l'étranger :

- les pays de la zone euro, avec 13 milliards ;
- les pays émergents et en développement (6 milliards).

G2-2 Flux d'investissements directs français à l'étranger

(en milliards d'euros)



Note : Pour 2013, les données sont provisoires.
Source : Banque de France.

En revanche, les pays de l'Union européenne hors zone euro et, de façon plus marquée, les autres pays industrialisés font l'objet de désinvestissements nets, pour, respectivement, 1 milliard et 11 milliards.

Parmi les principaux pays d'accueil, la Belgique (près de 11 milliards, principalement du fait de mouvements de trésorerie intragroupe vers ce pays) et l'Espagne (3 milliards) précèdent la Russie et la Norvège (2 milliards), suivies du Brésil (1 milliard). A contrario, les Pays-Bas, les États-Unis et la Suisse font l'objet de désinvestissements significatifs, respectivement à hauteur de 2 milliards, 10 milliards et 1 milliard¹.

1|2 Les investissements directs étrangers en France

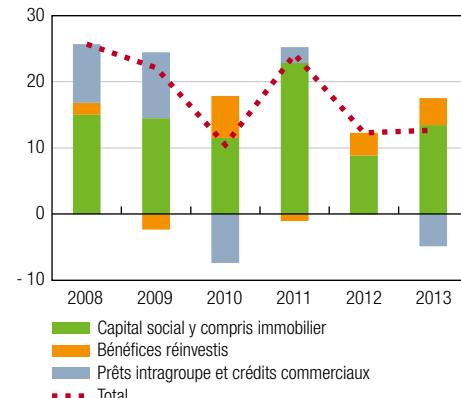
À 13 milliards en 2013, les investissements directs étrangers en France sont stables par rapport à l'année précédente.

À 13 milliards, les opérations en capital se redressent par rapport au solde particulièrement faible de 2012 (9 milliards).

Parmi les secteurs ayant bénéficié d'investissements directs étrangers en 2013, figurent surtout, comme les années précédentes, les activités immobilières (avec 5 milliards). Viennent ensuite les

G2-3 Flux d'investissements directs étrangers en France

(en milliards d'euros)



Note : Pour 2013, les données sont provisoires.
Source : Banque de France.

activités financières et d'assurance, dont le secteur des *holdings* (3 milliards), puis les secteurs du commerce (2 milliards) et de la communication.

En revanche, l'industrie manufacturière fait l'objet de désinvestissements nets de 3 milliards répartis sur plusieurs sous-secteurs.

Les bénéfices réinvestis, généralement faibles compte tenu du niveau relativement modéré des profits des entreprises françaises investies par des non-résidents et de la part importante qui remonte sous forme de dividendes versés par ces mêmes entreprises, atteindraient 4 milliards en 2013, après 3 milliards en 2012.

Les prêts intragroupe présentent un solde négatif de 5 milliards en 2013. Les groupes étrangers bénéficient donc, globalement, de prêts ou de remboursements de la part des sociétés françaises qui leur sont affiliées.

2| LES INVESTISSEMENTS DE PORTEFEUILLE

Les investissements de portefeuille² se traduisent par des entrées nettes de capitaux de 70 milliards.

Les acquisitions de titres français par les non-résidents s'amplifient (136 milliards, contre 25 milliards en 2012). Les acquisitions nettes de titres étrangers par les résidents français redéviennent positives à 66 milliards après avoir été négatives de 2010 à 2012.

Les entrées de capitaux prennent surtout la forme d'achats par des non-résidents de titres obligataires

1 La ventilation géographique et sectorielle des investissements directs français à l'étranger de 2010 à 2013 est fournie dans l'annexe statistique de ce rapport, consultable sur le site internet de la Banque de France.

2 Voir glossaire.

T2-3 Ventilation des investissements de portefeuille par instrument

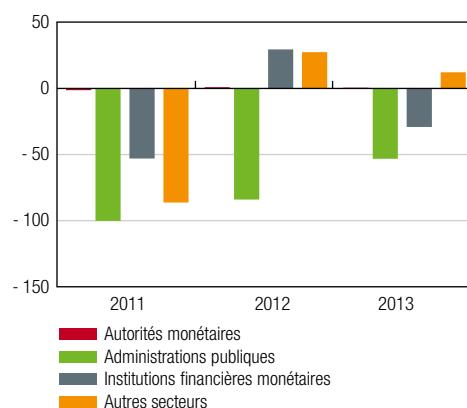
(en milliards d'euros)

	2012			2013		
	Avoirs	Engagements	Soldes	Avoirs	Engagements	Soldes
Actions	40	20	19	31	23	8
Titres d'OPC	14	5	10	17	3	15
Total actions et OPC	54	25	29	49	26	23
Titres de créance à long terme	- 80	37	- 116	36	82	- 46
Titres de créance à court terme	24	- 37	61	- 19	28	- 47
Total titres de créance	- 56	0	- 56	17	110	- 93
Total	- 2	25	- 27	66	136	- 70

Note : Avoirs : flux nets d'achat de titres étrangers par des résidents. Engagements : flux nets d'achats de titres français par des non-résidents.
Source : Banque de France.

G2-4 Flux nets d'investissements de portefeuille par secteur émetteur

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

et de titres à court terme, les sorties, d'acquisitions d'actions et de titres d'OPC étrangers. En effet, les non-résidents reprennent leurs acquisitions de titres de dette à court terme (+ 28 milliards), augmentent leurs achats sur le compartiment du long terme (+ 82 milliards) et maintiennent ceux en actions et parts d'OPC. Les résidents français achètent en net 36 milliards d'obligations et assimilées étrangères, après en avoir cédé 80 milliards en 2012 et vendent également des titres à court terme étrangers. Ils acquièrent 49 milliards d'actions et de parts d'OPC.

La quasi-totalité des financements nets, c'est-à-dire après avoir consolidé les investissements étrangers en France sous forme de titres de portefeuille et ceux français à l'étranger, bénéficient aux administrations publiques (53 milliards sur 70), le complément concernant les institutions financières

monétaires (essentiellement établissements de crédit et OPC monétaires).

2|1 Les investissements de portefeuille des non-résidents en titres français

Les achats nets de titres publics français par les non-résidents génèrent des entrées de capitaux de 81 milliards d'euros en 2013, après 18 milliards en 2012. Les institutions financières monétaires (14 milliards) et les autres secteurs (41 milliards) bénéficient également d'investissements étrangers (tableau T2-4).

T2-4 Ventilation par secteur émetteur des investissements de portefeuille

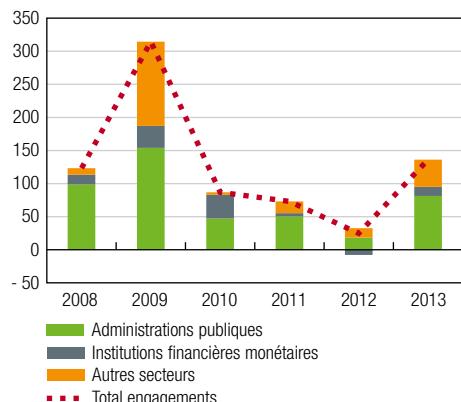
(en milliards d'euros)

	2012	2013
Avoirs	- 2	66
Autorités monétaires	1	1
Administrations publiques	- 66	28
Institutions financières monétaires	22	- 15
Autres secteurs ^{a)}	42	53
Engagements	25	136
Administrations publiques	18	81
Institutions financières monétaires	- 8	14
Autres secteurs	14	41
Solde	- 27	- 70
Autorités monétaires	1	1
Administrations publiques	- 84	- 53
Institutions financières monétaires	29	- 29
Autres secteurs	27	12

a) Sociétés non financières, intermédiaires financiers non monétaires (autres intermédiaires financiers et OPC non monétaires), sociétés d'assurance.
Source : Banque de France.

G2-5 Achats nets de titres français par les non-résidents par secteur émetteur

(en milliards d'euros)

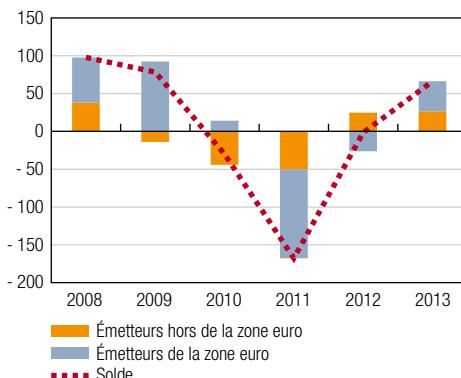


Note : L'inclusion de la Société de financement de l'économie française (SFEF) dans la catégorie des « autres secteurs » conformément à la nomenclature statistique ne restitue pas complètement la réalité économique, qui conduirait plutôt à classer les émissions de cet organisme parmi celles des IFM.

Source : Banque de France.

G2-6 Achats nets de titres étrangers par les résidents par zone géographique de l'émetteur

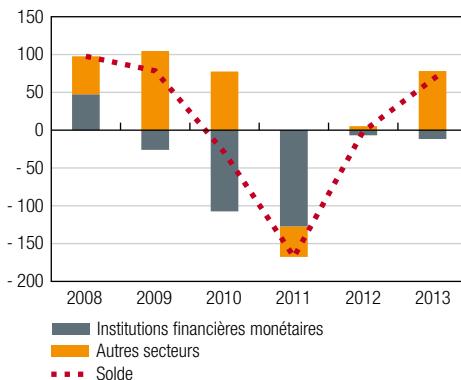
(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

G2-7 Achats nets de titres étrangers par les résidents par secteur détenteur

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

2|2 Les investissements de portefeuille des résidents en titres étrangers

Les résidents reprennent leurs acquisitions à l'étranger de titres publics (28 milliards) et surtout de titres émis par les autres secteurs (53 milliards), sociétés non financières pour l'essentiel, notamment de la zone euro ; ils continuent à céder des titres émis par les institutions financières monétaires étrangères (−15 milliards) (tableaux T2-4 et T2-5).

T2-5 Opérations des résidents sur titres étrangers par zone géographique et par secteur résident détenteur

(en milliards d'euros)

	2012	2013
Émetteurs de la zone euro	- 26	40
Institutions financières monétaires	2	- 21
Autres secteurs ^{a)}	- 28	60
Émetteurs hors zone euro	25	27
Institutions financières monétaires	- 9	9
Autres secteurs ^{a)}	33	18
Tous émetteurs	- 2	66
Institutions financières monétaires	- 7	- 12
Autres secteurs ^{a)}	5	78

a) Dont administrations publiques et autorités monétaires.

Source : Banque de France.

3 | LES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés enregistrent un flux net de − 17 milliards en 2013 (− 14 milliards en 2012).

En 2013, le solde net sur les options est négatif à hauteur de − 18 milliards, ceux sur les contrats d'échange de taux d'intérêt ou de change (swaps), et sur les contrats à terme sont légèrement positifs.

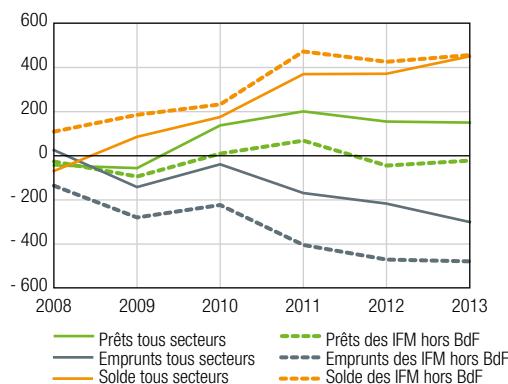
Le solde des flux d'instruments financiers dérivés s'établit à − 20 milliards avec les contreparties résidant en zone euro et à 4 milliards avec celles situées hors zone euro. Les trois principaux soldes sont observés avec les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Allemagne.

4 | LES AUTRES INVESTISSEMENTS (OPÉRATIONS DE PRÊTS ET EMPRUNTS)

Après un quasi-équilibre en 2012, les opérations de prêts-emprunts avec les non-résidents, tous secteurs confondus, se soldent par des sorties nettes de capitaux à hauteur de 79 milliards. Cela est dû essentiellement à une nouvelle réduction des engagements, plus marquée qu'en 2012, pour 83 milliards.

G2-8 Autres investissements – prêts et emprunts de l'ensemble des secteurs résidents (dont IFM)

(flux cumulés en milliards d'euros)



T2-6 Autres investissements (prêts-emprunts)

(en milliards d'euros)

	2012	2013
Autres investissements	2	79
Avoirs	- 46	- 4
Engagements	- 48	- 83
Banque de France	5	44
Avoirs	4	- 21
Engagements	- 1	- 66
dont engagements sur le SEBC (TARGET)	- 23	- 39
Administrations publiques	4	11
Avoirs	31	13
Engagements	27	2
Institutions financières monétaires	- 46	30
Avoirs	- 113	22
Euros	- 42	- 64
Devises	- 71	86
Engagements	- 66	- 8
Euros	- 103	- 46
Devises	37	38
Autres secteurs	39	- 7
Avoirs	32	- 19
Secteur financier ^{a)}	- 9	- 2
Secteur non financier ^{b)}	41	- 17
Engagements	- 7	- 12
Secteur financier ^{a)}	0	- 20
Secteur non financier ^{b)}	- 8	8

a) Intermédiaires financiers non monétaires : autres intermédiaires financiers, OPC non monétaires, sociétés d'assurance, chambres de compensation, fonds de pension.

b) Sociétés non financières, ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages.

Note : En raison des arrondis, un agrégat peut ne pas être exactement égal au total des composantes.

Source : Banque de France.

4|1 Les prêts et emprunts des institutions financières monétaires (IFM)

Les IFM (établissements de crédit et OPC monétaires) sont à l'origine de sorties de capitaux de 30 milliards, contre des entrées de 47 milliards en 2012, principalement sous l'effet d'une reprise de leurs prêts transfrontières.

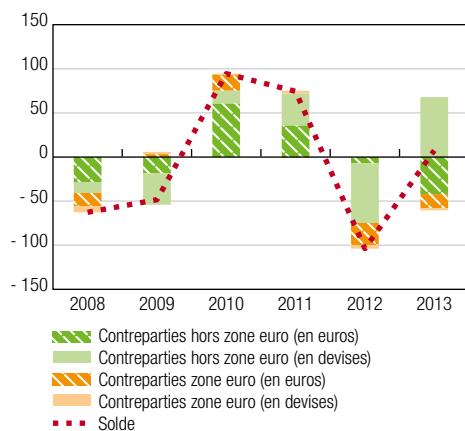
Les mouvements les plus importants concernent les opérations à court terme.

La hausse des avoirs interbancaires résulte de mouvements contrastés sur l'euro et les devises (graphique G2-9). Les prêts en euros diminuent de 58 milliards, dont près des trois quarts concernent des opérations avec des contreparties hors de la zone euro, particulièrement du Royaume-Uni. Inversement, les prêts en devises s'accroissent de 65 milliards. Il s'agit principalement de prêts en dollars américains et quasi exclusivement vis-à-vis de contreparties hors de la zone euro, notamment

des États-Unis. La baisse des engagements interbancaires recouvre aussi des mouvements opposés entre ceux en euros, en baisse, et ceux en devises, en hausse.

G2-9 Prêts interbancaires des IFM

(flux en milliards d'euros)



4|2 Les prêts et emprunts hors IFM

Les sorties de capitaux imputables aux administrations publiques (11 milliards) sont dues pour plus de la moitié à la poursuite de la souscription par la France au capital du nouveau mécanisme européen de stabilité. Avec un solde négatif de – 6 milliards, les autres secteurs, c'est-à-dire les entreprises et les compagnies d'assurance, sont à l'origine d'entrées nettes de capitaux, contrairement aux années précédentes.

Les opérations de cette nature effectuées par la Banque de France³ dégagent un solde de 44 milliards représentatif de sorties nettes, imputables notamment à une contraction des engagements vis-à-vis du Système européen de banques centrales (SEBC).

³ Cf. les comptes 2013 de la Banque de France au lien suivant : https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/RA2013-5ZSD.pdf



CHAPITRE 3

LA POSITION EXTÉRIEURE

T3-1 Évolution de la position extérieure de la France entre fin 2012 et fin 2013
(avec estimation des investissements directs en valeur mixte)

(en milliards d'euros)

	Encours à fin 2012	Flux de balance des paiements 2013 ^{a)}	Variations dues aux évolutions des cours de change et de bourse et autres ajustements ^{a)}				Total des variations entre les deux encours ^{a)}	Encours à fin 2013
			Total	Variation de change	Variation boursière	Autres ajustements		
	1	2	3					
Investissements directs	427	- 5	- 34	- 30	- 5	2	- 39	389
Investissements de portefeuille	- 621	- 70	- 34	- 16	13	- 31	- 104	- 725
Instruments financiers dérivés	- 45	- 17	- 3	2	- 5	0	- 20	- 65
Prêts et emprunts	- 137	79	3	2	0	2	82	- 55
Avoirs de réserve	140	- 1	- 33	- 33	0	0	- 35	105
Solde	- 236	- 14	- 101	- 76	3	- 27	- 115	- 351
Dette extérieure brute	4 075	14	- 65	- 56	- 30	21	- 51	4 024
Dette extérieure nette	681	18	- 9	4	- 33	20	9	690

a) En signe de position : sans signe : augmentation des créances ou diminution des engagements ; signe (-) : diminution des créances ou augmentation des engagements.

Note : En raison des arrondis, un agrégat peut ne pas être exactement égal au total des composantes.

Source : Banque de France.

La position extérieure représente le patrimoine ou l'endettement net de la Nation vis-à-vis de l'extérieur. Alors que la balance des paiements retrace des flux annuels, la position représente des stocks.

Fin 2012, la position extérieure nette de la France était négative (- 236 milliards d'euros¹), c'est-à-dire que la valeur des avoirs financiers détenus sur l'étranger était inférieure à la valeur des engagements (dettes et autres obligations financières) contractés auprès de l'étranger.

Au cours de l'année 2013, les non-résidents acquièrent des titres français, principalement des obligations, pour un montant supérieur aux acquisitions de titres étrangers par les résidents (cf. chapitre 2). Dans le même temps, les opérations de prêts et emprunts se traduisent par une réduction significative des engagements nets vis-à-vis de l'étranger. Les flux cumulés des investissements directs, des opérations sur titres et sur

instruments financiers dérivés et des opérations de prêts et emprunts avec l'étranger dégradent au total le solde débiteur de la position extérieure de 14 milliards.

En tenant compte des effets de valorisation, la position extérieure nette de la France se dégrade davantage, puisqu'elle passe de - 236 milliards à - 351 milliards (soit 16,6% du PIB).

1 Voir glossaire pour la définition des différentes méthodes de valorisation. La valeur de marché est cohérente avec la méthodologie de la comptabilité nationale. La valeur comptable est utilisée pour les ventilations géographiques et sectorielles des investissements directs. La méthode de la valeur mixte, la plus répandue au sein de l'Union européenne, permet des comparaisons de la position extérieure entre pays. Elle est utilisée pour les indicateurs européens de déséquilibres macroéconomiques et par la BCE pour la position extérieure de la zone euro. À des fins de comparaison internationale, les investissements directs dans la position extérieure sont exprimés en valeur mixte.

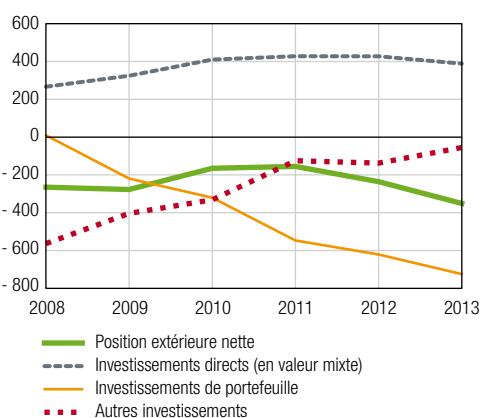
T3-2 Évolution de la position extérieure de la France entre fin 2012 et fin 2013

	En milliards d'euros	En % du PIB
Position nette fin 2012	- 236	- 11,3
Variation imputable aux flux	- 14	- 0,7
Variation imputable aux marchés financiers et autres ajustements	- 100	- 4,8
Variation de change	- 77	- 3,6
Variation boursière	3	0,1
Autres ajustements	- 26	- 1,3
Position nette à fin 2013	- 351	- 16,6

Note : Position extérieure avec les investissements directs en valeur mixte.
Source : Banque de France.

G3-1 Position extérieure nette

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

Avec les investissements directs tous estimés en valeur de marché, y compris les actions non cotées², la position extérieure nette de la France se dégraderait moins puisqu'elle passerait de - 246 milliards à fin 2012 à - 253 milliards à fin 2013. L'effet négatif des variations de change serait en effet compensé par une contribution positive de la valorisation des investissements des entreprises françaises à l'étranger.

1 | LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ENTRE LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

La position extérieure nette de la France en investissements directs est largement créditrice car, depuis plus de quinze ans, à l'exception de 2013, les flux d'investissements français à l'étranger sont chaque année supérieurs aux flux d'investissements étrangers en France. Mesuré en valeur mixte³, l'excédent s'élève à 389 milliards fin 2013 ; il recule de près de 40 milliards sous l'effet de flux nets négatifs en 2013 – à hauteur de 5 milliards – et surtout d'une appréciation de l'euro contre la plupart des autres monnaies.

Exprimée en valeur de marché, la position nette des investissements directs s'accroîtrait en revanche de près de 70 milliards, à 486 milliards, en raison des effets de valorisation des titres non cotés (tableau T3-3).

Pour les besoins des analyses détaillées qui suivent, la position extérieure des investissements directs est mesurée en valeur comptable : l'excédent atteint alors 411 milliards, en recul de plus de 30 milliards par rapport à 2012.

1|1 Le stock d'investissements directs français à l'étranger

Le stock d'investissements directs français à l'étranger⁴ est, en valeur comptable⁵, de 943 milliards fin 2013, en baisse de 20 milliards par rapport à fin 2012. Les investissements en capitaux propres

2 Voir glossaire.

3 C'est-à-dire avec les titres non cotés estimés en valeur comptable.

4 À la période d'élaboration des premiers chiffres de la position extérieure à fin 2013, soit en avril-mai 2014, les résultats des enquêtes sur les stocks d'investissements directs en capitaux propres à fin 2013 ne sont pas encore disponibles. Les stocks d'investissements directs en valeur comptable à fin 2013 publiés dans ce rapport sont donc estimés à partir des encours à fin 2012, des flux d'investissements directs en 2013 et de la prise en compte des variations de change pour les positions en devises. Les stocks d'investissements directs en valeur de marché à fin 2013 sont établis à partir des encours comptables estimés, valorisés en fonction de l'évolution des capitalisations boursières.

5 La valeur comptable est retenue pour présenter les ventilations géographiques et sectorielles car elle provient directement des données collectées, ce qui permet des analyses au niveau des ventilations fines ; les valeurs mixte et de marché sont établies à partir d'estimations toutes ventilations confondues et ne sont pas désagrégées au niveau de détail le plus fin.

T3-3 Stocks d'investissements directs de la France établis selon la règle du principe directionnel étendu (en valeur de marché)

	(en milliards d'euros)	2012	2013
Français à l'étranger		958	1 120
Capitaux propres	910	1 075	
Autres opérations (prêts intragroupe)	48	45	
Étrangers en France		541	634
Capitaux propres	464	562	
Autres opérations (prêts intragroupe)	77	72	
Investissements directs – position nette		417	486

Note : Voir glossaire pour la règle du principe directionnel étendu ; suivant cette règle, les prêts entre sociétés appartenant à un même groupe international ne sont pas classés en fonction du sens du prêt, mais selon la résidence de la tête de groupe. Cette méthode fait diminuer substantiellement le volume global des flux et des stocks d'investissements directs français à l'étranger et étrangers en France, sans que le solde global ne soit affecté.
Source : Banque de France.

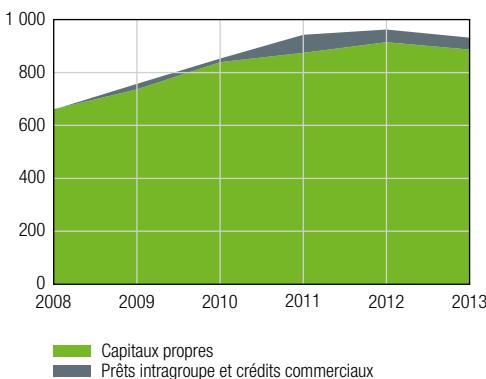
représentent 95 % du total, dont 4 % d'investissements immobiliers, et les prêts nets – y compris les crédits commerciaux – des groupes français à leurs filiales étrangères 5 %.

La zone euro est la première zone d'accueil des investissements directs français à l'étranger (47 % du stock en valeur comptable), devant les autres pays industrialisés hors Union européenne (23 %), l'ensemble des pays émergents et en développement (17 %) et les pays de l'Union européenne hors zone euro (13 %).

Les principaux pays d'accueil des investissements français sont, d'une part, des pays de transit, comme

G3-2 Stocks d'investissements directs français à l'étranger (en valeur comptable)

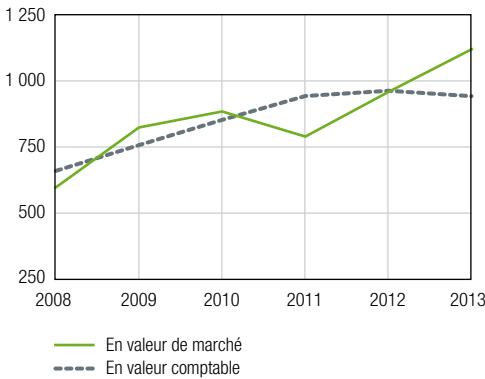
(en milliards d'euros)



Note : Les encours de prêts intragroupe sont calculés après reclassement des prêts entre sociétés soeurs selon la règle du principe directionnel étendu ; ils prennent en compte les crédits commerciaux entre sociétés affiliées à partir de fin 2011.

Source : Banque de France.

G3-3 Stocks d'investissements directs français à l'étranger
(en valeur comptable et en valeur de marché)
(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

la Belgique (à la première place, 16 % du total), les Pays-Bas (3^e, 10 %) et le Luxembourg (6^e, 5 %) et, d'autre part, les grands partenaires économiques traditionnels de la France : les États-Unis (2^e, 16 % du stock), le Royaume-Uni (4^e, 9 %), puis l'Allemagne (5^e, 6 %) et l'Italie (7^e, 4 %). Les principaux pays émergents investis sont le Brésil (2 %), la Chine (2 %), la Russie (1 %) et le Maroc (1 %)⁶.

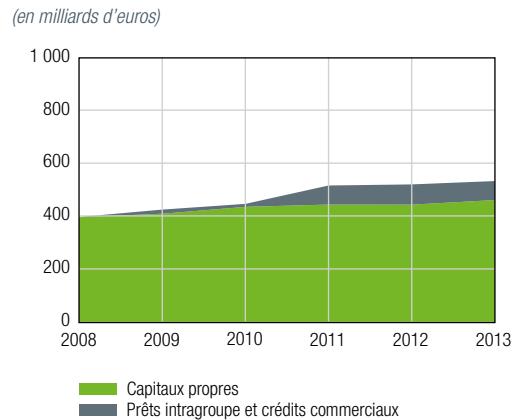
Les investissements directs de la France à l'étranger présentent une structure diversifiée. Les activités financières et d'assurance représentent 27 % du total et l'industrie manufacturière 26 % (dont 4 % pour la pharmacie, 4 % pour les industries agricoles et alimentaires, 3 % pour l'automobile et 3 % pour la chimie). Par ordre d'importance, les autres secteurs résidents investisseurs sont le gaz et l'électricité (7 % du total), l'information et la communication (7 %), le commerce et la réparation, les industries d'extraction gazière et pétrolière.

En valeur de marché, le stock d'investissements directs français à l'étranger s'accroît de 162 milliards d'euros entre fin 2012 et fin 2013, pour s'établir à 1 120 milliards (graphique G3-3).

1|2 Les stocks d'investissements directs étrangers en France

Le stock d'investissements directs étrangers en France progresse, en valeur comptable, de 13 milliards d'euros, pour s'établir à 532 milliards fin 2013. Les prêts nets reçus de l'étranger par les filiales françaises de groupes non résidents, y compris les crédits commerciaux, constituent 13 % du stock et les capitaux propres 87 %. Les seuls investissements immobiliers représentent 19 % du total (graphique G3-4).

G3-4 Stocks d'investissements directs étrangers en France
(en valeur comptable)



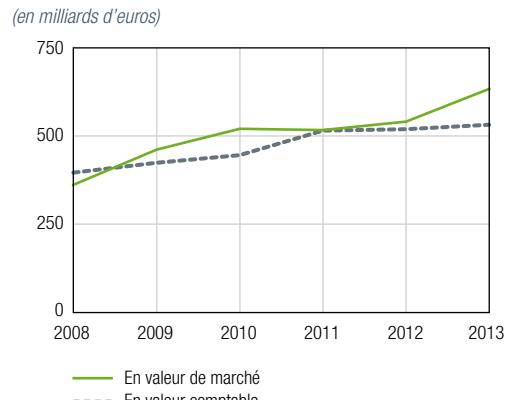
Note : Les encours de prêts intragroupe sont calculés après reclassement des prêts entre sociétés sœurs selon la règle du principe directionnel étendu ; ils prennent en compte les crédits commerciaux entre sociétés affiliées à partir de 2011.

Source : Banque de France.

Par pays de provenance immédiate des investissements, les premiers pays investisseurs sont la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg. Cela étant, il est utile de chercher à connaître le véritable pays d'origine, celui de l'investisseur ultime. L'encadré 6 explique de façon plus détaillée cette méthode et ses résultats.

Évalué en valeur de marché, le stock des investissements directs étrangers en France s'établit à 634 milliards fin 2013, en hausse de 93 milliards par rapport à fin 2012 principalement en raison des effets de valorisation (graphique G3-5).

G3-5 Stocks d'investissements directs étrangers en France
(en valeur comptable et en valeur de marché)



Source : Banque de France.

⁶ La ventilation géographique et sectorielle des stocks d'investissements directs français à l'étranger et étrangers en France de 2010 à 2013 est fournie dans l'annexe statistique de ce Rapport annuel, consultable sur le site internet de la Banque de France.

ENCADRÉ 6

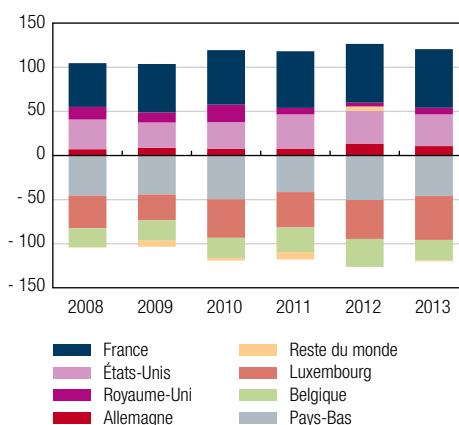
Les stocks d'investissements directs étrangers en France en fonction du pays de l'investisseur ultime

Conformément aux recommandations méthodologiques du FMI et de l'OCDE, la ventilation géographique des stocks d'investissements directs est établie sur la base du pays de provenance ou de destination immédiate des capitaux¹. Ainsi, lorsqu'un fonds d'investissement américain investit en France via un véhicule d'investissement luxembourgeois, le pays pris en compte dans les statistiques officielles est le Luxembourg et non les États-Unis. Cela ne fournit cependant pas une information très pertinente sur l'origine réelle des investissements étrangers. L'OCDE recommande d'ailleurs de fournir également une ventilation des stocks d'investissements directs entrants en fonction du pays de résidence de l'investisseur ultime, destinée à améliorer la connaissance de l'origine géographique des entités qui détiennent et contrôlent en dernier ressort les sociétés résidentes. La détermination du pays de résidence des investisseurs ultimes permet notamment de constater que les groupes français détiennent en dernier ressort une part du stock d'investissements directs étrangers en France (66 milliards d'euros à fin 2013, soit près de 13 % du total ; cf. tableau ci-contre).

Si l'on exclut la France, ce sont les États-Unis qui voient leur part relative s'accroître le plus fortement après reclassement des investissements selon le pays de résidence de l'investisseur ultime. Les États-Unis restent le premier pays investisseur en France, avec 21 % du total des investissements étrangers hormis ceux des filiales non résidentes de groupes français. Viennent ensuite l'Allemagne (15 % du total hors France), le Royaume-Uni (13 %), les Pays-Bas (9 %) et le Luxembourg (8 %).

Principaux écarts par pays suite à l'identification du pays de l'investisseur ultime

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

Répartition géographique des stocks d'investissements directs étrangers en France selon le pays de résidence de l'investisseur ultime (en valeur comptable)

(montants en milliards d'euros)

	2013 (en montant)	2013 (en % du total hors France)
France	66,3	—
Union européenne (à 28)	290,2	62,3
Union économique et monétaire (à 17)	217,9	46,8
dont : Allemagne	70,4	15,1
Belgique	28,1	6,0
Espagne	11,7	2,5
Irlande	4,2	0,9
Italie	19,6	4,2
Luxembourg	39,1	8,4
Pays-Bas	40,7	8,7
Autres pays de l'Union européenne	138,5	29,8
dont : Danemark	4,1	0,9
Pologne	0,2	0,0
République tchèque	0,1	0,0
Roumanie	0,2	0,0
Royaume-Uni	62,3	13,4
Suède	5,0	1,1
Autres pays industrialisés	150,6	32,3
dont : Australie	1,6	0,3
Canada	1,4	0,3
États-Unis	98,3	21,1
Japon	7,5	1,6
Suisse	39,7	8,5
Reste du monde	24,9	5,4
dont : Arabie saoudite	0,5	0,1
Brésil	0,1	0,0
Chine	2,7	0,6
Hong Kong	1,6	0,3
Îles vierges britanniques	0,1	0,0
Inde	0,5	0,1
Liban	2,1	0,5
Qatar	1,1	0,2
Russie	0,7	0,2
Singapour	1,3	0,3
Turquie	0,1	0,0
Total	532,0	—
Total hors France	465,6	100,0

Note : Voir « définition des zones géographiques » à l'annexe II de ce Rapport annuel.

Source : Banque de France.

¹ La ventilation géographique des stocks d'investissements directs français à l'étranger et étrangers en France de 2010 à 2013 est fournie dans l'annexe statistique de ce Rapport annuel, consultable sur le site internet de la Banque de France (tableaux 5.6 et 5.7).

2 | LES INVESTISSEMENTS DE PORTEFEUILLE

La position nette sur les investissements de portefeuille est débitrice du fait des besoins de financement de la France. Elle s'établit à - 725 milliards d'euros, après - 621 milliards en 2012 (tableau T3-4). Cette dégradation de 104 milliards est due à un accroissement de la valeur de marché des titres de dette et des actions ou parts d'OPC placés à l'étranger. Elle se décompose entre des entrées nettes (en balance des paiements) de 70 milliards, des effets nets de valorisation quasi nuls et des reclassements statistiques.

T3-4 Ventilation des stocks d'investissements de portefeuille vis-à-vis des non-résidents Par nature d'instrument

(en milliards d'euros)

	2012	2013
Résidents sur titres étrangers	1 991	2 095
Actions et titres d'OPC	495	598
Titres de créance à long terme	1 271	1 304
Titres de créance à court terme	225	192
Non-résidents sur titres français	2 612	2 819
Actions et titres d'OPC	593	716
Titres de créance à long terme	1 816	1 869
Titres de créance à court terme	203	234
Position nette	- 621	- 725

Source : Banque de France.

2|1 Les investissements de portefeuille des résidents en titres étrangers

À fin 2013, les résidents français détiennent 2 095 milliards de titres étrangers, en hausse de 104 milliards par rapport à fin 2012. Cette augmentation provient d'achats nets des résidents à hauteur de 66 milliards et des effets de valorisation positifs pour le complément.

Le portefeuille des résidents en titres étrangers se compose pour près des deux tiers de titres de dette à long terme, pour un quart d'actions et de parts d'OPC et pour 10 % de titres de dette à court terme. Par rapport à 2012, le poids des actions s'accroît au détriment des titres de dette à long terme.

Les avoirs des résidents sont principalement constitués de titres d'émetteurs de la zone euro (64 %) (tableau T3-5). Les titres des quatre principales économies de la zone euro hormis la France (Allemagne, Italie, Espagne et Pays-Bas) représentent environ 40 % du total, sans changement par rapport à 2012. En dehors de la zone euro, les investisseurs français se portent principalement sur les titres du Royaume-Uni et des États-Unis (chacun un peu plus de 8 % du total des avoirs).

T3-5 Ventilation des titres étrangers détenus par les résidents

Par zone émettrice et secteur détenteur

(en milliards d'euros)

	2012	2013
Émetteurs de la zone euro	1 244	1 332
Institutions financières monétaires	313	297
Autres secteurs ^{a)}	931	1 035
Émetteurs hors zone euro	747	763
Institutions financières monétaires	218	224
Autres secteurs ^{a)}	529	539
Tous émetteurs	1 991	2 095
Institutions financières monétaires	531	521
Autres secteurs ^{a)}	1 460	1 574

a) Dont administrations publiques et autorités monétaires.

Source : Banque de France.

2|2 Les investissements de portefeuille des non-résidents en titres français

La détention de titres français par les non-résidents (les engagements) s'établit à 2 819 milliards à fin 2013, après 2 612 milliards à fin 2012 (tableau T3-6). Cette hausse de 207 milliards résulte principalement de mouvements d'achats nets de titres français par les non-résidents, amplifiés par des effets de valorisation (tableau statistique 5.2).

Le portefeuille des non-résidents en actions et titres d'OPC français augmente de près de 123 milliards en 2013, hausse imputable pour près des trois quarts aux effets de valorisation. La part de ces titres dans le portefeuille progresse de 23 % à 25 % à fin 2013.

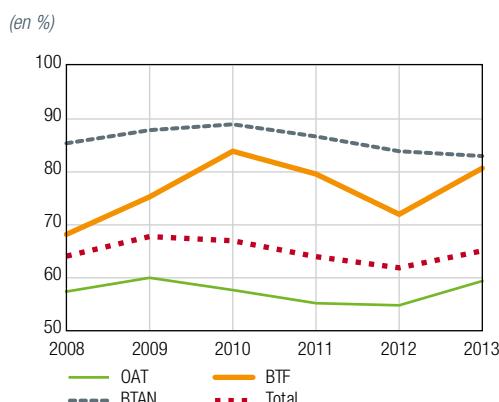
T3-6 Ventilation des titres français détenus par les non-résidents Par secteur émetteur

(en milliards d'euros)

	2012	2013
Encours	2 612	2 819
Administrations publiques	1 087	1 155
OAT	620	715
Autres titres de créance à long terme	90	92
Bons du trésor (BTAN et BTF)	359	327
Autres titres de créance à court terme	20	22
Institutions financières monétaires	619	647
Actions et titres d'OPC	54	73
Titres de créance à long terme	516	516
Titres de créance à court terme	49	58
Autres secteurs	906	1 017
Actions et titres d'OPC	539	643
Titres de créance à long terme	353	360
Titres de créance à court terme	14	14

Source : Banque de France.

G3-6 Part des OAT, BTAN et BTF détenue par les non-résidents



Source : Banque de France.

La position des non-résidents en titres de créance (obligations et titres de court terme) est en hausse de 84 milliards, principalement du fait des flux d'acquisition des non-résidents, partiellement compensés par des effets de valorisation négatifs.

La structure du portefeuille des non-résidents par secteur émetteur résident est globalement inchangée par rapport à 2012 et se compose à hauteur de 41 % des titres émis par les administrations publiques, les titres des IFM représentant environ un quart du portefeuille et le reste étant principalement constitué de titres des sociétés non financières.

Le taux de détention de la dette négociable de l'État par les non-résidents augmente, passant de 61,9 % à 65,1 %. Le taux de détention des BTF par les non-résidents passe de 72 % à 80,7 %, celui des BTAN diminue légèrement, de 83,9 % à 83 %, enfin le taux de détention des OAT augmente de 54,8 à 59,4 %.

3 | LES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La position nette en instruments financiers dérivés en 2013 s'établit à – 65 milliards, contre – 45 milliards en 2012. L'évolution sur 2013 (– 20 milliards) tient principalement à des flux nets négatifs sur les transactions. Les stocks d'instruments financiers dérivés se contractent à nouveau au cours de l'exercice avec, en valeur de marché, 805 milliards d'avoirs et 870 milliards d'engagements contre respectivement 1 080 et 1 125 milliards en 2012.

Les swaps représentent 63 % de la valeur de marché globale (actif + passif) des instruments financiers dérivés, les options 33 % et les contrats à terme 4 %.

T3-7 Évolution des instruments financiers dérivés

(en milliards d'euros)

	Encours en fin d'année		Variation 2013 ^{a)}
	2012	2013	
Avoirs	1 080	805	- 276
Swaps	762	521	- 241
Options	287	249	- 38
Contrats à terme	31	34	3
Engagements	1 125	870	- 256
Swaps	767	526	- 241
Options	329	311	- 18
Contrats à terme	29	33	4
Solde	- 45	- 65	- 20
Swaps	- 5	- 5	0
Options	- 42	- 62	- 20
Contrats à terme	2	1	- 1

a) Variations : sans signe : augmentation des créances et des engagements ; signe (-) : diminution des créances et des engagements.

Source : Banque de France.

La Grande-Bretagne est le principal pays de contrepartie des contrats (46 %), avec une part majoritaire des contrats de swaps, suivie par les États-Unis (15 %) et l'Allemagne (13 %).

4 | LES AUTRES INVESTISSEMENTS (POSITION DE PRÊTS-EMPRUNTS)

À fin 2013, la position prêts-emprunts, tous secteurs confondus, affiche un solde débiteur de 55 milliards, contre 137 milliards à fin 2012. Les opérations du secteur des IFM, essentiellement les banques, participent largement à la réduction de cette position emprunteuse.

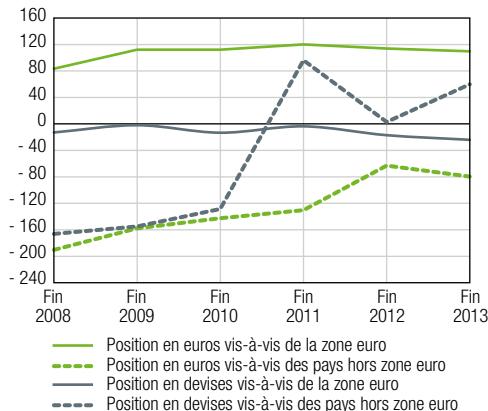
En 2013, le solde créditeur de la position prêts-emprunts des IFM se renforce de 29 milliards pour s'établir à 66 milliards. Les banques résidentes consolident leur position de prêteur net vis-à-vis des non-résidents sous l'effet principal d'une reprise de leurs prêts interbancaires transfrontières en devises dont une large part relève de l'activité intragroupe⁷.

La position nette en devises des IFM s'inverse et devient créitrice de 36 milliards alors que fin 2012 les IFM ressortaient emprunteuses nettes en devises pour 14 milliards. Ce mouvement est traduit, en balance des paiements, par des sorties de capitaux de 48 milliards. À l'inverse, le solde positif de la position en euros se réduit de 21 milliards en raison d'une baisse des prêts interbancaires, particulièrement vis-à-vis du Royaume-Uni.

⁷ Tableaux statistiques 5.17 et 5.18 dans l'annexe statistique de ce Rapport annuel, consultable sur le site internet de la Banque de France.

G3-7 Position nette des prêts et emprunts des IFM

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

La localisation des contreparties des opérations de prêts et emprunts montre que 60 % des encours sont enregistrés avec des pays de l'Union européenne, dont plus d'un tiers avec la zone euro, et le solde avec le Royaume-Uni essentiellement. La position emprunteuse des banques résidentes vis-à-vis de la place financière de Londres se

creuse (40 milliards), en lien avec la contraction des prêts en euros.

En 2013, la position extérieure créditrice de la Banque de France (hors fiduciaire) se renforce de 19 milliards en raison d'une diminution des engagements (- 74 milliards) supérieure à celle des avoirs (- 55 milliards). La contraction des engagements est retracée principalement dans deux postes : les dépôts de la clientèle institutionnelle (- 35 milliards) et les opérations avec le SEBC au titre de TARGET (- 39 milliards)⁸.

5 | LES RÉSERVES BRUTES DE CHANGE

Les avoirs de réserve brutes atteignent 105,1 milliards en fin d'année, soit un recul de 34,8 milliards (tableau T3-8). Celui-ci résulte des réévaluations, pour - 33,3 milliards (essentiellement celle de l'or avec - 30,6 milliards), et des flux enregistrés en balance des paiements, pour - 1,5 milliard.

⁸ Tableau statistique 5.21, dans l'annexe statistique de ce Rapport annuel, consultable sur le site internet de la Banque de France.

T3-8 Évolution des réserves brutes de change

(en milliards d'euros)

	Encours en fin d'année		Variation 2013 ^{a)}	Décomposition de la variation 2013	
	2012 ^{b)}	2013		Flux constatés ^{a) c)}	Incidence des réévaluations mensuelles et autres ajustements
Réserves en devises	23,0	19,8	- 3,2	- 1,1	- 2,1
donc :					
Titres	20,1	19,2	- 0,9	0,6	- 1,5
Dépôts bancaires	2,9	0,6	- 2,3	- 1,7	- 0,6
Position de réserve au FMI	6,4	5,8	- 0,6	- 0,4	- 0,2
Avoirs en DTS	11,1	10,3	- 0,8	- 0,4	- 0,4
Avoirs en or	98,8	68,2	- 30,6	0,0	- 30,6
Autres avoirs de réserve	0,6	1,0	0,4	0,4	0,0
Avoirs de réserve (bruts)	139,9	105,1	- 34,8	- 1,5	- 33,3
Prix en euros de l'once d'or dans les réserves	1 261,18	871,22			
Cours USD contre 1 euro	1,3194	1,3791			
Cours DTS contre 1 euro	0,8578	0,8950			

a) Variations et flux : sans signe : augmentation des créances ; signe (-) : diminution des créances.

b) Jusqu'à fin 2011, les autres avoirs de réserve étaient intégrés à la position de réserve au FMI.

c) Flux calculés au cours retenu en balance des paiements (cours moyen mensuel).

Source : Banque de France.



BALANCE DES PAIEMENTS DES ANNÉES 2012 ET 2013 PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

Balance des paiements – année 2012

(en millions d'euros)

		Crédits	Débits	Soldes
1.	COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	794 577	826 376	- 31 799
1.1.	Biens	435 919	490 555	- 54 636
1.1.1.	Marchandises générales	418 112	490 555	- 72 442
1.1.2.	Négoce	17 806		17 806
1.2.	Services	183 987	159 243	24 744
1.2.1.	Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers	6 244	4 877	1 367
1.2.2.	Services d'entretien et de réparation n.i.a	4 878	2 128	2 750
1.2.3.	Transports	37 579	37 892	- 313
1.2.3.1.	<i>maritimes</i>	13 156	11 061	2 095
1.2.3.2.	<i>aériens</i>	12 510	13 056	- 547
1.2.3.3.	<i>autres</i>	11 913	13 774	- 1 861
1.2.4.	Voyages	41 798	31 100	10 698
1.2.5.	Services de construction	3 375	2 280	1 095
1.2.6.	Services d'assurance et de pension	4 333	3 304	1 029
1.2.7.	Services financiers	10 025	5 699	4 326
1.2.7.1.	<i>Services explicitement facturés et autres services financiers</i>	5 460	3 703	1 757
1.2.7.2.	<i>Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)</i>	4 565	1 996	2 569
1.2.8.	Commissions pour usage de propriété intellectuelle n.i.a.	9 872	6 737	3 134
1.2.9.	Services de télécommunication, d'informatique et d'information	12 165	11 670	496
1.2.10.	Autres services aux entreprises	48 978	48 432	546
1.2.10.1.	<i>Services de recherche et développement</i>	9 868	12 090	- 2 222
1.2.10.2.	<i>Services professionnels et services de conseil en gestion</i>	14 767	13 440	1 327
1.2.10.3.	<i>Services techniques, services liés au commerce et autres services</i>	24 343	22 901	1 442
1.2.10.	Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	4 005	4 751	- 746
1.2.11.	Services des administrations publiques n.i.a.	736	374	362
1.3.	Revenus primaires	163 286	122 594	40 692
1.3.1.	Rémunérations des salariés	16 629	976	15 653
1.3.2.	Revenus des investissements	135 340	118 681	16 660
1.3.2.1.	<i>Investissements directs</i>	64 954	25 870	39 085
1.3.2.2.	<i>Investissements de portefeuille</i>	58 534	77 258	- 18 724
1.3.2.3.	<i>Autres investissements</i>	11 412	15 508	- 4 096
1.3.2.4.	<i>Avoirs de réserve</i>	439	45	394
1.3.3.	Autres revenus primaires	11 317	2 938	8 379
1.4.	Revenus secondaires	11 385	53 984	- 42 599
1.4.1.	Secteur des administrations publiques	3 434	32 081	- 28 647
1.4.2.	Autres secteurs	7 951	21 903	- 13 952
1.4.2.1.	<i>Transferts courants divers</i>	4 235	16 264	- 12 030
1.4.2.1.1	<i>Envois de fonds des travailleurs</i>	530	8 770	- 8 240
2.	COMPTE DE CAPITAL	1 538	1 003	535
2.1.	Cessions d'actifs non financiers non produits	33	4	29
2.2.	Transferts en capital	1 505	999	507

Balance des paiements – année 2012 (suite)

(en millions d'euros)

	Avoirs	Engagements	Net
3. COMPTE FINANCIER	- 126 080	- 105 083	- 20 997
3.1. Investissements directs	26 382	12 305	14 076
3.1.1. Capital social	34 798	8 837	25 960
3.1.2. Bénéfices réinvestis	11 091	3 469	7 621
3.1.3. Autres opérations (prêts intragroupe)	- 19 507	- 1	- 19 505
3.2. Investissements de portefeuille	- 1 650	24 889	- 26 539
3.2.1. Actions et titres d'OPC	54 250	25 358	28 892
Banque de France	- 16	-	- 16
Administrations publiques	2 664	-	2 664
Institutions financières monétaires	14 109	1 046	13 063
Autres secteurs	37 493	24 312	13 181
3.2.2. Titres de créance à long terme	- 79 620	36 452	- 116 072
Banque de France	- 11 935	-	- 11 935
Administrations publiques	- 2 613	55 199	- 57 812
Institutions financières monétaires	- 37 048	- 6 266	- 30 782
Autres secteurs	- 28 024	- 12 481	- 15 543
3.2.3. Titres de créance à court terme	23 720	- 36 921	60 641
Banque de France	- 1 320	-	- 1 320
Administrations publiques	575	- 36 807	37 382
Institutions financières monétaires	16 163	- 2 538	18 701
Autres secteurs	8 302	2 424	5 878
3.3. Instruments financiers dérivés	- 108 770	- 94 461	- 14 309
Banque de France	-	-	-
Administrations publiques	-	-	-
Institutions financières monétaires	- 135 378	- 127 508	- 7 870
Autres secteurs	26 608	33 047	- 6 439
3.4. Autres investissements	- 46 067	- 47 816	1 749
3.4.1. Autres participations	6 558	- 58	6 617
Banque de France	237	0	237
Administrations publiques	6 321	- 58	6 380
3.4.2. Numéraire et dépôts	- 57 713	- 80 707	22 994
Banque de France	13 309	- 14 106	27 415
Administrations publiques	- 73	279	- 352
Institutions financières monétaires	- 103 811	- 66 880	- 36 931
Autres secteurs	32 862	-	32 862
3.4.3. Prêts	8 347	31 907	- 23 560
Banque de France	- 9 576	12 649	- 22 225
Administrations publiques	26 297	27 101	- 804
Institutions financières monétaires	- 8 416	0	- 8 416
Autres secteurs	42	- 7 842	7 885
3.4.4. Crédits commerciaux et avances	- 2 824	762	- 3 586
3.4.5. Autres comptes à payer/à recevoir	- 435	281	- 716
Institutions financières monétaires	- 389	473	- 861
Autres secteurs	- 46	- 191	145
3.4.6. Droits de tirage spéciaux		0	0
3.5. Avoirs de réserve	4 025		4 025
Or	- 5		- 5
Avoirs en droits de tirage spéciaux	- 86		- 86
Position de réserve au FMI	301		301
Autres avoirs de réserve	3 816		3 816
dont créances sur la BCE	388		388
4. ERREURS ET OMISSIONS NETTES			10 269

n.i.a. : non inclus par ailleurs.

Note : Les investissements directs sont présentés en principe directionnel étendu. En raison des écarts d'arrondis, les agrégats et les soldes peuvent ne pas être exactement égaux au total des composantes.

Source : Banque de France.

Balance des paiements – année 2013

(en millions d'euros)

		Crédits	Débits	Soldes
1.	COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	796 459	826 735	- 30 277
1.1.	Biens	437 339	479 855	- 42 516
1.1.1.	Marchandises générales	415 710	479 855	- 64 145
1.1.2.	Négoce	21 629		21 629
1.2.	Services	191 953	173 686	18 267
1.2.1.	Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers	6 435	4 806	1 629
1.2.2.	Services d'entretien et de réparation n.i.a	4 575	2 595	1 980
1.2.3.	Transports	37 089	38 823	- 1 734
1.2.3.1.	<i>maritimes</i>	12 644	10 974	1 670
1.2.3.2.	<i>aériens</i>	11 451	13 119	- 1 668
1.2.3.3.	<i>autres</i>	12 994	14 730	- 1 736
1.2.4.	Voyages	42 682	32 307	10 375
1.2.5.	Services de construction	3 327	2 621	707
1.2.6.	Services d'assurance et de pension	6 030	5 953	78
1.2.7.	Services financiers	10 020	5 395	4 625
1.2.7.1.	<i>Services explicitement facturés et autres services financiers</i>	5 457	3 413	2 043
1.2.7.2.	<i>Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)</i>	4 564	1 982	2 582
1.2.8.	Commissions pour usage de propriété intellectuelle n.i.a.	8 700	7 648	1 051
1.2.9.	Services de télécommunication, d'informatique et d'information	13 029	14 110	- 1 081
1.2.10.	Autres services aux entreprises	56 031	54 878	1 152
1.2.10.1.	<i>Services de recherche et développement</i>	8 306	10 423	- 2 118
1.2.10.2.	<i>Services professionnels et services de conseil en gestion</i>	13 975	14 419	- 445
1.2.10.3.	<i>Services techniques, services liés au commerce et autres services</i>	33 750	30 036	3 715
1.2.10.	Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	3 173	4 091	- 918
1.2.11.	Biens et services des administrations publiques n.i.a.	862	458	404
1.3.	Revenus primaires	154 979	115 715	39 264
1.3.1.	Rémunérations des salariés	17 031	1 158	15 873
1.3.2.	Revenus des investissements	126 396	112 287	14 109
1.3.2.1.	<i>Investissements directs</i>	58 491	24 291	34 200
1.3.2.2.	<i>Investissements de portefeuille</i>	56 269	73 477	- 17 208
1.3.2.3.	<i>Autres investissements</i>	11 126	14 467	- 3 342
1.3.2.4.	<i>Avoirs de réserve</i>	510	51	459
1.3.3.	Autres revenus primaires	11 552	2 270	9 282
1.4.	Revenus secondaires	12 188	57 479	- 45 291
1.4.1.	Secteur des administrations publiques	3 716	34 178	- 30 462
1.4.2.	Autres secteurs	8 472	23 301	- 14 830
1.4.2.1.	<i>Transferts courants divers</i>	5 018	17 308	- 12 290
1.4.2.1.1	<i>Envois de fonds des travailleurs</i>	541	8 946	- 8 404
2.	COMPTE DE CAPITAL	2 352	538	1 813
2.1.	Cessions d'actifs non financiers non produits	93	17	76
2.2.	Transferts en capital	2 259	522	1 737

Balance des paiements – année 2013 (suite)

(en millions d'euros)

	Avoirs	Engagements	Net
3. COMPTE FINANCIER	- 148 140	- 133 955	- 14 185
3.1. Investissements directs	7 528	12 664	- 5 136
3.1.1. Capital social	- 1 512	13 448	- 14 960
3.1.2. Bénéfices réinvestis	10 620	4 069	6 551
3.1.3. Autres opérations (prêts intragroupe)	- 1 580	- 4 854	3 274
3.2. Investissements de portefeuille	66 293	136 127	- 69 834
3.2.1. Actions et titres d'OPCVM	48 815	26 065	22 751
Banque de France	0	—	0
Administrations publiques	- 70	—	- 70
Institutions financières monétaires	39 609	3 790	35 820
Autres secteurs	9 275	22 275	- 12 999
3.2.2. Titres de créance à long terme	36 304	82 046	- 45 742
Banque de France	- 4 228	—	- 4 228
Administrations publiques	- 2 240	58 132	- 60 372
Institutions financières monétaires	- 12 032	7 767	- 19 799
Autres secteurs	54 805	16 146	38 659
3.2.3. Titres de créance à court terme	- 18 826	28 017	- 46 843
Banque de France	23 267	—	23 267
Administrations publiques	- 575	23 122	- 23 697
Institutions financières monétaires	- 39 295	2 257	- 41 552
Autres secteurs	- 2 223	2 638	- 4 862
3.3. Instruments financiers dérivés	- 216 107	- 199 324	- 16 784
Banque de France	—	—	—
Administrations publiques	—	—	—
Institutions financières monétaires	- 260 624	- 254 024	- 6 600
Autres secteurs	44 517	54 700	- 10 184
3.4. Autres investissements	- 4 401	- 83 422	79 021
3.4.1. Autres participations	6 304	- 58	6 363
Banque de France	0	0	0
Administrations publiques	6 305	- 58	6 363
3.4.2. Numéraire et dépôts	- 41 055	- 61 961	20 906
Banque de France	- 20 396	- 51 314	30 917
Administrations publiques	143	- 3 128	3 271
Institutions financières monétaires	7 436	- 7 519	14 955
Autres secteurs	- 28 237	—	- 28 237
3.4.3. Prêts	28 819	- 23 378	52 197
Banque de France	- 1 023	- 14 469	13 446
Administrations publiques	7 921	5 526	2 395
Institutions financières monétaires	14 053	0	14 053
Autres secteurs	7 868	- 14 435	22 303
3.4.4. Crédits commerciaux et avances	941	2 584	- 1 643
3.4.5. Autres comptes à payer/à recevoir	590	- 609	1 199
Institutions financières monétaires	961	- 493	1 454
Autres secteurs	- 371	- 116	- 256
3.4.6. Droits de tirage spéciaux		0	0
3.5. Avoirs de réserve	- 1 453		- 1 453
Or	2		2
Avoirs en droits de tirage spéciaux	- 348		- 348
Position de réserve au FMI	- 391		- 391
Autres avoirs de réserve	- 716		- 716
dont créances sur la BCE	- 419		- 419
4. ERREURS ET OMISSIONS NETTES			14 278

n.i.a. : non inclus par ailleurs.

Note : Les investissements directs sont présentés en principe directionnel étendu. En raison des écarts d'arrondis, les agrégats et les soldes peuvent ne pas être exactement égaux au total des composantes.

Source : Banque de France.

ANNEXES

PARTIE I

GLOSSAIRE

A

■ Actifs non financiers non produits

Cette catégorie correspond aux ressources naturelles (terrains, droits d'exploitation du sous-sol, des eaux, des forêts...), aux contrats, baux et licences, ainsi qu'aux actifs de commercialisation (marques et modèles déposés, logos, noms de domaine...) achetés ou vendus.

■ Administrations publiques

Le secteur des administrations publiques regroupe l'État, les organismes divers d'administration centrale (universités, agences régionales de santé, Météo-France...), les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

■ Autorités monétaires

Les autorités monétaires correspondent à la Banque de France.

■ Autres investissements (*prêts et emprunts*)

Les « Autres investissements » composent une rubrique du compte financier qui englobe toutes les opérations sur les actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne relèvent ni des investissements directs, ni des investissements de portefeuille, ni des instruments financiers dérivés, ni des avoirs de réserve. En pratique, cela recouvre, pour l'essentiel, les dépôts auprès des banques, ainsi que les opérations de prêts et emprunts, entre banques le plus souvent, mais aussi effectuées par des sociétés d'assurance, des entreprises, et des fonds d'investissement de toute nature.

■ Autres secteurs

La rubrique « Autres secteurs » enregistre les opérations effectuées par des agents économiques autres que la Banque centrale, les administrations publiques et les institutions financières monétaires. Il s'agit des autres sociétés financières (sociétés d'assurance, entreprises d'investissement, organismes de placement collectif (OPC) – sauf les OPC monétaires qui sont classés parmi les institutions financières monétaires), des entreprises industrielles et commerciales, des ménages et entrepreneurs individuels et des institutions sans but lucratif au service des ménages (associations, fondations...). Ces dernières sont fréquemment désignées sous le sigle ISBLSM, en particulier dans les tableaux statistiques du *Rapport annuel de la balance des paiements*.

■ Avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens, tels que carburants, provisions et fournitures, dans les ports et

les aéroports, par les transporteurs résidents à l'étranger et par les transporteurs non résidents en France. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui sont enregistrés parmi les services de transport. En BPM6, l'avitaillement est inclus dans les marchandises générales alors qu'il était présenté séparément dans la méthodologie précédente.

■ Avoirs de réserve

Les avoirs de réserve sont les avoirs extérieurs qui sont à la disposition immédiate de la Banque centrale. Depuis la création de la zone euro, seuls les mouvements affectant la partie des réserves de change non transférées à la Banque centrale européenne et qui restent gérées par la Banque de France figurent dans la balance des paiements de la France. Par ailleurs, compte tenu de l'adoption d'une méthodologie commune aux pays membres de l'Union économique et monétaire, seules les créances sur des non-résidents hors zone euro sont prises en compte, ce qui exclut les placements en devises effectués auprès de banques non résidentes situées dans la zone euro. Les avoirs de réserve sont constitués des créances brutes en or monétaire et en devises, y compris sous forme de titres émis par des non-résidents, des avoirs en droits de tirage spéciaux (DTS), de la position nette de réserve à l'égard du Fonds monétaire international et des autres avoirs de réserve.

B

■ Balance des paiements

La balance des paiements est un document statistique qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – pays ou zone monétaire – avec le reste du monde au cours d'une période donnée. Elle est présentée conformément aux prescriptions internationales de la 6^e version du *Manuel de balance des paiements* du FMI (voir « Méthodologie »). Elle permet d'évaluer l'insertion de cette économie dans son environnement extérieur, d'identifier l'apparition de déséquilibres, de comprendre comment ces déséquilibres sont financés par le reste du monde (lorsque les sorties de capitaux sont supérieures aux entrées) ou placés auprès du reste du monde (dans le cas inverse).

En vertu de l'article L141-6 du *Code monétaire et financier*, la Banque de France est chargée de l'établissement de la balance des paiements et de la position extérieure de la France. Elle contribue également à l'élaboration

de la balance des paiements et de la position extérieure globale de la zone euro. Pour mener à bien cette mission, la Banque de France est habilitée à se faire communiquer par l'ensemble des agents économiques et financiers tous documents et renseignements qui lui sont nécessaires. Au plan opérationnel, l'élaboration de la balance des paiements est assurée par la direction générale des Statistiques de la Banque de France – direction de la Balance des paiements et direction des Enquêtes et Statistiques sectorielles.

La balance des paiements de la France est établie sur une base simplifiée selon une fréquence mensuelle. Des données révisées, plus détaillées, ainsi que celles de la position extérieure sont publiées selon une fréquence trimestrielle. Balance des paiements et position extérieure font habituellement l'objet de révisions sur trois années, présentées lors de la publication du *Rapport annuel*. À l'occasion du passage au BPM6, les révisions ont porté sur les données depuis 2008.

■ Bénéfices réinvestis

Les bénéfices réinvestis sont la partie non distribuée et mise en réserve des résultats opérationnels courants après impôts des filiales et participations revenant à l'investisseur direct. Comptablement, ils correspondent à la part des résultats nets courants des entreprises investies revenant à la maison mère au cours d'un exercice comptable, diminuée des dividendes versés à la maison mère au cours du même exercice. Pour assurer la juste représentation des réinvestissements de bénéfices, on enregistre – dans le cas d'une maison mère résidant en France qui réinvestit dans une filiale étrangère directe tout ou partie des bénéfices courants dégagés par celle-ci – un flux de capitaux sortants ou une dépense à la rubrique « Investissements directs », flux désigné comme un « réinvestissement des bénéfices », et une recette à la rubrique « Revenus », désignée comme « bénéfices réinvestis ». L'opération est inverse dans le cas de bénéfices réinvestis par une maison mère étrangère dans sa filiale française. Les bénéfices réinvestis affectent donc, en sens opposés, le solde des transactions courantes d'une part, celui des investissements directs étrangers d'autre part.

■ Biens

Les biens sont des actifs physiques produits sur lesquels des droits de propriété peuvent être établis et dont la propriété économique peut être transférée d'une unité institutionnelle à une autre par le biais de transactions. Les échanges de biens sont évalués à partir des statistiques du commerce extérieur de la direction générale des Douanes et Droits indirects,

retraitées pour être en conformité avec la méthodologie de la balance des paiements¹, auxquelles sont ajoutés les transactions relatives à l'avitaillement et au soutage, ce qui constitue les marchandises générales, et le négoce international.

■ BPM6 (*Balance of Payments Manual – 6th version*)

Voir « Méthodologie ».

C

■ Compte de capital

Le compte de capital enregistre les transferts en capital, c'est-à-dire les opérations qui donnent lieu au transfert de propriété d'un actif fixe ou à la remise d'un engagement par le créancier sans que rien ne soit reçu en échange (remises de dettes, pertes sur créances, aides à l'investissement...) ainsi que les acquisitions/cessions d'actifs non financiers non produits (voir la définition).

■ Court terme

Pour les statistiques de balance des paiements, le court terme correspond à une échéance inférieure ou égale à un an (échéance « à l'origine », c'est-à-dire au moment où l'opération financière est engagée, par différence avec la notion d'échéance « résiduelle »).

■ Crédits commerciaux et avances

Les crédits commerciaux et avances recouvrent les financements accordés par les entreprises résidentes à des clients non résidents (avoirs) ou par les non-résidents à des entreprises résidentes (engagements), quelle que soit l'échéance de ces crédits, ainsi que les avances payées à la commande. Les crédits commerciaux entre sociétés ayant une relation d'investissement direct figurent à la rubrique « Investissements directs » ; les autres crédits commerciaux sont enregistrés sous la rubrique « Autres investissements ».

E

■ Envois de fonds des travailleurs

Les envois de fonds des travailleurs reprennent les montants transférés à l'étranger par des travailleurs résidents et vice versa. Les envois de fonds des travailleurs figurent dans la rubrique « Revenus secondaires ».

■ Erreurs et omissions

Le poste « Erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, à la différence d'un système simple de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et en crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque

¹ Voir l'encadré du chapitre 1 sur le passage des données douanières à celles de la balance des paiements.

transaction, mais résultent de déclarations ou d'enquêtes provenant de sources différentes. Les erreurs et omissions traduisent les décalages statistiques issus d'incertitudes dans les taux de couverture de certaines collectes, de décalages de période, de différences de méthode... Les erreurs et omissions sont par construction égales, mais de signe opposé, à la différence entre le solde du compte financier d'une part, la somme des soldes du compte de capital et du compte de transactions courantes d'autre part. Sur moyenne période, les erreurs et omissions tendent à s'annuler.

F

■ France

En balance des paiements, la France comprend les départements de la France métropolitaine, la principauté de Monaco, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte), les collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon². Tous les autres pays, territoires et institutions sont considérés comme étant des non-résidents, y compris la Banque centrale européenne (BCE).

I

■ Institutions financières monétaires (IFM)

Le secteur des institutions financières monétaires (IFM) hors Banque centrale comprend les établissements de crédit résidents tels que définis par la législation communautaire³ et toutes les autres institutions financières résidentes dont l'activité consiste à recevoir des dépôts (ou de proches substituts de dépôts) de la part d'entités autres que des IFM et qui, pour leur propre compte, consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Cette catégorie comprend également les institutions monétaires électroniques, c'est-à-dire celles qui pratiquent l'intermédiation financière principalement par l'émission de monnaie électronique. La Caisse des dépôts et consignations, les organismes de placement collectif (OPC) monétaires et la Caisse nationale d'Épargne sont aussi inclus dans le secteur des IFM. Les établissements de paiement n'en font en revanche pas partie.

² Les autres collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Wallis et Futuna) et la Nouvelle-Calédonie, qui ne sont juridiquement pas membres de l'Union européenne ou de la zone euro, sont exclues du champ statistique de la balance des paiements de la France. Les deux principales de ces collectivités, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie, disposent par ailleurs de leur propre balance des paiements réalisée par l'Institut d'émission d'outre-mer.

³ Les établissements de crédit sont définis comme les entreprises dont l'activité consiste à recevoir du public des dépôts (ou d'autres fonds remboursables) et à octroyer des crédits pour leur propre compte (article 4 du règlement UE n° 575/2013 du 26 juin 2013).

■ Instruments financiers dérivés

Cette rubrique comprend les primes sur instruments conditionnels et les contrats à terme, achetés ou vendus par les banques résidentes et par les autres secteurs, ainsi que les appels de marge, les souties et les intérêts sur swaps. Les encours des instruments financiers dérivés sont valorisés en valeur de marché.

■ Intérêts

Les intérêts constituent une forme de revenu de la propriété que reçoivent les propriétaires de certains actifs financiers (dépôts, titres autres que les actions, crédits, autres comptes à recevoir). Ils s'enregistrent sur la base des « droits constatés ». Par exemple, pour un emprunt mis en place au 1^{er} janvier de l'année N et venant à échéance le 31 décembre de cette même année, la balance des paiements annuelle enregistrera des intérêts reçus ou versés de l'étranger (selon le cas) sur la base annuelle. Si le prêt est mis en place entre le 1^{er} mars de l'année N et le 31 mars de l'année suivante, la balance des paiements de l'année N enregistrera les intérêts à hauteur de 9 mois, *prorata temporis*. Le principe des droits constatés concourt au respect du principe de « changement de propriété économique », critère de référence pour enregistrer toute transaction réelle ou financière en balance des paiements.

■ Investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir ou de liquider une influence dans sa gestion. La notion d'investissement direct est donc plus large que celle de contrôle. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'une personne physique ou morale (l'investisseur) détient au moins 10 % des droits de vote – ou, à défaut, 10 % du capital social – d'une entreprise « investie ».

L'investissement direct met en relation des sociétés apparentées, c'est-à-dire :

- une entreprise « investisseur direct » (maison mère) et une ou plusieurs entreprises investies, qu'il s'agisse de succursales, de filiales ou d'autres entreprises affiliées ;
- des entreprises « investies » (sociétés sœurs) entre elles.

L

■ Long terme

Pour les statistiques de balance des paiements, le long terme correspond à une échéance à l'origine supérieure à un an.

M

■ Méthodologie

Les comptes statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure constituent des éléments essentiels de connaissance de la situation macroéconomique d'un pays. Le Fonds monétaire international a été chargé, dès sa création, de définir une méthodologie qui soit partagée par l'ensemble des pays membres. Cette méthodologie est décrite dans le *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale* régulièrement mis à jour pour assurer la bonne intégration des évolutions structurelles des échanges mondiaux. La Banque de France applique pour la première fois en 2014, dans un cadre européen coordonné, la nouvelle version du *Manuel* (« version 6 »). L'acronyme anglais, retenu dans ce rapport annuel, est BPM6 pour « *Balance of Payments Manual – 6th version* ». Des informations complémentaires sur la nouvelle méthodologie et sa mise en œuvre en France sont disponibles sur le site internet de la Banque de France, sous le lien <https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/base-de-donnees/methodologie/methodologie-de-la-balance-des-paiements-et-de-la-position-exterieure-de-la-france.html>

N

■ Négoce international

Sont recensés au titre du négoce international, les transactions liées aux achats de marchandises étrangères non importées sur le territoire douanier français, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises françaises ne quittant pas le territoire douanier français. Les opérations de négoce international sont désormais incluses dans les biens, et non plus dans les services, mais distinguées des marchandises générales.

P

■ Portefeuille (*investissements de*)

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations sur titres négociables entre résidents et non-résidents (achats à l'émission, négociations et remboursements), à l'exception des opérations comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve, des contrats à terme sur instruments financiers dérivés et des opérations de cession temporaire.

■ Position extérieure

La position extérieure de la France a pour objectif de retracer, à une date d'arrêté, l'ensemble des créances et des engagements des résidents vis-à-vis des non-résidents. Les créances ou avoirs sont ajoutés, les dettes ou engagements retranchés. La position extérieure fournit des indications sur le montant et la structure du patrimoine financier des

résidents en actifs étrangers et des non-résidents en actifs français. Voir aussi « Variation (de la position) ».

■ Position-titres

La position-titres recouvre les encours de titres étrangers détenus par les résidents (avoirs) et les encours de titres français détenus par les non-résidents (engagements), recensés en valeur de marché (coupons courus inclus pour les titres à revenu fixe).

■ Prêts intragroupe (*investissements directs*)

Les « Autres opérations » des investissements directs recouvrent l'ensemble des opérations de prêts, avances et dépôts, à court et long terme, entre sociétés ayant une relation d'investissement direct, à l'exception des crédits et dépôts entre les banques et autres institutions financières monétaires résidentes et d'autres banques et institutions financières monétaires du même groupe situées à l'étranger, classés dans la rubrique « Autres investissements ».

■ Principe directionnel étendu (*investissements directs – autres opérations – prêts intragroupe*)

Le principe directionnel étendu est une mesure complémentaire, en BPM6, des données d'investissement direct. Selon ce principe, les prêts entre sociétés appartenant à un même groupe international ne sont pas classés en fonction du sens du prêt, mais d'après la résidence de la tête de groupe. Le terme « principe directionnel » se réfère à l'incidence de cette méthode sur le « sens du prêt » et le terme « étendu » signale que le principe directionnel vaut à la fois pour les relations classiques mère-filiale et les relations entre sociétés sans lien direct en capital mais appartenant au même groupe (« sociétés sœurs »). Cette méthode, qui aboutit à ce que les montants de flux et d'encours de prêts transfrontières croisés au sein d'un même groupe se compensent entre eux, fait diminuer substantiellement le volume global des flux et des stocks d'investissements directs français à l'étranger et étrangers en France par rapport aux données élaborées selon la méthodologie standard définie par le *Manuel de balance des paiements* du FMI, qui suit le principe « créances-engagements » commun à tous les éléments du compte financier.

R

■ Réinvestissement des bénéfices

Voir « Bénéfices réinvestis ».

■ Réserves de change

Voir « Avoirs de réserve ».

■ Résidence

- Les **résidents** sont :

– les personnes physiques ayant leur centre d'intérêt économique prédominant en France, quelle

que soit leur nationalité, à l'exception des fonctionnaires et militaires étrangers en poste en France, qui restent des non-résidents ;

- les fonctionnaires et autres agents publics français en poste à l'étranger ou mis à la disposition d'organisations internationales ou d'autres employeurs non résidents ;

- les personnes morales françaises ou étrangères, pour leurs établissements en France, à l'exception des représentations des pays étrangers et des organismes internationaux installés en France, lorsqu'il y a existence d'une activité économique réelle exercée en France par des unités de production autonomes, quelle qu'en soit la forme juridique (filiale, succursale, agence, bureau, etc.).

• les **non-résidents** sont :

- les personnes physiques étrangères ou françaises qui vivent habituellement à l'étranger, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective, à l'exception des représentations françaises et des fonctionnaires français en poste à l'étranger ;

- les personnes morales étrangères ou françaises, pour leurs établissements à l'étranger, lorsqu'il y a existence d'une activité économique réelle exercée à l'étranger par des unités de production autonomes, quelle qu'en soit la forme juridique.

■ Revenus des investissements

Les revenus des investissements correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs. Ils sont décomposés en fonction de la nature des opérations financières auxquelles ils se rattachent : revenus d'investissements directs, revenus d'investissements de portefeuille, revenus des autres investissements et revenus des avoirs de réserve. Les revenus des investissements constituent une rubrique du compte de transactions courantes.

■ Revenus primaires

Les revenus primaires représentent les flux qui reviennent aux agents économiques pour leur participation au processus de production (« rémunérations des salariés »), pour la fourniture d'actifs financiers (« revenus d'investissement ») ou pour la location de ressources naturelles (« loyers »). Les impôts et subventions sur les produits et la production sont également inclus dans les revenus primaires.

■ Revenus secondaires

Les revenus secondaires représentent les transactions entre résidents et non-résidents qui ne font pas

intervenir le transfert de propriété d'un actif fixe ou le transfert de fonds lié à l'acquisition d'un actif fixe. Ils comprennent par exemple la coopération internationale courante, le paiement des impôts sur le revenu ou les envois de fonds des travailleurs.

■ Revenus secondaires – administrations publiques

Les revenus secondaires des administrations publiques comprennent notamment :

- les versements au titre de la coopération internationale, incluant les contributions de la France aux dépenses des organisations internationales ;
- les recettes et versements d'impôts en provenance et à destination d'administrations publiques étrangères effectués dans le cadre de conventions fiscales ;
- les versements des administrations de sécurité sociale à des travailleurs ou à d'anciens travailleurs non résidents et à leurs ayants droit ;
- les opérations avec les institutions européennes, hormis les concours alloués à la France au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), qui sont enregistrés, conformément à la méthodologie internationale, dans les transferts en capital.

■ Revenus secondaires – autres opérations

Les « autres opérations » comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles les primes et indemnités d'assurance-dommage, les dons et versements humanitaires en faveur de personnes physiques et morales, les subventions et donations, les indemnités pour rupture de contrat, cautions et dédommagements, les prix littéraires, artistiques ou scientifiques, etc.

■ Revenus secondaires – transferts personnels

Les transferts personnels comprennent tous les transferts courants en espèces ou en nature effectués par des ménages résidents à des ménages non résidents (ou inversement). Ils consistent principalement en envois de fonds des travailleurs (voir la définition).

S

■ Secteurs économiques résidents

Dans certains postes de la balance des paiements – notamment les revenus primaires et secondaires, les investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur institutionnel auquel appartient le résident qui participe à l'opération.

On distingue :

- les autorités monétaires ;
- les administrations publiques ;
- les institutions financières monétaires ;
- les « autres secteurs ».

■ Services

Les services constituent la deuxième grande composante des transactions courantes. Contrairement aux biens, pour lesquels les activités de production et de commercialisation sont nettement séparées, les échanges de services sont étroitement liés à leur production. Les échanges de services incluent les transports et les voyages.

■ Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers

Cette rubrique, dorénavant classée dans les services (elle était incluse dans les biens dans la classification du 5^e Manuel de balance des paiements), enregistre les transactions concernant :

- les travaux de transformation, tels le raffinage de pétrole ou le traitement des métaux et des produits textiles,
- les frais de réparation sur des biens expédiés à dessein.

■ Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)

Les SIFIM représentent la part des services rendus par les intermédiaires financiers qui n'est pas facturée à la clientèle. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts qu'ils leur accordent. Les taux d'intérêts réels incluent ainsi un élément de revenu (le taux d'intérêt « pur ») et une charge pour le service d'intermédiation financière rendu.

■ Signe (convention de)

Par convention, on affecte un signe positif à toute transaction courante, à l'exception des acquisitions effectuées pour le négoce qui sont enregistrées avec un signe négatif. Un solde (crédit moins débit) positif indique un excédent des recettes sur les dépenses et donc des entrées de capitaux. S'agissant des opérations en avoirs et en engagements du compte financier, un chiffre positif reflète une augmentation des avoirs ou des engagements, tandis qu'un chiffre négatif représente une diminution des avoirs ou des engagements. Une augmentation simultanée, pour le même montant, des avoirs et des engagements, ne modifie pas le solde du compte financier.

Illustration de la convention de signe

		+	-
Transactions courantes	Crédit	Recette (par exemple : exportation, réception d'un dividende ou d'une prestation)	Dépense (acquisition de biens lors d'une transaction de négoce)
	Débit	Dépense (par exemple : importation, envoi de fonds)	
	Solde	Excédent	Déficit

Compte financier	Avoirs	Augmentation des avoirs (par exemple, un investissement direct à l'étranger représente la constitution d'un actif sur l'étranger)	Diminution des avoirs (par exemple, une cession de bons du Trésor américain par un résident constitue une diminution de créance sur les États-Unis)
	Engagements	Augmentation des engagements (par exemple un emprunt auprès de banques étrangères constitue une augmentation des engagements vis-à-vis de l'étranger) ^{a)}	Diminution des engagements (par exemple, l'amortissement d'obligations d'État françaises détenues par des non-résidents est une opération de remboursement se traduisant par une réduction de la dette publique vis-à-vis de l'étranger, donc des engagements) ^{b)}
	Net	Accroissement des avoirs nets de la France	Diminution des avoirs nets de la France

a) Cette opération a pour contrepartie immédiate l'augmentation des avoirs d'une banque centrale ou d'une banque correspondante étrangère (opération de signe positif, mais dans les avoirs).

b) En contrepartie, il se produit une diminution des avoirs d'une banque centrale ou d'une banque correspondante étrangère (opération de signe négatif, mais dans les avoirs).

 Entrée de capitaux
 Sortie de capitaux

■ Transactions courantes

Le compte des transactions courantes retrace les flux de biens, services, revenus primaires et revenus secondaires entre la France et le reste du monde. Son solde est égal à la différence entre les exportations et revenus à recevoir et les importations et revenus à payer par les résidents. Il correspond à la capacité de financement de la Nation dans les comptes nationaux⁴. Le solde des transactions courantes reflète la capacité de l'économie nationale à équilibrer ses échanges avec le reste du monde. Toutes choses égales par ailleurs, un déficit durable des transactions courantes se traduit par une dégradation de la position extérieure et, en conséquence, par un accroissement de la dépendance financière vis-à-vis de l'étranger. L'accumulation d'exécédents se traduit, à l'inverse, toutes choses égales par ailleurs, par une position extérieure créditrice.

■ Transferts en capital – remises de dettes

L'annulation d'une dette consentie par les administrations publiques françaises à un pays étranger correspond à un transfert en faveur d'un agent non-résident. À ce titre, elle est inscrite au débit du compte de capital. En contrepartie, l'annulation de dette diminue les avoirs des administrations publiques ; elle est donc inscrite au crédit du compte financier, sous la rubrique « Autres investissements ». Les remises de dettes sont ventilées en fonction du secteur résident qui en bénéficie ou qui en est à l'origine.

■ Transferts en capital – autres transferts

Les autres transferts en capital rassemblent les aides à l'investissement reçues de l'étranger ou versées à des pays étrangers dans le cadre de l'aide au développement. Les transferts dont bénéficient les administrations publiques françaises proviennent essentiellement des institutions européennes.

■ Transports

Cette ligne enregistre les transactions déclarées au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers, les frais associés à l'exception de l'avitaillement (voir la définition) et une estimation de la part des frais d'expédition contenus dans les transactions de marchandises. Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux (par exemple, la valeur du transport aérien correspondant au déplacement d'un touriste entre son pays d'origine et la France) sont enregistrées non pas sous la ligne « Voyages », mais avec les services de transport. À l'inverse, les

transports intérieurs effectués par les non-résidents et les transports à l'intérieur d'un pays étranger effectués par les résidents sont inclus dans les « Voyages ».

■ Travail à façon et réparations

Voir « Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers ».

■ Variation (de la position)

La variation de la position extérieure entre deux dates est due :

- aux flux qui sont enregistrés dans la balance des paiements ;
- aux mouvements des taux de change, aux variations des prix des actions cotées ;
- et aux autres variations (qui incluent en particulier les reclassements entre rubriques, les changements de méthodologie et les écarts statistiques entre deux dates d'arrêté).

■ Valeur comptable

La position extérieure de la France en investissements directs est valorisée en *valeur comptable*, en *valeur de marché* et en *valeur mixte* (voir les définitions). La valeur comptable des encours d'investissements directs est celle indiquée par les entreprises dans leur comptabilité. Elle figure, pour les investissements directs français à l'étranger, dans les tableaux relatifs aux filiales et participations annexés aux comptes annuels, et pour les investissements directs étrangers en France, dans les bilans des sociétés résidentes affiliées à des investisseurs directs non résidents.

■ Valeur de marché

La position extérieure de la France en investissements directs est valorisée en *valeur comptable*, en *valeur de marché* et en *valeur mixte* (voir les définitions). Les encours d'investissements directs en valeur de marché, tant français à l'étranger qu'étrangers en France, font l'objet d'une estimation, déterminée en commun avec les comptables financiers nationaux, appliquée aux seuls capitaux propres.

■ Valeur mixte

La position extérieure de la France en investissements directs est valorisée en *valeur comptable*, en *valeur de marché* et en *valeur mixte* (voir les définitions). En valeur mixte, la partie cotée des encours d'investissements directs, tant français à l'étranger qu'étrangers en France, est valorisée en valeur de marché tandis que la partie non cotée est valorisée en valeur comptable.

⁴ *Les nouveaux manuels statistiques de la balance des paiements (6^e édition du Manuel de balance des paiements du FMI) et des comptes nationaux (Système européen de comptes 2010), qui entrent en application en 2014, garantissent une plus grande cohérence entre les deux domaines statistiques.*

■ Voyages

La rubrique « Voyages » retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'étranger.

- Au crédit, figurent l'ensemble des dépenses en France des personnes physiques non résidentes effectuées au titre de leurs frais de séjour de durée inférieure à un an ainsi que les frais engagés au titre des services personnels (de santé, de scolarité, etc.) acquis auprès des résidents.

- Au débit, figurent les dépenses de même nature effectuées à l'étranger par des résidents.

Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont pas enregistrées dans la ligne « Voyages », mais avec les services de transport. À l'inverse, les transports intérieurs effectués par des non-résidents et les transports à l'intérieur d'un pays étranger effectués par des résidents sont inclus dans les « Voyages ».

PARTIE II

DÉFINITION DES ZONES GÉOGRAPHIQUES

Pays membres de l'Union européenne (au 31 décembre 2013)

Allemagne *	Italie *
Autriche *	Lettonie
Belgique *	Lituanie
Bulgarie	Luxembourg *
Chypre *	Malte *
Croatie	Pays-Bas *
Danemark	Pologne
Espagne *	Portugal *
Estonie *	République tchèque
Finlande *	Roumanie
France *	Royaume-Uni
Grèce *	Slovaquie *
Hongrie	Slovénie *
Irlande *	Suède

L'Union européenne comprend les pays ci-dessus ainsi que les institutions de l'Union européenne (la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen de développement et d'autres institutions communautaires européennes).

Au 31 décembre 2013, l'Union économique et monétaire comprend 17 pays membres (désignés par *), ainsi que la Banque centrale européenne et le Mécanisme européen de stabilité.

Les zones géographiques sont définies dans les listes conventionnelles établies par Eurostat.

Autres pays industrialisés

Australie	Japon
Canada	Norvège
États-Unis	Nouvelle-Zélande
Islande	Suisse

.../...

Centres financiers extraterritoriaux (liste conventionnelle établie par Eurostat)

Andorre	Îles Vierges américaines
Anguilla	Îles Vierges britanniques
Antigua-et-Barbuda	Jersey
Aruba	Liban
Bahamas	Libéria
Bahreïn	Liechtenstein
Barbade (La)	Maurice
Belize	Montserrat
Bermudes	Nauru
Curaçao	Niue
Dominique	Panama
Gibraltar	Philippines
Grenade	Saint-Kitts-et-Nevis
Guernesey	Sainte-Lucie
Hong Kong	Saint-Martin
Île de Man	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Îles Caïmans	Samoa
Îles Cook	Seychelles
Îles Marshall	Singapour
Îles Turques et Caïques	Vanuatu

PARTIE III

BALANCE DES PAIEMENTS RÉVISIONS DES DONNÉES 2011 ET 2012

Dans le cadre de la publication du *Rapport annuel*, certaines données des années antérieures font habituellement l'objet d'actualisations qui concernent principalement les deux années précédentes. Cette année, le processus de révision habituel est accompagné à la fois de changements méthodologiques dus à l'application de la 6^e version du *Manuel de balance des paiements*¹ et d'améliorations des traitements et collectes existants de façon à mieux suivre les changements structurels de l'économie.

PRINCIPALES RÉVISIONS DU COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

Le 6^e *Manuel* prescrit une nouvelle classification de certains postes au sein des transactions courantes. La plus importante concerne le négoce international, qui est désormais classé avec les échanges de biens et non plus dans les services. Le solde des opérations de négoce se monte respectivement à 15 et 18 milliards en 2011 et 2012. En sens inverse, les «services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers» («travail à façon» dans la terminologie du 5^e *Manuel*) sont maintenant classés dans les services et non plus avec les biens, pour un solde de, respectivement, 3 milliards et 1 milliard en 2011 et 2012. Enfin, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM), qui correspondent à la marge financière réalisée par les banques sur leurs opérations de prêts et de dépôts avec la clientèle non bancaire, sont déduits des revenus des «autres investissements» et inclus désormais dans les échanges de services. Cette modification a été mise en œuvre à partir de l'année 2012 de référence, au cours de laquelle le solde des SIFIM représentait un peu moins de 3 milliards.

Ces changements méthodologiques s'accompagnent de révisions qui entraînent une réduction du déficit des biens et services de, respectivement, 4 et 5 milliards en 2011 et 2012. L'essentiel de ces révisions provient de l'exploitation des résultats de l'enquête complémentaire de la Banque de France sur les échanges internationaux de services (ECEIS)², en 2012 et d'une

amélioration des traitements pour l'année 2011. Par ailleurs, les données douanières sont maintenant retraitées de la fabrication coordonnée d'Airbus, en lien avec le principe de propriété économique (respectivement + 1 et + 2 milliards en 2011 et 2012 sur le solde des marchandises générales dans les biens). La ligne des transports intègre trois améliorations. En plus des révisions de l'enquête ECEIS, le retraitement des données douanières sur les importations de biens pour en extraire le coût du fret («fabrisation») a été revu en cohérence avec la méthodologie des comptes nationaux, et la mesure des dépenses en services de transport aérien a été améliorée.

Les révisions des revenus d'investissements directs de 2012 sont liées principalement à l'exploitation des comptes annuels des sociétés françaises investies par des non-résidents et des filiales étrangères de groupes résidents. Outre le processus habituel d'intégration d'informations plus complètes lors du rapport annuel, les revenus d'investissements de portefeuille prennent désormais en compte les intérêts capitalisés des OPC, comme cela est prescrit par le 6^e *Manuel* et sont aussi affectés par le changement de méthode de calcul des intérêts courus sur les titres de dette, dont l'impact est plus marqué en 2010 et 2011. Le solde des revenus des autres investissements est révisé à la baisse essentiellement du fait de la nouvelle classification des SIFIM dans les services financiers.

Conformément aux prescriptions du 6^e *Manuel*, les autres revenus primaires intègrent des impôts et subventions sur la production auparavant affectés aux transferts courants. Par ailleurs, à champ constant, le déficit des autres revenus primaires et des revenus secondaires est réduit respectivement de 4 et 2 milliards en 2011 et 2012. Cela est dû à l'utilisation de nouvelles sources comptables auprès de l'Union européenne pour évaluer la contribution des institutions européennes à la balance des paiements française.

¹ Voir glossaire et sur le site internet <https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/base-de donnees/methode/methode-de-la-balance-des-paiements-et-de-la-position-exterieure-de-la-france.html>

² Voir complément méthodologique du Rapport annuel 2011 de la balance des paiements.

PRINCIPALES RÉVISIONS DU COMPTE FINANCIER

Investissements directs

Le solde des investissements directs est faiblement révisé à la baisse en 2011 (de - 1 milliard), et augmente de 5 milliards en 2012, à 14 milliards au lieu de 9 milliards. Ces révisions sont d'ampleur limitée par rapport à celles observées par le passé.

Comme chaque année, une source majeure de révision est la substitution de données issues des comptes annuels des sociétés françaises et étrangères aux estimations effectuées au 1^{er} trimestre 2013. Cette révision porte à la fois sur la composante en capital social et sur les bénéfices réinvestis. Ces derniers sont revus à la hausse en 2012, de 5 milliards pour les investissements français à l'étranger et de 3 milliards pour les investissements étrangers en France. S'ajoute à ces révisions habituelles une réévaluation de 2 milliards par an environ des investissements immobiliers français à l'étranger sur plusieurs années.

Les révisions méthodologiques liées au 6^e Manuel concernent surtout les prêts intragroupe («autres opérations», présentées ici suivant la règle du principe directionnel étendu). Par rapport aux années précédentes, les crédits commerciaux entre affiliés, issus de l'enquête de la Banque de France sur les créances et dettes commerciales vis-à-vis des non-résidents (ECO) sont désormais pris en compte dans les investissements directs. En revanche, les prêts entre institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers sont reclasés dans les autres investissements. Au total, les révisions des prêts intragroupe se soldent par une réduction des prêts français à l'étranger de 5 milliards en 2011 et de 7 milliards en 2012, et pour les prêts des groupes étrangers à leurs filiales françaises, par une augmentation de 3 milliards en 2011 compensée par une baisse équivalente en 2012.

Investissements de portefeuille

Les révisions des investissements de portefeuille sont d'ampleur limitée, portent principalement sur les engagements, et se compensent largement entre 2011 et 2012. Elles conduisent à une diminution du solde de 12 milliards en 2011, dont 11 milliards d'augmentation des engagements, et à une augmentation du solde de 13 milliards en 2012, dont 8 milliards de diminution des engagements. Elles résultent de l'intégration d'estimations sur les flux de placement des ménages et des sociétés non financières en titres conservés à l'étranger, de la prise en compte d'informations reçues postérieurement aux arrêtés trimestriels et, en 2013, d'informations complémentaires obtenues sur les pensions sur les titres d'État, qui représentent la source principale des révisions observées sur les engagements en titres de créance à long terme.

Autres investissements

Les autres investissements, qui couvrent essentiellement les prêts et emprunts non inclus dans les autres postes, sont révisés à la hausse de 15 milliards en 2011 et de 36 milliards en 2012. Ces révisions tiennent à la fois à des raisons méthodologiques (principalement des reclassements entre investissements directs et autres investissements pour les crédits commerciaux et les opérations des institutions financières monétaires), et à des révisions et améliorations apportées à des traitements, notamment une révision de la ventilation géographique des opérations interbancaires. Ces révisions et améliorations renforcent la cohérence avec les statistiques bancaires issues d'autres pays. Au total, les créances et les engagements sont révisés à la baisse en 2011, tandis qu'en 2012 les avoirs sont révisés à la hausse (de 6 milliards pour les institutions financières monétaires et de 17 milliards pour les secteurs autres que les IFM et les administrations publiques) et les engagements à la baisse (essentiellement sur les institutions financières monétaires).

Soldes des principales rubriques de la balance des paiements

(en milliards d'euros)

	2011			2012		
	Rapport annuel 2012	Rapport annuel 2013	Écarts	Rapport annuel 2012	Rapport annuel 2013	Écarts
Compte de transactions courantes	- 35	- 22	13	- 44	- 32	13
Biens	- 77	- 65	12	- 71	- 55	16
Services	31	24	- 8	33	25	- 8
Transports	- 3	- 1	2	0	0	0
Voyages	7	7	0	11	11	- 1
Revenus (BPM5)/revenus primaires (BPM6)	45	56	11	30	41	11
Rémunérations des salariés	15	15	0	15	16	0
Revenus des investissements	30	35	5	14	17	2
Investissements directs	39	40	1	32	39	7
Investissements de portefeuille	- 9	- 6	3	- 18	- 19	0
Autres investissements	1	1	0	0	- 4	- 5
Avoirs de réserve	-	1	-	-	0	-
Autres revenus primaires	-	6	6	-	8	8
Transferts courants (BPM5)/revenus secondaires (BPM6)	- 35	- 37	- 2	- 36	- 43	- 6
Compte de capital	0	1	1	0	1	1
Compte financier	- 54	- 52	2	- 74	- 21	53
Investissements directs	15	14	- 1	9	14	5
Français à l'étranger	35	38	3	28	26	- 2
<i>dont : capital social</i>	23	29	6	35	35	0
<i>bénéfices réinvestis</i>	6	8	2	6	11	5
<i>autres opérations (prêts intragroupe)</i>	6	1	- 5	- 13	- 20	- 7
Étrangers en France	20	24	4	19	12	- 6
<i>dont : capital social</i>	21	23	2	15	9	- 6
<i>bénéfices réinvestis</i>	- 1	- 1	- 1	1	3	3
<i>autres opérations (prêts intragroupe)</i>	0	2	3	3	0	- 3
Investissements de portefeuille	- 229	- 241	- 12	- 39	- 27	13
Avoirs (résidents sur titres émis par les non-résidents)	- 167	- 168	- 1	- 6	- 2	5
Actions et titres d'OPC	- 39	- 40	- 1	50	54	4
Titres de créance à long terme	- 87	- 84	3	- 79	- 80	- 1
Titres de créance à court terme	- 40	- 43	- 3	22	24	1
Engagements (non-résidents sur titres émis par les résidents)	62	73	11	33	25	- 8
Actions et titres d'OPC	5	6	1	28	25	- 3
Titres de créance à long terme	80	90	9	42	36	- 5
Titres de créance à court terme	- 23	- 22	1	- 37	- 37	0
Instruments financiers dérivés	- 14	- 14	0	- 14	- 14	0
Autres investissements	179	194	15	- 34	2	36
Avoirs	82	64	- 18	- 69	- 46	23
<i>dont : institutions financières monétaires</i>	57	59	2	- 119	- 113	6
Engagements	- 98	- 131	- 33	- 35	- 48	- 13
<i>dont : institutions financières monétaires</i>	- 173	- 181	- 8	- 55	- 66	- 11
Avoirs de réserve	- 6	- 6	0	4	4	0
Erreurs et omissions nettes	- 18	- 31	- 12	- 29	10	39

Note : Le Rapport annuel 2012 est publié en 2013 selon le 5^e Manuel, le Rapport annuel 2013 en 2014 selon le 6^e Manuel. Les investissements directs sont présentés en principe directionnel étendu. La convention de signe utilisée est celle du 6^e Manuel.

Source : Banque de France.

PARTIE IV

POSITION EXTÉRIEURE

RÉVISIONS DES DONNÉES 2011 ET 2012

Comme pour la balance des paiements, plusieurs postes de la position extérieure font l'objet de révisions à l'occasion de la publication de ce *Rapport annuel* (tableau ci-dessous). Ces révisions s'expliquent par la mise en œuvre de la 6^e version du *Manuel de balance des paiements*, d'une part, et s'inscrivent dans le cadre du processus habituel de révisions, avec la prise en compte de corrections ou de données non disponibles auparavant, d'autre part.

La révision des **positions en investissements directs** tient à différents facteurs. En **valeur mixte**, l'essentiel des révisions des investissements français à l'étranger ou étrangers en France porte sur les prêts intragroupe, dans lesquels sont désormais intégrés les crédits commerciaux entre affiliés, issus de l'enquête de la Banque de France sur les créances et dettes commerciales vis-à-vis des non-résidents (ECO) et d'où sont exclus les prêts

Révisions des données 2011 et 2012 de la position extérieure

Principales rubriques de la position extérieure

(en milliards d'euros)

	2011			2012		
	Rapport annuel 2012	Rapport annuel 2013	Écarts	Rapport annuel 2012	Rapport annuel 2013	Écarts
Investissements directs						
En valeur mixte	410	428	18	409	427	19
En valeur de marché	246	273	26	305	417	113
Français à l'étranger ^{a)}						
En valeur mixte	907	947	40	936	966	30
En valeur de marché	731	790	59	881	958	77
Étrangers en France ^{a)}						
En valeur mixte	498	519	22	527	539	11
En valeur de marché	485	517	32	576	541	- 36
Investissements de portefeuille	- 599	- 547	52	- 681	- 621	60
Titres étrangers	1 827	1 866	39	1 948	1 991	43
Actions et titres d'OPC	393	401	8	483	495	12
Titres de créance à long terme	1 247	1 257	10	1 262	1 271	9
Titres de créance à court terme	187	207	21	203	225	22
Titres français	2 426	2 412	- 13	2 629	2 612	- 17
Actions et titres d'OPC	499	501	2	594	593	- 1
Titres de créance à long terme	1 687	1 672	- 15	1 832	1 816	- 16
Titres de créance à court terme	240	240	0	203	203	0
Instruments financiers dérivés	- 42	- 44	- 3	- 43	- 45	- 2
Autres investissements	- 115	- 125	- 10	- 150	- 137	13
Crédits commerciaux et avances à la commande	- 1	- 4	- 4	- 2	- 12	- 10
Prêts et emprunts de la Banque de France	- 177	- 177	0	- 170	- 170	0
Autres investissements des administrations publiques	20	20	0	25	25	0
Prêts-emprunts des IFM	71	82	12	8	37	29
Prêts-emprunts des autres secteurs ^{b)}	- 28	- 34	- 6	- 10	- 5	6
Droits de tirage spéciaux	-	- 12	- 12	-	- 12	- 12
Avoirs de réserve	133	133	0	140	140	0
Avec les investissements directs en valeur mixte	- 213	- 155	58	- 326	- 236	89
Avec les investissements directs en valeur de marché	- 376	- 310	66	- 430	- 246	183

a) Les investissements directs sont présentés en principe directionnel étendu.

b) Sociétés non financières, sociétés d'assurance, autres intermédiaires financiers, OPC non monétaires et ménages.

Note : Le Rapport annuel 2012 a été publié en 2013 selon le 5^e Manuel, le Rapport annuel 2013 l'est en 2014 selon le 6^e Manuel. La convention de signe utilisée est celle du 6^e Manuel.

Source : Banque de France.

entre institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers (reclassés dans les autres investissements); ces révisions contribuent à une hausse des stocks d'investissements directs dans les deux sens pour 20 à 30 milliards.

Autre composante des investissements directs, les stocks d'investissements en capitaux propres sont également revus à fin 2011 et fin 2012, à la hausse pour les investissements français à l'étranger et à la baisse pour les investissements étrangers en France, à la suite de l'exploitation des bilans des entreprises et, pour les investissements français à l'étranger, d'une nouvelle estimation des investissements immobiliers.

La révision à la hausse de la position extérieure à fin 2012 exprimée en **valeur de marché** (+ 113 milliards) s'explique par une mesure complétée des effets de valorisation, dans un sens positif pour les investissements français à l'étranger et négatif pour les investissements étrangers en France.

Les principales révisions sur la **position en investissements de portefeuille** résultent de la prise en compte d'estimations sur les avoirs des ménages et des sociétés non financières conservés à l'étranger, de la prise en compte d'informations reçues tardivement, notamment sur les remboursements anticipés d'émissions obligataires par les résidents, et d'informations complémentaires obtenues sur les pensions

sur les titres d'État. Elles se traduisent par une révision à la hausse des avoirs des résidents en titres étrangers à fin 2011 et fin 2012, pour toutes les natures d'instruments, et par une baisse des engagements en titres de créance à long terme.

La **position en «autres investissements»** fait également l'objet de révisions.

Les crédits commerciaux et avances à la commande, issus de l'enquête ECO, font l'objet d'une révision et du reclassement des crédits intragroupe dans les investissements directs. L'effet total sur le solde est limité à fin 2011 mais un peu plus important à fin 2012 (- 10 milliards).

La position en prêts et emprunts des institutions financières monétaires est révisée à la hausse, de 12 milliards en 2011 et de 29 milliards en 2012. Ceci est expliqué par une raison méthodologique, la réintégration de stocks auparavant classés en investissements directs, d'une part, et par une révision de la ventilation géographique des opérations interbancaires, d'autre part.

Enfin, en application du 6^e *Manuel*, les autres investissements sont désormais présentés par type d'instrument et comprennent notamment les engagements correspondant à l'émission de droits de tirage spéciaux (pour - 12 milliards en stock).

REPRODUCTION AUTORISÉE
AVEC INDICATION DE LA SOURCE

Directeur de la publication

Jacques FOURNIER
Directeur général des Statistiques
de la Banque de France

Réalisation

Service des Publications économiques
Direction de la Communication

Cet ouvrage est accessible gratuitement sur le site
internet de la Banque de France :

*[http://www.banque-france.fr/
economie-et-statistiques/balance-des-paiements-et-
economie-internationale/
la-balance-des-paiements.html](http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/balance-des-paiements-et-economie-internationale/la-balance-des-paiements.html)*

Vous y trouverez également des tableaux
statistiques complémentaires.

Imprimerie : Banque de France
31, rue Croix des Petits-Champs
75001 Paris

Dépôt légal : juin 2014
ISSN 0292-6733

COMPLÉMENTS INTERACTIFS

1.2 Ventilation géographique des échanges de biens

(en milliards d'euros)

	Exportations		Importations		Soldes	
	Montant en 2013	Variation 2013/2012 (en %)	Montant en 2013	Variation 2013/2012 (en %)	Montant en 2013	Variation 2013/2012 (en milliards)
Zone euro	200,5	- 1,2	241,5	- 2,0	- 41,0	2,6
<i>dont :</i> Allemagne	70,3	- 1,8	86,7	- 3,5	- 16,3	1,8
Italie	30,4	- 5,1	36,4	- 3,0	- 6,0	- 0,5
Espagne	29,0	- 1,2	30,8	- 1,0	- 1,8	0,0
Royaume-Uni	29,5	0,8	20,9	- 8,6	8,6	2,2
Nouveaux États membres de l'Union européenne ^{a)}	22,3	3,6	27,8	4,0	- 5,4	- 0,3
Amérique	43,1	2,7	45,0	- 3,0	- 1,8	2,5
<i>dont :</i> États-Unis	26,9	1,5	32,7	- 0,7	- 5,8	0,6
Asie	64,7	- 2,3	86,9	- 2,8	- 22,2	1,0
<i>dont :</i> Japon	6,8	- 8,0	8,0	- 12,2	- 1,2	0,5
Chine et Hong Kong	19,6	- 7,1	41,4	- 1,7	- 21,8	- 0,8
Proche et Moyen-Orient	13,8	1,6	11,7	6,8	2,1	- 0,5

a) Pays entrés dans l'Union européenne depuis 2004.

Note : En raison des arrondis, un agrégat peut ne pas être exactement égal au total des composantes.

Source : Direction générale des Douanes et des Droits indirects – DGDDI (données brutes).

Calculs : Banque de France.

1.6 Autres services

(en milliards d'euros)

	2011			2012			2013		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers (anciennement travail à façon)	5,4	2,5	2,9	6,2	4,9	1,4	6,4	4,8	1,6
Services d'entretien et de réparation n.i.a	4,3	2,5	1,8	4,9	2,1	2,8	4,6	2,6	2,0
Construction	4,1	2,0	2,1	3,4	2,3	1,1	3,3	2,6	0,7
Services d'assurance et de pension	6,4	3,7	2,7	4,3	3,3	1,0	6,0	6,0	0,1
Services financiers	5,7	3,4	2,3	10,0	5,7	4,3	10,0	5,4	4,6
<i>Services explicitement facturés et autres services financiers</i>	5,7	3,4	2,3	5,5	3,7	1,8	5,5	3,4	2,0
<i>Services d'intermédiation financière indirectement mesurés</i>				4,6	2,0	2,6	4,6	2,0	2,6
Commissions pour usage de propriété intellectuelle n.i.a.	11,0	7,5	3,5	9,9	6,7	3,1	8,7	7,6	1,1
Services de télécommunication, d'informatique et d'information	10,8	10,1	0,7	12,2	11,7	0,5	13,0	14,1	- 1,1
Autres services aux entreprises	43,3	42,0	1,3	49,0	48,4	0,5	56,0	54,9	1,2
<i>Services de recherche et développement</i>	8,7	10,7	- 2,0	9,9	12,1	- 2,2	8,3	10,4	- 2,1
<i>Services professionnels et services de conseil en gestion</i>	14,1	12,4	1,7	14,8	13,4	1,3	14,0	14,4	- 0,4
<i>Services techniques, services liés au commerce et autres services fournis aux entreprises</i>	20,5	18,8	1,7	24,3	22,9	1,4	33,8	30,0	3,7
Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	3,3	3,4	- 0,1	4,0	4,8	- 0,7	3,2	4,1	- 0,9
Services des APU n.i.a.	0,9	0,6	0,3	0,7	0,4	0,4	0,9	0,5	0,4

Notes : En raison des arrondis, un agrégat peut ne pas être exactement égal au total des composantes.
n. i. a. : non inclus par ailleurs ; APU : administrations publiques.

1.4 Ventilation géographique des échanges de voyages

(en milliards d'euros)

	2011			2012			2013		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
Union européenne (à 28)	27,6	17,8	9,8	27,9	18,1	9,9	28,9	18,5	10,4
Union économique et monétaire (à 17)	21,7	14,6	7,1	22,2	15,4	6,8	22,6	15,4	7,1
dont : Allemagne	6,2	2,0	4,1	6,4	2,4	4,1	7,1	2,6	4,5
Autriche	0,3	0,4	- 0,1	0,6	0,3	0,3	0,4	0,3	0,1
Bélgique	5,3	1,6	3,7	4,9	1,7	3,2	5,0	1,8	3,2
Espagne	2,3	4,5	- 2,2	2,5	4,8	- 2,3	2,1	4,4	- 2,3
Grèce	0,1	1,1	- 1,0	0,1	0,6	- 0,5	0,1	0,8	- 0,7
Irlande	0,2	0,4	- 0,2	0,3	0,4	- 0,1	0,3	0,3	0,0
Italie	3,1	2,3	0,7	3,5	2,9	0,6	3,3	3,0	0,4
Luxembourg	0,5	1,1	- 0,6	0,4	1,1	- 0,7	0,6	1,1	- 0,5
Pays-Bas	3,1	0,3	2,8	2,7	0,3	2,4	2,8	0,3	2,5
Portugal	0,4	0,7	- 0,3	0,5	0,5	0,0	0,6	0,6	0,0
Autres pays de l'Union européenne	5,9	3,2	2,7	5,8	2,7	3,1	6,3	3,1	3,3
dont : Danemark	0,3	0,1	0,3	0,3	0,1	0,2	0,5	0,1	0,5
Roumanie	0,2	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1
Royaume-Uni	4,6	2,3	2,3	4,7	1,9	2,8	5,0	2,2	2,8
Suède	0,3	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	0,3	0,1	0,3
Autres pays industrialisés (8)	6,7	4,1	2,6	7,9	4,6	3,4	7,7	4,9	2,9
dont : Australie	0,6	0,2	0,4	0,8	0,3	0,6	0,8	0,3	0,5
Canada	0,6	0,5	0,1	0,7	0,6	0,2	0,7	0,6	0,0
États-Unis	2,0	1,5	0,5	2,2	1,6	0,6	2,1	1,8	0,3
Japon	0,3	0,1	0,2	0,4	0,2	0,3	0,3	0,1	0,2
Norvège	0,3	0,2	0,1	0,3	0,3	0,0	0,3	0,2	0,1
Suisse	2,9	1,6	1,3	3,5	1,7	1,8	3,5	1,8	1,7
Reste du monde	5,0	10,2	- 5,2	6,0	8,5	- 2,5	6,0	9,0	- 3,0
dont : Algérie	0,3	0,1	0,2	0,4	0,2	0,2	0,6	0,2	0,4
Brésil	0,7	0,1	0,6	1,1	0,1	1,0	1,0	0,2	0,8
Chine	0,5	0,3	0,2	0,6	0,3	0,3	0,6	0,3	0,4
Croatie	0,0	0,3	- 0,2	0,0	0,2	- 0,2	0,0	0,2	- 0,2
Égypte	0,1	0,4	- 0,3	0,0	0,2	- 0,2	0,0	0,2	- 0,1
Inde	0,1	0,3	- 0,2	0,1	0,2	0,0	0,1	0,3	- 0,2
Maroc	0,4	0,9	- 0,5	0,4	0,7	- 0,3	0,3	0,8	- 0,5
Mexique	0,2	0,2	0,0	0,2	0,2	0,0	0,2	0,2	0,0
République dominicaine	0,0	0,4	- 0,4	0,0	0,2	- 0,2	0,0	0,2	- 0,2
Russie	0,4	0,2	0,2	0,5	0,3	0,2	0,5	0,2	0,3
Thaïlande	0,1	0,2	- 0,2	0,1	0,3	- 0,2	0,1	0,3	- 0,3
Tunisie	0,2	0,8	- 0,6	0,3	0,6	- 0,4	0,2	0,5	- 0,2
Turquie	0,1	1,0	- 0,9	0,1	0,6	- 0,5	0,1	0,6	- 0,5
Vietnam	0,0	0,3	- 0,2	0,0	0,2	- 0,2	0,0	0,2	- 0,2
Total	39,3	32,0	7,3	41,8	31,1	10,7	42,7	32,3	10,4

Note : Voir « définition des zones géographiques » dans l'annexe II du Rapport annuel 2013 de la balance des paiements et la position extérieure de la France.

1.7 Revenus primaires

(en milliards d'euros)

	2011			2012			2013		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
Rémunérations des salariés	15,8	0,9	14,8	16,6	1,0	15,7	17,0	1,2	15,9
Revenus des investissements	142,5	107,6	35,0	135,3	118,7	16,7	126,4	112,3	14,1
Revenus d'investissements directs	54,4	14,6	39,8	65,0	25,9	39,1	58,5	24,3	34,2
Dividendes	46,7	15,7	31,1	48,6	14,5	34,0	43,7	14,3	29,4
Bénéfices réinvestis	7,7	- 1,1	8,7	11,1	3,5	7,6	10,6	4,1	6,6
Intérêts sur prêts et emprunts entre affiliés	nd	nd	nd	5,3	7,9	- 2,6	4,1	5,9	- 1,7
Revenus d'investissements de portefeuille	68,4	74,4	- 6,0	58,5	77,3	- 18,7	56,3	73,5	- 17,2
<i>dont revenus des actions</i>	9,7	19,9	- 10,3	9,6	18,8	- 9,2	11,8	19,8	- 8,0
Revenus des autres investissements	19,1	18,5	0,5	11,4	15,5	- 4,1	11,1	14,5	- 3,3
Revenus de titres de participation et de parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,0	0,3
Intérêts	19,1	18,5	0,5	11,3	15,5	- 4,2	10,8	14,5	- 3,6
Revenus attribués aux assurés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Revenus des avoirs de réserve	0,7	0,1	0,6	0,4	0,0	0,4	0,5	0,1	0,5
Autres revenus primaires	11,9	5,7	6,2	11,3	2,9	8,4	11,6	2,3	9,3
Total	170,2	114,2	56,0	163,3	122,6	40,7	155,0	115,7	39,3

Notes : En raison des arrondis, un agrégat peut ne pas être exactement égal au total des composantes.

nd : non disponible.

1.8 Ventilation géographique des revenus d'investissements directs français à l'étranger (recettes) et étrangers en France (dépenses), selon le premier pays de contrepartie

(en milliards d'euros)

	Recettes					Dépenses				
	2010	2011	2012	2013 a)	2013 (en %)	2010	2011	2012	2013 a)	2013 (en %)
Union européenne (à 28)	30,6	21,5	29,2	27,0	46,2	15,7	10,6	19,6	18,1	74,3
Union économique et monétaire (à 17)	22,3	14,3	20,6	19,5	33,3	12,3	8,2	16,5	15,4	63,6
dont : Allemagne	3,6	3,1	4,5	4,3	7,4	2,4	1,9	3,0	3,0	12,5
Belgique	5,9	4,5	5,2	4,5	7,7	0,0	- 3,1	4,2	3,9	16,2
Espagne	2,6	1,7	1,0	0,7	1,1	0,9	0,9	0,6	0,6	2,4
Grèce	- 1,1	- 2,6	- 1,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Irlande	0,5	- 1,0	2,1	1,6	2,8	0,2	0,4	0,2	0,2	0,7
Italie	1,5	0,3	1,4	1,2	2,0	0,6	0,5	0,5	0,5	2,3
Luxembourg	1,4	1,2	1,5	1,8	3,0	1,5	2,3	2,8	2,3	9,5
Pays-Bas	7,3	6,8	5,5	4,9	8,4	6,6	5,2	5,1	4,7	19,3
Autres pays de l'Union européenne	8,3	7,2	8,6	7,5	12,9	3,5	2,4	3,1	2,6	10,8
dont : Pologne	0,7	0,9	1,0	0,8	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
République tchèque	0,9	0,9	1,0	0,9	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Roumanie	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Royaume-Uni	5,6	4,7	5,9	5,3	9,0	3,0	2,0	2,5	2,1	8,6
Suède	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1	0,3	0,2	0,3	0,2	0,9
Autres pays industrialisés (8)	12,5	15,3	15,5	10,9	18,6	5,0	3,8	5,2	5,2	21,2
dont : Canada	0,9	0,7	0,8	0,5	0,9	0,0	0,0	0,1	0,2	0,8
États-Unis	6,6	7,4	7,4	4,5	7,7	2,8	1,8	2,5	2,5	10,3
Japon	0,4	1,4	1,4	0,8	1,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,7
Norvège	1,4	1,5	1,7	1,5	2,6	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2
Suisse	2,6	3,9	3,9	3,2	5,4	1,9	1,7	2,2	2,2	9,0
Reste du monde	15,1	17,6	20,2	20,6	35,2	1,3	0,2	1,1	1,1	4,5
dont : Brésil	2,1	2,1	1,4	1,2	2,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3
Chine	1,0	1,3	1,4	0,8	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Inde	0,3	0,2	0,9	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	- 0,1
Indonésie	0,8	1,1	0,2	1,4	2,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Maroc	0,8	0,8	1,0	0,4	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Russie	0,5	0,9	1,3	1,2	2,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,5
Singapour	0,6	0,9	1,3	1,0	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Turquie	0,3	0,2	0,3	0,2	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	58,2	54,4	65,0	58,5	100,0	22,0	14,6	25,9	24,3	100,0

a) Pour l'année 2013, les intérêts sont issus de données collectées auprès des entreprises, tandis que les dividendes et bénéfices réinvestis sont estimés.

Voir « Définition des zones géographiques » dans l'annexe II du Rapport annuel 2013 de la balance des paiements et la position extérieure de la France.

Notes : En raison des arrondis, un agrégat peut ne pas être exactement égal au total des composantes.

Les revenus d'investissements directs comprennent les dividendes et les bénéfices réinvestis.

Pour les années 2012 et 2013, ils comprennent aussi les intérêts sur prêts et emprunts intragroupe.

2.3 Répartition géographique selon le premier pays de contrepartie
des flux d'investissements directs français à l'étranger ^{a)}

(en milliards d'euros)

	2010	2011	2012	2013
Union européenne (à 28)	13,7	12,4	13,1	12,5
Union économique et monétaire (à 17)	11,5	10,1	10,4	13,3
dont : Allemagne	0,6	- 3,4	- 6,0	0,7
Belgique	3,5	10,2	8,3	10,6
Espagne	1,8	- 4,2	- 0,1	3,3
Irlande	1,2	- 0,3	- 0,3	0,3
Italie	- 0,2	8,1	2,8	0,1
Luxembourg	2,5	2,3	5,4	1,0
Pays-Bas	1,6	0,7	- 3,7	- 2,5
Autres pays de l'Union européenne	2,2	2,3	2,7	- 0,7
dont : Pologne	1,2	- 0,3	1,7	- 0,3
République tchèque	0,5	0,0	0,5	0,4
Roumanie	0,3	0,1	0,0	- 0,1
Royaume-Uni	3,1	4,4	2,7	1,0
Suède	- 3,1	- 1,6	- 1,8	0,0
Autres pays industrialisés	10,5	10,4	- 0,3	- 11,2
dont : Australie	0,0	- 3,3	- 0,6	- 0,6
Canada	- 0,7	0,3	- 0,2	0,5
États-Unis	4,1	15,7	- 2,2	- 10,3
Japon	- 0,9	1,5	- 0,1	- 1,4
Norvège	0,3	- 1,8	1,1	1,9
Suisse	7,8	- 2,1	1,8	- 1,4
Reste du monde	12,1	15,3	13,6	6,2
dont : Angola	0,9	0,6	0,8	0,8
Bahamas	- 0,4	0,8	- 0,1	0,0
Bermudes	- 0,1	5,1	2,3	0,2
Brésil	3,3	2,7	1,5	1,2
Chine	1,6	1,6	1,5	1,0
Égypte	- 0,1	0,1	0,2	- 1,3
Émirats arabes unis	- 0,4	- 0,7	0,0	- 1,1
Hong Kong	1,4	0,5	0,4	0,3
Îles Vierges britanniques	0,0	- 0,1	- 0,1	- 0,1
Inde	0,9	0,4	0,0	0,5
Kazakhstan	- 0,3	- 2,0	- 0,1	- 0,1
Maroc	0,7	0,2	0,7	0,8
Nigeria	- 0,5	1,3	1,0	0,9
Qatar	0,0	0,3	0,0	0,3
Russie	1,5	5,1	2,4	1,9
Singapour	1,1	1,2	- 0,6	- 0,1
Turquie	0,2	- 2,2	0,1	0,1
Total	36,4	38,1	26,4	7,5

a) Après reclassement des prêts entre sociétés sœurs selon la règle du principe directionnel étendu.

Note : Voir « définition des zones géographiques » dans l'annexe II du Rapport annuel 2013 de la balance des paiements et la position extérieure de la France.



2.4 Répartition géographique selon le premier pays de contrepartie
des flux d'investissements directs étrangers en France ^{a)}

(en milliards d'euros)

	2010	2011	2012	2013
Union européenne (à 28)	3,6	18,6	6,7	4,6
Union économique et monétaire (à 17)	11,2	15,4	10,0	1,4
dont : Allemagne	2,6	1,1	- 0,1	2,8
Belgique	- 5,4	10,1	7,9	- 9,2
Espagne	- 0,8	- 0,2	- 0,4	1,3
Irlande	1,0	- 1,4	- 2,5	- 1,7
Italie	- 1,1	- 0,1	- 2,7	2,2
Luxembourg	11,7	2,6	9,8	4,7
Pays-Bas	2,6	3,2	- 2,2	1,1
Autres pays de l'Union européenne	- 7,6	3,3	- 3,3	3,2
dont : Danemark	0,1	- 0,2	- 0,2	- 0,3
Pologne	- 0,5	- 1,0	- 0,4	0,6
République tchèque	0,5	0,2	0,0	- 0,2
Roumanie	- 0,2	0,0	0,3	- 0,1
Royaume-Uni	- 1,5	2,5	- 2,5	2,9
Suède	- 1,4	1,5	- 0,7	- 0,3
Autres pays industrialisés	5,9	4,0	4,1	6,4
dont : Canada	- 0,1	- 0,2	- 0,4	0,3
États-Unis	3,8	- 1,6	3,3	2,3
Japon	- 0,1	0,4	0,8	0,3
Suisse	2,4	5,3	1,0	3,5
Reste du monde	1,0	1,5	1,5	1,7
dont : Bermudes	0,0	0,0	0,0	- 0,1
Brésil	- 0,1	0,0	0,0	0,0
Chine	0,0	0,1	- 0,2	- 0,3
Émirats arabes unis	- 1,2	1,2	- 1,7	3,3
Guernesey	0,2	0,5	0,2	0,2
Hong Kong	0,0	0,1	0,2	- 0,2
Île de Man	0,2	0,2	0,3	0,2
Inde	0,0	0,0	- 0,1	0,0
Jersey	0,3	0,4	0,3	0,2
Liban	1,0	0,0	0,2	0,2
Qatar	0,0	0,1	0,3	0,2
Russie	0,2	0,1	1,0	0,1
Singapour	- 0,1	0,9	- 0,6	- 0,1
Turquie	0,0	0,0	- 0,3	0,2
Total	10,5	24,1	12,3	12,7

a) Après reclassement des prêts entre sociétés sœurs selon la règle du principe directionnel étendu.

Note : Voir « définition des zones géographiques » dans l'annexe II du Rapport annuel 2013 de la balance des paiements et la position extérieure de la France.



2.5 Répartition sectorielle des flux d'investissements directs français à l'étranger ^{a)}

(en milliards d'euros)

TABLEAUX
STATISTIQUE

p27-3

	2010	2011	2012	2013
Agriculture, sylviculture et pêche	0,1	- 0,1	0,1	0,0
Industries extractives	4,7	5,8	6,0	6,9
dont : Extraction de pétrole et de gaz	4,9	5,8	6,0	6,9
Industries manufacturières	0,3	28,3	9,2	- 1,9
dont : Industries agricoles et alimentaires	- 1,8	5,3	2,9	2,5
Industrie du textile et habillement	- 1,1	4,3	0,9	2,1
Industrie du bois, édition et imprimerie	0,0	0,2	0,1	0,1
Cokéfaction et raffinage	0,2	2,0	1,1	1,6
Industrie chimique	- 0,6	2,0	2,7	1,0
Industrie pharmaceutique	4,9	12,5	0,2	- 4,5
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0,9	0,2	0,0	1,0
Industries métallurgiques	- 4,2	0,7	- 0,1	2,8
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	- 0,8	- 3,1	- 1,7	- 5,2
Fabrication de machines et équipements	3,1	1,0	1,0	- 2,7
Industrie automobile	1,1	- 1,6	1,5	- 0,7
Fabrication d'autres matériels de transport	0,1	- 0,5	0,7	0,2
Électricité, gaz, vapeur et air conditionné	4,9	- 2,5	6,0	- 1,7
Eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	- 0,3	- 0,2	- 4,4	- 0,2
dont : Captage, traitement et distribution d'eau	- 0,1	0,1	- 2,7	0,5
Construction	0,4	0,3	0,1	- 2,8
Commerce, réparations d'automobiles et de motocycles	3,5	- 3,7	- 1,4	2,3
dont : Commerce de gros	0,0	- 1,5	1,9	0,9
Commerce de détail	3,3	- 2,3	- 4,1	1,4
Transports et entreposage	1,1	- 0,4	- 0,2	- 1,2
dont : Transports terrestres et transports par conduites	0,5	- 0,1	- 0,6	- 0,7
Transports par eau	- 0,2	0,0	- 0,1	- 0,1
Transports aériens	0,4	0,1	0,1	- 0,2
Entreposage et services auxiliaires des transports	0,4	- 0,5	0,5	- 0,2
Hébergement et restauration	- 1,8	0,7	0,0	- 0,4
Information et communication	- 2,2	- 3,8	- 0,1	- 1,9
dont : Cinéma, vidéo et télévision	- 2,7	- 4,1	- 1,9	- 4,9
Télécommunications	0,4	0,0	- 0,3	3,1
Activités financières et d'assurance	16,7	10,5	8,2	3,2
dont : Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	17,1	2,1	10,1	2,8
dont activités des sociétés <i>holdings</i>	0,1	5,7	- 1,0	- 2,3
Assurance	- 0,1	0,2	- 0,6	0,4
Activités immobilières ^{b)}	4,0	1,1	3,1	3,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,7	1,7	5,1	2,2
dont : Activités juridiques et comptables	- 0,3	0,0	0,1	0,2
Activités des sièges sociaux et conseils de gestion	4,1	0,6	4,7	2,7
Activités d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et analyses techniques	0,9	0,1	0,3	- 0,6
Recherche-développement scientifique	0,1	0,1	0,1	0,1
Publicité et études de marché	0,2	0,9	0,2	- 0,1
Activités de services administratifs et de soutien	0,0	- 2,7	1,2	- 0,3
Enseignement	0,0	0,0	0,0	0,0
Santé humaine et action sociale	0,0	0,2	- 0,1	- 0,2
Arts, spectacles et activités récréatives	- 0,2	0,0	0,0	0,1
Autres activités de services	0,1	0,1	0,0	0,1
Montants non ventilés	0,3	3,0	- 6,4	0,1
Total	36,4	38,1	26,4	7,5

a) La ventilation sectorielle des flux et des stocks d'investissements directs est effectuée en fonction de la nomenclature d'activités dite « NAF rév. 2 ». Les prêts intragroupe inclus dans ces statistiques sont calculés suivant la règle du principe directionnel étendu.

b) Cette ligne comprend à la fois les investissements à l'étranger d'entreprises résidentes appartenant au secteur de l'immobilier et les achats nets de biens immobiliers stricto sensu à l'étranger.

Note : Les sociétés holdings appartenant à un groupe coté sont classées en fonction de l'activité principale de leur groupe.



2.6 Répartition sectorielle des flux d'investissements directs étrangers en France ^{a)}

(en milliards d'euros)

	2010	2011	2012	2013
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0	0,0	0,1	0,0
Industries extractives	- 0,6	0,1	0,4	1,8
dont : Extraction de pétrole et de gaz	- 0,5	0,1	0,2	1,8
Industries manufacturières	3,7	- 2,0	8,9	- 2,7
dont : Industries agricoles et alimentaires	0,0	- 2,1	- 2,2	1,9
Industrie du textile et habillement	- 0,3	2,3	0,3	0,2
Industrie du bois, édition et imprimerie	0,5	- 0,1	0,8	- 1,4
Cokéfaction et raffinage	0,0	- 0,5	- 0,2	0,5
Industrie chimique	0,5	1,1	1,1	- 0,6
Industrie pharmaceutique	5,8	3,9	3,2	- 1,4
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	- 0,6	0,0	0,1	- 0,1
Industries métallurgiques	- 3,6	- 1,0	2,9	0,2
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	- 0,1	0,2	1,3	- 1,8
Fabrication de machines et équipements	1,5	- 0,7	0,0	0,9
Industrie automobile	0,0	- 0,2	- 0,1	0,1
Fabrication d'autres matériels de transport	- 0,7	- 0,3	- 0,1	0,3
Électricité, gaz, vapeur et air conditionné	0,5	1,6	- 0,7	- 0,1
Eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	- 0,1	0,0	0,0	0,2
dont : Captage, traitement et distribution d'eau	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction	- 2,0	1,2	- 0,2	- 0,4
Commerce, réparations d'automobiles et de motocycles	- 0,4	3,7	1,7	2,3
dont : Commerce de gros	- 0,6	2,2	- 0,8	0,3
Commerce de détail	0,6	1,4	2,4	1,9
Transports et entreposage	0,4	1,0	1,3	0,6
dont : Transports terrestres et transports par conduites	0,2	0,8	0,5	0,2
Transports par eau	0,7	0,1	0,0	0,1
Transports aériens	0,1	0,0	0,0	0,0
Entreposage et services auxiliaires des transports	- 0,5	0,0	0,9	0,3
Hébergement et restauration	- 0,4	0,2	- 0,8	- 0,2
Information et communication	- 0,2	- 7,6	0,1	2,1
dont : Cinéma, vidéo et télévision	- 0,2	0,0	0,4	0,0
Télécommunications	0,0	- 7,9	- 1,6	2,2
Activités financières et d'assurance	1,0	15,7	- 0,8	2,9
dont : Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	- 1,1	4,4	- 1,1	1,8
dont activités des sociétés <i>holdings</i>	1,2	9,4	2,5	3,1
Assurance	0,9	1,2	- 2,2	0,2
Activités immobilières ^{b)}	7,2	7,0	9,1	4,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,7	2,2	- 0,2	0,0
dont : Activités juridiques et comptables	0,0	0,1	0,1	0,1
Activités des sièges sociaux et conseils de gestion	3,6	1,4	- 0,2	- 0,1
Activités d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et analyses techniques	- 0,2	0,3	- 0,1	0,0
Recherche-développement scientifique	0,3	0,3	0,0	0,1
Publicité et études de marché	0,0	0,1	- 0,1	- 0,2
Activités de services administratifs et de soutien	- 1,8	- 0,6	1,8	- 0,2
Enseignement	- 0,5	0,7	0,0	0,1
Santé humaine et action sociale	0,1	0,7	0,8	- 0,1
Arts, spectacles et activités récréatives	0,0	0,1	0,1	0,1
Autres activités de services	0,0	0,0	0,0	0,0
Montants non ventilés	0,1	0,1	- 9,2	1,5
Total	10,5	24,1	12,3	12,7

a) La ventilation sectorielle des flux et des stocks d'investissements directs est effectuée en fonction de la nomenclature d'activités dite « NAF rév. 2 ». Les prêts intragroupe inclus dans ces statistiques sont calculés suivant la règle du principe directionnel étendu.

b) Cette ligne comprend à la fois les investissements étrangers dans le secteur de l'immobilier et les achats nets de biens immobiliers stricto sensu situés sur le territoire français par des non-résidents.

Note : Les sociétés holdings appartenant à un groupe coté sont classées en fonction de l'activité principale de leur groupe.



5.6 Répartition géographique selon le pays de première contrepartie
des stocks d'investissements directs français à l'étranger en valeur comptable ^{a)}

TABLEAUX
STATISTIQUE

(en milliards d'euros)

	2010 ^{b)}	2011 ^{b) c)}	2012 ^{b)}	2013 ^{d)}	2013 (en %)
Union européenne (à 28)	503,9	537,5	555,1	565,5	60,0
Union économique et monétaire (à 17)	393,3	421,7	432,9	445,9	47,3
dont : Allemagne	51,8	57,3	51,2	52,0	5,5
Belgique	123,1	133,3	141,1	151,5	16,1
Espagne	36,9	36,5	35,0	38,3	4,1
Irlande	15,6	18,4	17,8	18,0	1,9
Italie	33,2	39,3	41,2	41,3	4,4
Luxembourg	32,4	37,5	41,2	42,2	4,5
Pays-Bas	88,6	90,6	92,2	89,6	9,5
Autres pays de l'Union européenne	110,6	115,8	122,2	119,6	12,7
dont : Danemark	1,1	1,5	1,8	0,7	0,1
Pologne	10,4	10,6	13,1	12,6	1,3
République tchèque	6,0	5,9	6,6	6,6	0,7
Roumanie	3,2	3,9	4,0	3,8	0,4
Royaume-Uni	80,6	85,6	88,8	88,0	9,3
Suède	4,5	4,0	3,4	3,3	0,4
Autres pays industrialisés	221,2	255,4	246,9	221,7	23,5
dont : Australie	6,7	7,1	7,1	5,3	0,6
Canada	7,6	10,2	10,1	9,5	1,0
États-Unis	146,0	174,0	165,0	147,8	15,7
Japon	16,3	20,2	17,9	12,9	1,4
Suisse	38,8	40,0	41,9	40,1	4,3
Reste du monde	127,6	149,6	160,5	155,2	16,5
dont : Afrique du Sud	1,3	1,3	1,1	1,0	0,1
Algérie	1,7	2,1	2,2	2,1	0,2
Angola	5,4	6,0	6,7	7,6	0,8
Arabie saoudite	1,8	1,5	2,2	2,1	0,2
Argentine	1,8	2,3	2,6	2,3	0,2
Bermudes	2,5	3,8	6,3	6,3	0,7
Brésil	22,4	26,2	25,2	22,3	2,4
Chine	11,0	16,1	17,2	17,9	1,9
Congo	2,5	2,6	2,6	1,9	0,2
Corée du Sud	2,7	3,1	3,4	3,3	0,4
Égypte	4,1	4,1	4,2	2,3	0,2
Émirats arabes unis	0,9	0,3	0,3	- 0,8	- 0,1
Hong Kong	5,5	6,2	6,3	6,4	0,7
Inde	3,1	3,4	3,3	3,3	0,3
Indonésie	1,5	1,9	2,0	1,1	0,1
Israël	1,7	2,0	2,0	2,3	0,2
Jersey	1,3	1,3	1,2	1,2	0,1
Kazakhstan	2,9	- 0,1	- 0,2	- 0,3	0,0
Maroc	8,8	9,0	9,6	10,3	1,1
Mexique	1,4	1,5	1,9	2,2	0,2
Nigeria	4,2	5,7	6,7	7,3	0,8
Qatar	1,2	1,7	1,7	1,9	0,2
Russie	6,3	7,9	10,0	10,9	1,2
Singapour	5,2	7,5	8,1	7,5	0,8
Thaïlande	1,4	1,6	2,0	2,0	0,2
Turquie	6,1	3,2	3,6	3,0	0,3
Ukraine	0,8	0,7	0,9	0,7	0,1
Venezuela	1,4	1,3	1,4	1,6	0,2
Total	852,7	942,6	962,6	942,5	100,0

a) Les prêts intragroupe et les crédits commerciaux inclus dans ces statistiques sont calculés suivant la règle du principe directionnel étendu.

b) Données révisées.

c) À compter de fin 2011, les stocks comprennent les crédits commerciaux entre sociétés affiliées, auparavant inclus dans les « autres investissements ».

d) Estimations à partir des encours en valeur comptable à fin 2012 et des flux d'investissements directs de l'année 2013.

Notes : En raison des arrondis, un agrégat peut ne pas être exactement égal au total des composantes.

Voir « définition des zones géographiques » dans l'annexe II du Rapport annuel de la balance des paiements et la position extérieure de la France.

5.7 Répartition géographique selon le pays de première contrepartie
des stocks d'investissements directs étrangers en France en valeur comptable ^{a)}

(en milliards d'euros)

	2010 ^{b)}	2011 ^{b) c)}	2012 ^{b)}	2013 ^{d)}	2013 (en %)
Union européenne (à 28)	335,1	384,5	386,4	391,9	73,7
Union économique et monétaire (à 17)	282,1	322,4	325,5	327,9	61,6
dont : Allemagne	48,4	57,9	57,1	59,9	11,3
Belgique	40,0	53,8	59,7	51,2	9,6
Espagne	16,0	17,8	17,8	19,1	3,6
Irlande	7,6	7,8	2,4	0,6	0,1
Italie	15,3	17,7	15,0	17,2	3,2
Luxembourg	69,7	78,1	84,0	88,8	16,7
Pays-Bas	80,4	85,0	85,8	86,9	16,3
Autres pays de l'Union européenne	53,0	62,1	60,8	64,1	12,0
dont : Danemark	6,0	5,8	5,6	5,4	1,0
Pologne	- 0,7	- 1,4	- 2,0	- 1,3	- 0,2
République tchèque	0,8	1,1	1,2	0,9	0,2
Roumanie	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0
Royaume-Uni	44,0	51,8	51,8	54,8	10,3
Suède	2,8	4,5	3,6	3,4	0,6
Autres pays industrialisés	97,2	107,7	110,5	116,7	21,9
dont : Australie	0,4	0,6	0,2	0,1	0,0
Canada	2,9	2,4	2,4	2,7	0,5
États-Unis	53,5	55,4	60,4	62,4	11,7
Japon	9,6	11,0	10,1	10,4	2,0
Suisse	29,2	36,5	36,3	39,8	7,5
Reste du monde	13,4	22,9	22,4	23,4	4,4
Algérie	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0
Antilles néerlandaises	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Arabie saoudite	0,5	0,7	0,6	0,6	0,1
Bermudes	0,7	0,4	0,4	0,3	0,1
Brésil	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Chine	0,0	1,7	1,4	1,1	0,2
Corée du Sud	0,0	0,4	0,5	0,5	0,1
Égypte	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Émirats arabes unis	2,3	3,5	1,6	4,9	0,9
Gabon	0,7	0,6	0,6	0,5	0,1
Hong Kong	1,0	1,8	1,8	1,6	0,3
Île de Man	0,2	0,4	0,5	0,7	0,1
Îles Vierges britanniques	0,2	0,1	0,1	0,5	0,1
Inde	0,2	0,3	0,2	0,2	0,0
Israël	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
Jersey	0,3	0,6	0,9	1,0	0,2
Liban	2,1	2,1	2,2	2,4	0,5
Maroc	0,1	0,2	0,3	0,3	0,1
Mexique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Qatar	0,5	1,0	1,4	1,6	0,3
Russie	0,3	0,3	0,5	0,6	0,1
Singapour	0,4	1,6	0,8	0,7	0,1
Thaïlande	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Turquie	- 0,1	0,2	- 0,1	0,1	0,0
Total	445,7	515,1	519,3	532,0	100,0

a) Les prêts intragroupe et les crédits commerciaux inclus dans ces statistiques sont calculés suivant la règle du principe directionnel étendu.

b) Données révisées.

c) À compter de fin 2011, les stocks comprennent les crédits commerciaux entre sociétés affiliées, auparavant inclus dans les « autres investissements ».

d) Estimations à partir des encours en valeur comptable à fin 2012 et des flux d'investissements directs de l'année 2013.

Notes : En raison des arrondis, un agrégat peut ne pas être exactement égal au total des composantes.

Voir « définition des zones géographiques » dans l'annexe II du Rapport annuel de la balance des paiements et la position extérieure de la France.



**5.8 Répartition sectorielle des investissements directs français à l'étranger
en valeur comptable^{a)}**

(en milliards d'euros)

	2010	2011	2012	2013 ^{b)}	2013 (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	0,3	0,1	0,2	0,2	0,0
Industries extractives	43,2	49,2	54,9	55,9	5,9
dont : Extraction de pétrole et de gaz	43,2	49,2	54,9	55,9	5,9
Industries manufacturières	213,0	245,0	254,1	241,0	25,6
dont : Industries agricoles et alimentaires	29,0	31,1	36,3	36,4	3,9
Industrie du textile et habillement	6,4	6,7	7,4	8,9	0,9
Industrie du bois, édition et imprimerie	2,2	2,4	2,5	2,5	0,3
Cokéfaction et raffinage	9,6	10,7	13,1	14,2	1,5
Industrie chimique	17,6	21,8	24,2	23,3	2,5
Industrie pharmaceutique	31,1	46,9	44,0	38,6	4,1
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	8,7	10,1	10,2	10,4	1,1
Industries métallurgiques	3,4	4,2	4,1	7,0	0,7
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	23,0	19,4	17,7	14,4	1,5
Fabrication de machines et équipements	17,2	17,3	17,5	14,0	1,5
Industrie automobile	27,9	30,2	31,7	28,7	3,0
Fabrication d'autres matériels de transport	6,0	5,3	6,4	6,2	0,7
Électricité, gaz, vapeur et air conditionné	64,0	66,3	72,8	69,5	7,4
Eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	10,1	10,2	8,5	9,2	1,0
dont : Captage, traitement et distribution d'eau	8,8	8,8	6,7	7,1	0,8
Construction	23,9	24,5	24,3	20,4	2,2
Commerce, réparations d'automobiles et de motocycles	61,7	59,3	57,7	58,5	6,2
dont : Commerce de gros	25,5	28,6	29,7	29,4	3,1
Commerce de détail	33,0	27,6	24,0	25,3	2,7
Transports et entreposage	7,8	7,9	8,0	7,1	0,8
dont : Transports terrestres et transports par conduites	2,1	2,1	1,3	0,8	0,1
Transports par eau	0,4	0,5	0,4	0,3	0,0
Transports aériens	2,0	2,2	2,3	2,2	0,2
Entreposage et services auxiliaires des transports	3,3	3,1	4,0	3,8	0,4
Hébergement et restauration	8,2	8,6	8,6	7,9	0,8
Information et communication	76,3	72,2	71,3	66,7	7,1
dont : Cinéma, vidéo et télévision	26,7	22,8	22,4	16,8	1,8
Télécommunications	35,9	34,9	33,0	34,8	3,7
Activités financières et d'assurance	243,9	257,5	258,8	249,4	26,5
dont : Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	152,4	151,4	156,4	151,8	16,1
dort activités des sociétés holdings	22,5	30,5	28,5	23,9	2,5
Assurance	58,8	60,3	58,7	56,5	6,0
Activités immobilières^{c)}	44,8	44,8	46,3	48,8	5,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	43,8	47,2	52,2	52,7	5,6
dont : Activités juridiques et comptables	0,8	0,8	0,9	0,9	0,1
Activités des sièges sociaux et conseils de gestion	20,0	22,0	27,7	29,9	3,2
Activités d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et analyses techniques	13,5	13,4	12,6	11,3	1,2
Recherche-développement scientifique	0,4	0,6	0,7	0,7	0,1
Publicité et études de marché	9,3	10,5	10,7	10,4	1,1
Activités de services administratifs et de soutien	5,5	2,8	4,1	3,8	0,4
Enseignement	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
Santé humaine et action sociale	0,6	0,8	0,8	0,6	0,1
Arts, spectacles et activités récréatives	0,3	0,3	0,2	0,3	0,0
Autres activités de services	0,1	0,2	0,2	0,3	0,0
Montants non ventilés^{d)}	5,1	45,8	39,3	50,1	5,3
Total	852,7	942,6	962,6	942,5	100,0

a) La ventilation sectorielle des flux et des stocks d'investissements directs est effectuée en fonction de la nomenclature d'activités dite «NAF rév. 2». Les prêts intragroupe inclus dans ces statistiques sont calculés suivant la règle du principe directionnel étendu.

b) Estimations à partir des encours comptables à fin 2012 et des flux d'investissements directs de l'année 2013.

c) Cette ligne comprend à la fois les stocks d'investissements à l'étranger des entreprises résidentes appartenant au secteur de l'immobilier et les biens immobiliers stricto sensu situés à l'étranger détenus par des résidents.

d) À partir de 2011, une partie des stocks de prêts-emprunts intragroupe proviennent de données extrapolées et ne sont pas ventilées par secteur.

Note : Les sociétés holdings appartenant à un groupe coté sont classées en fonction de l'activité principale de leur groupe.

5.9 Répartition sectorielle des investissements directs étrangers en France
en valeur comptable ^{a)}

(en milliards d'euros)

	2010	2011	2012	2013 ^{b)}	2013 (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	0,3	0,3	0,4	0,4	0,1
Industries extractives	0,2	0,1	0,4	2,2	0,4
dont : Extraction de pétrole et de gaz	0,0	0,0	0,2	2,0	0,4
Industries manufacturières	118,9	117,6	124,4	120,1	22,6
dont : Industries agricoles et alimentaires	19,5	21,1	19,6	20,9	3,9
Industrie du textile et habillement	1,9	1,5	1,9	2,1	0,4
Industrie du bois, édition et imprimerie	4,5	4,6	5,0	3,6	0,7
Cokéfaction et raffinage	- 0,1	0,9	0,6	1,1	0,2
Industrie chimique	11,9	12,3	13,4	12,2	2,3
Industrie pharmaceutique	22,3	24,5	27,7	25,3	4,8
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1,8	1,6	1,7	1,6	0,3
Industries métallurgiques	4,5	5,0	6,6	7,3	1,4
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6,4	6,2	6,9	5,1	1,0
Fabrication de machines et équipements	1,3	0,0	- 0,1	0,8	0,1
Industrie automobile	7,6	7,0	6,9	7,0	1,3
Fabrication d'autres matériels de transport	9,6	8,5	8,1	8,3	1,6
Électricité, gaz, vapeur et air conditionné	5,0	5,0	4,6	4,8	0,9
Eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,3	0,3	0,3	0,4	0,1
dont : Captage, traitement et distribution d'eau	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Construction	6,1	7,0	6,7	6,3	1,2
Commerce, réparations d'automobiles et de motocycles	15,3	27,7	26,3	28,8	5,4
dont : Commerce de gros	3,1	13,1	10,7	11,2	2,1
Commerce de détail	11,7	12,0	12,8	14,8	2,8
Transports et entreposage	4,9	6,3	6,7	7,2	1,3
dont : Transports terrestres et transports par conduites	2,6	3,4	3,8	3,9	0,7
Transports par eau	1,0	1,3	1,2	1,2	0,2
Transports aériens	0,2	0,2	0,1	0,2	0,0
Entreposage et services auxiliaires des transports	1,4	1,3	1,6	1,9	0,4
Hébergement et restauration	5,7	4,8	4,3	4,3	0,8
Information et communication	20,3	11,8	12,5	14,4	2,7
dont : Cinéma, vidéo et télévision	1,9	1,5	1,9	1,8	0,3
Télécommunications	8,9	0,5	0,3	2,7	0,5
Activités financières et d'assurance	129,5	142,2	142,9	143,0	26,9
dont : Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	45,5	50,2	46,5	46,5	8,7
dont activités des sociétés holdings	52,5	60,5	61,8	64,5	12,1
Assurance	17,5	17,5	21,2	20,6	3,9
Activités immobilières ^{c)}	99,1	102,7	107,6	112,7	21,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	24,9	26,1	25,7	25,7	4,8
dont : Activités juridiques et comptables	0,5	0,5	0,7	0,7	0,1
Activités des sièges sociaux et conseils de gestion	19,4	20,6	20,0	20,3	3,8
Activités d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et analyses techniques	2,1	2,3	2,5	2,4	0,5
Recherche-développement scientifique	2,0	1,7	1,5	1,5	0,3
Publicité et études de marché	0,9	0,8	1,0	0,7	0,1
Activités de services administratifs et de soutien	10,7	8,0	9,2	8,9	1,7
Enseignement	0,4	1,1	0,9	1,0	0,2
Santé humaine et action sociale	1,2	1,1	2,9	2,8	0,5
Arts, spectacles et activités récréatives	0,8	0,8	0,9	1,0	0,2
Autres activités de services	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montants non ventilés ^{d)}	2,0	52,0	42,5	47,7	9,0
Total	445,7	515,1	519,3	531,8	100,0

a) La ventilation sectorielle des flux et des stocks d'investissements directs est effectuée en fonction de la nomenclature d'activités dite « NAF rév. 2 ». Les prêts intragroupe inclus dans ces statistiques sont calculés suivant la règle du principe directionnel étendu.

b) Estimations à partir des encours en valeur comptable à fin 2012 et des flux d'investissements directs de l'année 2013.

c) Cette ligne comprend à la fois les stocks d'investissements étrangers dans le secteur de l'immobilier et les biens immobiliers stricto sensu situés sur le territoire français et appartenant à des non-résidents.

d) À partir de 2011, une partie des stocks de prêts-emprunts intragroupe proviennent de données extrapolées et ne sont pas ventilées par secteur.

Note : Les sociétés holdings appartenant à un groupe coté sont classées en fonction de l'activité principale de leur groupe.

5.2 Evolution de la position extérieure de la France entre fin 2012 et fin 2013
(avec estimation des investissements directs en valeur mixte)

(en milliards d'euros)

	Encours à fin 2012	Flux de balance des paiements 2013 ^{a)}	Variations dues aux évolutions des cours de change et de bourse et autres ajustements ^{a)}				Total des variations entre les deux encours ^{a)}	Encours à fin 2013
			Total	Variation de change	Variation boursière	Autres ajustements		
	1	2	3				4 = (2 + 3)	5 = (1 + 4)
Investissements directs en valeur mixte	427,3	- 5,1	- 33,5	- 31,3	- 5,3	3,1	- 38,6	388,7
Français à l'étranger	965,9	7,5	- 2,6	- 31,1	13,4	15,1	4,9	970,8
Capitaux propres	918,0	9,1	- 1,4	- 29,4	13,4	14,6	7,7	925,7
Autres opérations (prêts intragroupe) ^{b)}	48,0	- 1,6	- 1,2	- 1,7	0,0	0,5	- 2,8	45,1
Étranger en France	538,6	12,7	30,9	0,1	18,8	12,0	43,5	582,1
Capitaux propres	462,0	17,5	30,8	0,0	18,8	12,1	48,3	510,4
Autres opérations (prêts intragroupe) ^{b)}	76,6	- 4,9	0,0	0,1	0,0	- 0,1	- 4,8	71,8
Investissements de portefeuille	- 621,1	- 69,8	- 33,7	- 16,3	13,3	- 30,7	- 103,5	- 724,6
Titres étrangers	1 991,0	66,3	37,4	- 38,5	74,8	1,1	103,7	2 094,7
Actions et titres d'OPC	495,4	48,8	54,3	- 16,7	72,2	- 1,3	103,1	598,4
Obligations et assimilés	1 270,7	36,3	- 3,0	- 7,4	1,7	2,7	33,3	1 304,0
Titres de créance à court terme	224,9	- 18,8	- 13,9	- 14,5	0,9	- 0,3	- 32,7	192,2
Titres français	2 612,1	136,1	71,1	- 22,2	61,5	31,8	207,2	2 819,3
Actions et titres d'OPC	593,1	26,1	96,8	- 2,3	91,7	7,4	122,9	715,9
Obligations et assimilés	1 816,0	82,0	- 28,8	- 18,1	- 30,6	19,9	53,2	1 869,2
Titres de créance à court terme	203,0	28,0	3,1	- 1,8	0,5	4,5	31,1	234,1
Pour mémoire : valeurs du Trésor	978,3	73,2	- 9,5	0,0	- 28,7	19,2	63,7	1 042,0
Instruments financiers dérivés	- 45,2	- 16,8	- 3,1	2,2	- 5,3	0,0	- 19,9	- 65,1
Créances	1 080,2	- 216,1	- 59,5	- 23,1	- 36,4	0,0	- 275,6	804,7
Engagements	1 125,4	- 199,3	- 56,3	- 25,3	- 31,0	0,0	- 255,7	869,8
Autres investissements (hors avoirs de réserve)	- 137,1	79,0	3,3	1,7	0,0	1,6	82,3	- 54,8
Autres participations	26,4	6,4	0,0	0,0	0,0	0,0	6,1	32,6
Banque de France	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5
Administrations publiques	24,9	6,4	- 0,2	- 0,4	0,0	0,1	6,1	31,0
Numéraire et dépôts	- 139,4	20,9	- 1,6	4,4	0,0	- 6,0	19,3	- 120,1
Banque de France	- 51,1	30,9	- 25,8	- 3,5	0,0	- 22,3	5,1	- 46,0
Administrations publiques	- 17,5	3,3	2,6	0,0	0,0	2,6	5,9	- 11,6
Institutions financières monétaires	- 332,8	15,0	23,3	8,7	0,0	14,6	38,2	- 294,5
Autres secteurs ^{c)}	261,9	- 28,2	- 1,7	- 0,8	0,0	- 0,9	- 29,9	232,0
Prêts	- 0,1	52,2	4,6	- 3,4	0,0	8,0	56,8	56,6
Banque de France	- 120,8	13,4	28,4	6,1	0,0	22,3	41,9	- 78,9
Administrations publiques	17,3	2,4	- 2,6	0,0	0,0	- 2,6	- 0,2	17,1
Institutions financières monétaires	370,0	14,1	- 24,9	- 10,1	0,0	- 14,7	- 10,8	359,2
Autres secteurs ^{c)}	- 266,6	22,3	3,6	0,6	0,0	3,0	25,9	- 240,7
Crédits commerciaux et avances à la commande	- 12,2	- 1,6	0,0	0,7	0,0	- 0,7	- 1,6	- 13,8
Autres comptes à payer/à recevoir	0,0	1,2	0,1	0,0	0,0	0,1	1,3	1,3
Institutions financières monétaires	- 0,1	1,5	0,1	0,0	0,0	0,1	1,5	1,5
Autres secteurs ^{c)}	0,1	- 0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	- 0,3	- 0,2
Droits de tirage spéciaux	- 11,8	0,0	0,5	0,5	0,0	0,0	0,5	- 11,3
Avoirs de réserve	139,9	- 1,5	- 33,3	- 33,3	0,0	0,0	- 34,8	105,1
Solde	- 236,2	- 14,2	- 100,3	- 77,0	2,6	- 26,0	- 114,5	- 350,7
(en % du PIB)	- 11,3							- 16,6

a) En signe de méthodologie BPM6 :

sans signe : augmentation des créances ou des engagements.

signe (-) : diminution des créances ou des engagements.

b) Après reclassements des encours de prêts entre sociétés sœurs selon la règle du principe directionnel étendu.

c) Sociétés non financières, sociétés d'assurance, autres intermédiaires financiers, OPC non monétaires, chambres de compensation.

Note : Les investissements directs sont présentés selon la règle du principe directionnel étendu.

5.17 Répartition par devise des prêts-emprunts des IFM résidentes (hors banque centrale)

(en milliards d'euros)

	2011			2012			2013		
	Créances	Engagements	Net	Créances	Engagements	Net	Créances	Engagements	Net
Euros	756,6	766,7	- 10,1	715,9	664,8	51,1	649,5	619,5	30,0
Vis-à-vis de la zone euro	424,3	304,2	120,1	389,6	275,6	114,0	359,7	250,1	109,6
Vis-à-vis des pays hors zone euro	332,3	462,5	- 130,2	326,3	389,2	- 62,9	289,8	369,4	- 79,6
Devises	460,7	368,1	92,6	382,7	396,8	- 14,1	447,7	411,6	36,1
Vis-à-vis de la zone euro	45,2	48,9	- 3,7	40,5	57,5	- 17,0	37,5	61,4	- 24,0
Vis-à-vis des pays hors zone euro	415,4	319,3	96,1	342,2	339,3	2,9	410,2	350,2	60,0
Total	1 217,2	1 134,9	82,3	1 098,6	1 061,5	37,1	1 097,2	1 031,1	66,1

5.18 Répartition par secteur de contrepartie des prêts-emprunts des IFM résidentes (hors banque centrale)

(en milliards d'euros)

	2011			2012			2013		
	Créances	Engagements	Net	Créances	Engagements	Net	Créances	Engagements	Net
Interbancaire	845,2	794,8	50,4	740,9	715,6	25,3	734,7	685,1	49,6
Euros	544,2	526,5	17,7	514,0	432,7	81,4	456,1	398,4	57,7
Devises	301,0	268,3	32,7	226,8	282,9	- 56,1	278,6	286,7	- 8,2
Clientèle financière et non financière	372,0	339,9	31,9	357,7	345,9	11,8	362,5	346,0	16,5
Euros	212,4	240,2	- 27,8	199,1	232,7	- 33,6	193,4	221,1	- 27,7
Devises	159,6	99,9	59,7	158,7	113,2	45,4	169,1	124,9	44,2
Total	1 217,2	1 134,9	82,3	1 098,6	1 061,5	37,1	1 097,2	1 031,1	66,1



5.21 Position extérieure de la Banque de France vis-à-vis des non-résidents (hors fiduciaire)

(en milliards d'euros)

	Encours en fin d'année			Variation 2013
	2011	2012	2013	
Créances	325,1	328,1	273,6	- 54,5
Placements en titres de la clientèle institutionnelle	145,9	138,7	145,2	6,5
Titres émis par des résidents de la zone euro hors France	83,8	82,2	88,2	6,0
Euros	79,0	78,7	84,7	6,0
Devises	4,8	3,5	3,5	0,0
Titres émis par des non-résidents de la zone euro	62,1	56,5	57,0	0,5
Euros	3,6	2,7	2,0	- 0,7
Devises	58,5	53,8	55,0	1,2
Autres créances	46,1	49,5	23,3	- 26,2
Autres créances vis-à-vis de résidents de la zone euro hors France	7,2	2,6	1,5	- 1,1
Euros	6,8	1,9	0,8	- 1,1
Devises	0,4	0,7	0,7	0,0
Autres créances vis-à-vis de non-résidents de la zone euro	29,4	37,2	12,1	- 25,1
Euros	6,7	4,2	4,6	0,4
Devises	22,7	33,0	7,5	- 25,5
Créance sur la BCE au titre des avoirs de réserve transférés	8,2	8,2	8,2	0,0
Participation au capital de la BCE	1,3	1,5	1,5	0,0
Avoirs de réserve	133,1	139,9	105,1	- 34,8
Engagements	235,0	231,7	158,0	- 73,7
Engagements envers le SEBC (TARGET)	77,4	54,8	16,2	- 38,6
Allocation de droits de tirage spéciaux ^{a)}	12,0	11,8	11,3	- 0,5
Depôts de la clientèle institutionnelle étrangère	145,6	165,1	130,5	- 34,6
Euros	18,7	35,6	28,0	- 7,6
Devises	126,9	129,5	102,5	- 27,0
Position	90,1	96,4	115,6	19,2
dont : position extérieure hors avoirs de réserve	- 43,0	- 43,5	10,5	54,0

a) Les allocations de droits de tirages spéciaux sont une composante de la position extérieure de la France selon le BPM6.

